

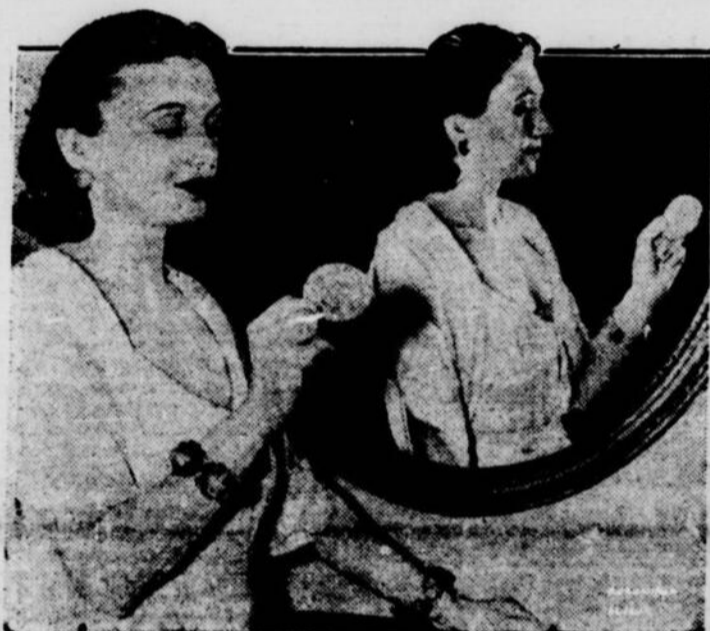
TAXE MUNICIPALE DE \$100 À L'OUVRIER ÉTRANGER

(LIRE EN PAGE 3)

REVIENDRA-T-ON À LA CÉDULE B ?

(LIRE EN PAGE 3)

La récompense d'une artiste



Katharine Cornell, reconnue la meilleure artiste du théâtre américain, tenant dans ses mains la récompense qui lui a été décernée par Mme Franklin D. Roosevelt pour ses succès sur la scène.

Il ne parlera pas



David A. Clarke, avocat de la couronne à Los Angeles, à son arrivée à Boston. Clarke refuse de donner des explications sur la disparition de \$20,000 qu'on l'accuse d'avoir subtilisés.

La stratégie des grévistes



Homer-S. Martin (à gauche) président de l'Association des ouvriers en automobiles, et Richard Frankesteen, organisateur de l'U. A. W. A., conférant sur les meilleurs moyens pour forcer la compagnie Chrysler à accepter leurs propositions.

LE LIEUTENANT DU "MESSIE" ACCUSÉ

Départ d'un chef socialiste



M. et Mme Norman THOMAS, à bord de l'Aquitania. M. Thomas, chef du parti socialiste aux Etats-Unis, est en route pour l'Europe.



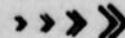
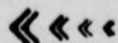
Jewett Delight, 17 ans, accuse John West Hunt, lieutenant de "Father Divine", le "Messie" du Harlem, de l'avoir enlevée. En haut, à gauche, le prétendu enleveur. En bas, à gauche, les parents de la victime.



Aviateur-ski ou skieur-aviateur



Les skieurs d'Engadine, en Suisse, pratiquent maintenant ce sport dangereux mais excitant, l'aviation en skis. Les ailes de l'homme-volant sont faites en papier tendu sur du bambou.



L'emprunt projeté par la Commission scolaire irrite les propriétaires

Les membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal, réunis en assemblée générale hier soir à la Palestre Nationale, ont participé à un violent débat autour du bill de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qui désire être autorisée par le gouvernement provincial à contracter un nouvel emprunt de \$3,600,000.

Après la lecture d'une lettre d'explications de M. Victor Doré, président de la Commission scolaire, et une longue discussion de son contenu, les propriétaires ont finalement décidé de confier au conseil de la Ligue l'étude du bill de la Commission avant de prendre une attitude.

Au cours du débat, les propriétaires ont laissé entendre bien clairement qu'ils n'approuvaient pas le désir d'emprunt de la Commission scolaire. Tous les membres de la Ligue présents à l'assemblée furent ensuite unanimes à réclamer que des représentants des propriétaires siègent à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

30 JOURS

La Ligue recommandera dans son propre bill au gouvernement provincial de limiter aux trente jours qui précèdent l'expiration du bail la période d'affichage des maisons à louer, comme on a limité, l'an dernier, à cette période, la visite des logements.

La Ligue recommandera aussi de fixer à 30 jours avant l'expiration du bail l'avis de congé dans le cas où le logis est occupé par tolérance et dans le cas où le bail ne stipule rien à ce sujet. Les propriétaires

La France occupe le Maroc depuis 25 ans

PARIS, 1. — (P.C.-Havas). — Depuis vingt-cinq ans la France est établie au Maroc.

C'est en effet le 30 mars 1912 que fut signé, à Fez, par le sultan du Maroc Moulay Hafid d'une part et le représentant du gouvernement français Regnault le traité historique qui mettait l'empire chérifien sous la protection de la France.

veulent aussi être exemptés de payer le salaire fixé par les contrats collectifs de travail dans l'industrie du bâtiment, lorsqu'ils font réparer leurs maisons.

Les propriétaires demanderont également au Conseil municipal que les loyers des chômeurs, embauchés durant les travaux publics, leur soient quand même payés par la ville qui pourrait se rembourser sur le salaire hebdomadaire de l'ouvrier.

L'assemblée était présidée par M. Emery Sauvé.

André Malraux à Montréal

André Malraux, célèbre écrivain et aviateur français, sera de passage à Montréal en fin de semaine et donnera une causerie publique en français sur la "Petite guerre mondiale d'Espagne", dimanche après-midi à 3 heures à l'American Presbyterian Church, rue Dorchester.

M. Malraux a commandé un escadron d'avions au service des forces gouvernementales d'Espagne. Il se trouve actuellement à Toronto. Il



ANDRÉ MALRAUX

se rétablit des blessures reçues dans une chute d'avion au cours d'un combat contre les rebelles.

Le célèbre écrivain sera probablement dans la métropole samedi matin et donnera ce jour-là une conférence devant les étudiants de l'université McGill.

M. Malraux est l'auteur de "Destinée", récit historique de la révolution chinoise de 1927 à laquelle il a pris part, et des "Jours de Colère", histoire d'un prisonnier dans un camp de concentration.

Le comité montréalais de réception est ainsi constitué: Mme Charles Sise, dont il sera l'hôte durant son séjour ici, Robert Choquette, Jean-Charles Harvey, Jacques Bieler, le Dr Helen R. Y. Reid, le professeur Hemmeon, le professeur Adair, le professeur Noad, le professeur Dorsey et quelques autres.

Au cours d'une de ses envolées, M. André Malraux a découvert la capitale perdue de la Reine de Saba, située sur le bord du désert arabe de Ruba-El-Khali.

10,000 braconniers, fléau destructeur de notre faune

QUEBEC, 1. — (Par Joseph Lavergne). — Le comité de Chasse et Pêche a tenu ce matin, une nouvelle séance, sous la présidence de l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et de la Pêche. M. L.-A. Richard a continué ses explications sur le vaste programme qu'il a préparé avec la collaboration de M. Charles Frémont, surintendant de la Chasse et de la Pêche et qu'il a soumis au comité. A l'adresse du Dr Léo Duguay, député du Lac St-Jean, qui assistait au comité, M. Richard a déclaré que le Lac St-Jean était destiné à devenir la plus grande zone de chasse et de pêche.

NOUVELLES ZONES

M. Richard traite ensuite de la question de diviser la province en nouvelles zones et de raccourcir la saison de chasse. Après études préalables on recommanderait de diviser la province comme suit, avec le temps permis pour chacune:

Cantons de l'est et sud du Saint-Laurent, du 1er octobre au 1er novembre.

Tout l'est de la province au sud du Saint-Laurent, du 20 septembre au 20 novembre.

Le nord du Saint-Laurent à l'est du Saint-Maurice du 20 septembre au 20 novembre;

Nord du Saint-Laurent à l'ouest du Saint-Maurice, du 25 septembre au 25 novembre.

Quelques membres du comité

Réussira-t-on à éviter une grève générale à la General Motors of Canada, à Oshawa?

OSHAWA, Ont., 1er. (Presse canadienne). — La scène des négociations dans le différend ouvrier de la General Motors of Canada s'est transportée d'Oshawa à Toronto où les représentants de la compagnie et des grévistes rencontreront les autorités gouvernementales aujourd'hui. La menace de grève semble avoir été paralysée pour le moment.

La conférence aura lieu dans les bureaux de l'hon. David A. Croll, ministre ontarien du Travail, Louis Fine, administrateur de la loi des contrats collectifs en Ontario sera présent ainsi que Hugh Thompson, un des chefs du Comité de l'orga-

nisation Industrielle, qui selon la General Motors, est l'objet du différend.

Les activités de Thompson à Oshawa ont fort déplu à la compagnie. On sait que les négociations entre les employés et les patrons ont été rompues lorsque James B. Highfield, gérant général de l'usine d'Oshawa, s'est opposé à la présence de Thompson comme un des représentants des employés.

Highfield accuse le Comité de l'organisation industrielle de recourir à l'intimidation pour recruter des membres et prétend qu'elle exploite le différend actuel pour s'implanter au Canada.

Lewis et son organisation à l'oeuvre dans Montréal

John-L. Lewis est maintenant à l'oeuvre dans Montréal. De nombreux émissaires travaillent pour cette puissante organisation (Committee for industrial organization: C.I.O.) qu'il dirige et qui entend amalgamer les ouvriers de l'industrie du fer, de l'acier, du ferblanc et ceux de l'industrie textile dans une même organisation.



John-J. LEWIS

trouvent que la saison serait trop courte et qu'il faudrait y aller un peu plus longuement de façon à préparer l'esprit des gens. On trouve que ce qui détruit surtout le gibier, ce sont les braconniers, qui sont, déclare M. Richard, dans la province au nombre de 10,000, notre faune est à la merci de ces braconniers.

Au sujet des oiseaux migrateurs, M. Richard fournit nombre de notes intéressantes. Il serait d'avis qu'on divise la province en deux zones avec une saison de chasse de deux mois environ. M. Charles Frémont donne à ce sujet des détails intéressants sur les moeurs et les coutumes des oiseaux de mer. Il y a tellement de certaines espèces de ces oiseaux sur la côte Nord du Saint-Laurent qu'on devrait organiser des croisières d'oiseaux ce qui serait un appoint important pour les développements du tourisme chez nous.

Le long des côtes du Labrador canadien on compte pas moins de 300 îles sur lesquelles nichent en abondance certains oiseaux. On a compté 40,000 de ces oiseaux sur une petite île de quelques arpents de superficie.

Il y a trois semaines ils fondaient à cet effet l'Association des ouvriers de l'Amérique du Nord dont 150 ouvriers font déjà partie et qui promet d'atteindre plusieurs milliers d'adeptes d'ici quelque temps.

L'Association de l'Amérique du Nord annonce officiellement son affiliation avec le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et avec le Comité de l'Organisation Industrielle et la Fédération Américaine du Travail.

Les organisateurs entendent mener une campagne afin d'unir les ouvriers de notre métropole et leurs activités s'étendront ensuite à toute la province.

On mande d'Oshawa, Ontario, ou 20 locaux sont affiliés à l'Association amalgamée des ouvriers du fer, de l'acier et du ferblanc, que près de 800 ouvriers seront appelés à faire la grève à la General Motors of Canada si la compagnie refuse de discuter avec le comité dans lequel se trouve M. Hugh Thompson, organisateur du Comité d'organisation.

Les ouvriers réclament temps et demi du salaire pour le travail supplémentaire et la journée de huit heures de travail. Ils veulent une réponse immédiate ou il y aura grève générale.

Victime de l'auto

Théodore Dido, 8 ans, 191, avenue Atlantique, a été gravement blessé lorsqu'il a été renversé par une auto à l'angle de la rue St-Laurent et de l'avenue Atlantique.



Le juge Gustave Perrault a condamné, ce matin, Amédée Desrosches, constructeur, à \$25 d'amende et aux frais de la cause, pour avoir employé des ouvriers qui n'avaient pas leurs cartes de compétence.

LES DOCTEURS DURAND

Dr MARTIAL DURAND

Dr CHARLES-A. DURAND

CHIRURGIENS-DENTISTES

1244 rue MANSFIELD

(coin Ste-Catherine)

Téléphone: HArbour 8383

Montréal-Québec en 3 heures

Nous apprenons que le Canadien Pacifique, afin d'améliorer son service de voyageurs entre Montréal et Québec, s'adressera sous peu à la Commission des Chemins de fer, afin d'obtenir que tous ses convois à destination de Québec partent à l'avenir de la gare de la rue Jean-Talon. Cela afin d'assurer un service régulier et quotidien de trois heures au lieu de trois heures et demie entre Montréal et Québec. Le projet est à l'étude depuis un certain temps et l'on a même fait, nous affirme-t-on, des expériences afin de prouver que la chose peut facilement se faire.

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement meilleur



Au début de la séance de ce matin du comité de législation, les échevins ont offert leurs souhaits à M. Omer Barrière, qui fête aujourd'hui son 46e anniversaire de naissance.

Taxe municipale de \$100 — Reviendra-t-on à la cédule B ? M. RAYNAULT VOUDRAIT QUE LES JOURS DE VOTE SOIENT CONGÉS PUBLICS

Au moment où nous allons sous presse, le conseil discute la question de demander à Québec de revenir à la cédule B qui permettrait d'amender les rapports du comité exécutif, privilège inexistant depuis le régime Brodeur.

Les échevins, réunis en comité de législation, sous la présidence de l'échevin Omer Côté, ont continué l'étude des amendements projetés à la charte de la ville.

Au début de la séance, on a donné lecture de deux clauses laissées en suspend, hier après-midi, pour nouvelle rédaction.

Une taxe de \$200 sera imposée sur tout colporteur, si le nouvel article est sanctionné à Québec; les "Jobbers" devront payer \$100, et tout employé, \$50. Par l'autre clause, la ville réclame le droit d'imposer une taxe de \$100 par année sur tout courtier faisant partie des organisations boursières de Montréal, et de \$1,000 sur toute succursale d'une organisation boursière étrangère ne faisant pas partie de celle de Montréal.

LE VOTE AUX ELECTIONS

L'on est ensuite revenu sur la question de l'heure allouée pour le vote les jours d'élection à Montréal. M. Raynault insiste sur le fait que ces jours devraient être congés publics. M. Lacombe prétend qu'il suffirait d'une demi-journée. M. Dupuis

allègue que les ouvriers devront travailler, même si c'est congé public; il est en faveur de la motion Biggar que les polls soient ouverts de 8 h. a.m. à 7 h. p.m. La motion est acceptée.

\$100 SUR LES ETRANGERS

M. Savignac est revenu sur le pa-

ragraphe nn de la clause 53, stipulant qu'une taxe de \$50.00 pourra être perçue par la ville sur tout débardeur d'en dehors de la province qui viendra travailler sur le port. M. Savignac croit que l'on devrait stipuler \$200 au lieu de \$50. Plusieurs échevins s'opposent à ce montant, et l'on en vient à une entente en remplaçant \$50 par \$100.

LES ESTIMATEURS

M. Honoré Parent donne certaines explications aux échevins au sujet de la clause suivante, pourvoyant à l'établissement d'un nouveau système d'évaluation foncière à Montréal.

(Suite à la page 9)



M. LUCIEN BOURASSA

* * *

Le maire L. Bourassa de Shawinigan décédé

SHAWINIGAN FALLS, 1. — M. Lucien Bourassa, maire de Shawinigan depuis l'automne dernier, est décédé à sa résidence, à Shawinigan de bonne heure ce matin. Il était malade depuis plusieurs mois.

M. Lucien Bourassa était un homme d'affaires bien connu de Shawinigan. Il était gérant de la Cie de Bois et Charbon de Shawinigan. Né

(Suite à la page 9)

Que ne tentera-t-on pas de collectionner?

PARIS, 1. — (P.C.-Havas). — La ville de Paris subit chaque année une perte sèche de quinze mille francs du fait de la manie curieuse de certains collectionneurs d'objets hétéroclites.

Ce sont les clous d'acier larges d'une main qui bordent les passages réservés aux piétons pour traverser les rues qui sont l'objet de convoitise des maniaques de collection originale.

1 mort à la minute

Les cadavres entrent à la Morgue à une moyenne de 60 à l'heure depuis 7 hrs. 30 du matin. Le téléphone a sonné continuellement et les officiers de la Morgue, fatigués et harassés, ont dû demander assistance au reporter de la "Patrie" pour prendre soin de l'appareil, durant quelque temps.

Les appels, invariablement, commençaient comme suit: "Is this Harbour 2663?" — Quelqu'un a-t-il appelé Mme... X... ou M... Z... ou Mlle Y...? Et le reporter répondait: "Non, madame, nos morts n'ont pas droit de se servir du téléphone et la plupart d'entre eux dorment sans se gêner que c'est aujourd'hui le premier avril! Les mots que nous avons entendus alors, sont difficiles à imprimer... mais il y a des gens qui connaissent de nombreux saints...!"

Aux héros de 37



Fac simile de trois timbres conçus et émis par la Société Saint-Jean-Baptiste pour commémorer le centenaire des patriotes de 37. A gauche, la bataille Saint-Denis, au centre, Louis Joseph Papineau, l'une des grandes figures de l'époque, à droite, l'église de Saint-Eustache où périrent plusieurs patriotes.

Le gant trouvé sur la scène du meurtre s'adapte à sa main

NEW-YORK, 1er. — L'enquête soulevée par le triple meurtre de Beekman Hill se centralise aujourd'hui autour de la personne de Joseph Gédéon, père de Véronica et sur ses allées et venues dans la nuit du crime.

Arrêté une seconde fois par la police, il a été soumis à un interrogatoire serré de plusieurs heures. On voulait savoir exactement ce que fit Gédéon durant l'espace de trois heures et quarante-cinq minutes, samedi soir et dimanche matin. Les détectives lui demandèrent également à plusieurs reprises pourquoi il passa la soirée de mardi à jouer aux quilles et à boire de la bière, alors que les cadavres de sa femme et de sa fille étaient exposés chez un entrepreneur de pompes funèbres. On le pressa de mille et une questions, mais l'époux et père des deux femmes assassinées demeura bouche close.

Les autorités policières ont déclaré qu'une accusation d'avoir violé la loi Sullivan—loi qui défend la possession d'armes à feu sans permis — sera portée contre Jo-

seph Gédéon. Un revolver fut en effet retrouvé dans la boutique où il travaillait.

(Suite à la page 9)

Vous êtes-vous laissé faire un poisson d'avril?

Aujourd'hui, c'est le premier avril. Truisme, dira-t-on. Oui, oui, tout le monde le sait, ou peu s'en faut, mais nombre de gens agissent comme s'ils ne le savaient pas, et ce sont ceux-là qui sont l'objet des joyeuses mystifications communément appelées "poissons d'avril". Les plus fins s'en font passer. Il y a un moyen de les éviter, mais il s'agit de vouloir le prendre, quand on peut. Le voici: ne pas travailler le 1er avril, demeurer au lit toute la journée avec un beau livre, n'ouvrir la porte à personne, ne point répondre au téléphone, n'accepter aucun cadeau, ne manger que ce qu'on a acheté soi-même la journée précédente. Faites cela et tous les mystificateurs seront marrés.

L'origine de la coutume de faire des poissons d'avril est assez lointaine. Voici la raison qu'on donne souvent de cette curieuse appellation: une ordonnance de Charles IX, roi de France, ayant reporté au 1er janvier le début de l'année qui jusque-là avait commencé le 1er avril, les étrennes ne se donnaient plus qu'au jour initial de janvier, et le 1er avril on ne fit plus que des félicitations de plaisanterie aux personnes qui s'accommodaient avec regret du nouveau régime. On fit mieux encore: on s'amusa à mystifier par des cadeaux simulés ou par de faux messages; et, finalement, comme au mois d'avril le soleil quitte le signe zodiacal des Poissons, nos aïeux donnèrent à ces simulacres le nom de poisson d'avril.

Régat musical aux Oliviers



Son Honneur le maire Adhémar Raynault devait adresser la parole au 290e déjeuner-causerie des Oliviers mais, appelé d'urgence à Québec, il ne put venir. L'échevin J.-E. Jeannotte vint l'excuser auprès des membres qui eurent, au lieu de la causerie du maire, un délicieux régat musical qui leur fut fourni gracieusement par MM. Roger Filiatrault et Oscar O'Brien, du fameux Quatuor Alouettes. Ces deux derniers donnèrent une causerie sur la musique, entremêlée de chansons exécutées avec brio par M. Filiatrault. On remarque ici, de gauche à droite, MM. Roger Filiatrault, le docteur E. Hurtubise, gouverneur de la Société, l'échevin Jeannotte, Oscar O'Brien et l'abbé J.-Armand Sabourin, aumônier de la Société. — (Photo la "Patrie").

Cautionnement de \$3,000

Michel Darwich, accusé d'avoir mis le feu à son magasin, rue Ontario est à comparu ce matin devant le juge Jules Desmarais et subira son examen volontaire le 8 avril. Il a été laissé en liberté moyennant cautionnement de \$3,000.

L'anniversaire de Vimy

Pour célébrer l'anniversaire de Vimy, l'amicale des Officiers du 22e bataillon F.E.C. donnera un dîner au Club Canadien, samedi, le 10 avril prochain, à 7 heures. Les membres sont priés de communiquer avec le comité d'organisation, suite 675, Edifice Sun Life, Montréal.

M. Hector Authier perd son élection...de 1935

QUEBEC, 1 (Par Joseph LaVerne).—Sa Seigneurie le juge Cannon a rendu jugement dans la cause en contestation de l'élection de M. Hector Authier, comme député de l'Abitibi, en novembre 1935.

M. Emile Lesage, député actuel de l'Abitibi, avait inscrit une action en contestation de l'élection de M. Authier. Celui-ci a confessé jugement pour une partie des allégués dans cette cause et le juge Cannon a rendu jugement en annulant l'élection et en rendant les frais payables par le défendeur.

THÉ
"SALADA"
Orange Pekoe

“Attirons les industries en protégeant le capital”, déclare l'hon. Du Tremblay

QUEBEC, 1er. (Par Joseph La Vergne). — Une intéressante séance du Conseil Législatif a été tenue, hier après-midi, sous la présidence de l'hon. M. Alphonse Raymond. Au cours de la séance on a continué le débat qui avait été soulevé par une motion de l'hon. M. Martin concernant les remèdes à apporter au chômage et qui avait été ajourné par l'hon. M. Du Tremblay. Ce dernier a fait sur le sujet un discours fort pratique contenant d'intéressantes suggestions qui se rapportent surtout à l'industrialisation des villes et des campagnes et à la colonisation d'après un plan méthodique et suivi. On lira plus loin les remarques de l'hon. M. Du Tremblay. Le débat sera continué par l'hon. M. Ernest Ouellette.

Au début de la séance, plusieurs projets de loi du gouvernement ont été passés en première lecture:

Loi relative au bien-être de l'enfance;

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques;

Loi pourvoyant à la refonte des lois de la province;

Loi modifiant la charte de la Cie des Tramways Chambly-Verchères;

Loi concernant la cité de Saint-Hyacinthe et sa Chambre de Commerce.

La deuxième lecture de ces projets de loi a été remise à la prochaine séance.

LES VENTES A TEMPERAMENT

L'hon. M. Martin a présenté une motion demandant de modifier la loi des ventes à tempérament. Cette loi, d'après l'hon. M. Martin, est faite pour le marchand surtout et ne protège pas l'acheteur. Celui qui achète à tempérament paie 15 à 20 pour cent de plus que celui qui paie comptant et il arrive qu'il soit privé de ses effets, à la fin, s'il est dans l'incapacité de payer le solde de ce qu'il doit. M. Martin voudrait que lorsqu'on vend à tempérament, on dresse une liste des objets achetés avec la liste des prix pour chaque article. De cette façon l'acheteur pourrait conserver les articles qu'il aurait payés par ses premiers termes. Si un article est acquitté, l'acheteur reste possesseur de cet article.

L'hon. M. Ouellette suggère que chaque article soit soumis à un contrat séparé, ce que l'hon. M. Martin ne croit pas nécessaire. Quoiqu'il en soit, dit M. Martin, il y a des marchands honnêtes et d'autres qui ne le sont pas. Et il y a des abus.

L'hon. M. Scott a ajourné le débat sur cette motion.

LES RESSOURCES NATURELLES.

La Chambre a passé ensuite en deuxième lecture le projet de loi relatif à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Par cette loi, on sait que les compagnies qui veulent acheter des ressources naturelles dans notre province doivent être incorporées dans la province. On réserve la 5ème lecture de ce projet de loi à une autre séance.

LES PECHERIES.

On passe également en deuxième lecture le projet de loi de l'hon. M. Onésime Gagnon favorisant les progrès des pêcheries et aidant les pêcheurs. A ce sujet l'hon. M. Laferté tient à faire quelques remarques, après que Sir Thomas Chapais eut donné quelques explications sur ce projet de loi. Le leader de la gauche souligne que ce que l'on demande par cette mesure, a été inauguré, même plus en grand, sous l'ancienne administration, par l'hon. M. Perrault qui a fait construire une quinzaine d'entrepôts frigorifiques. Il remarque même que l'on a dépensé alors pour les pêcheurs non pas \$109,000 comme on veut le faire par la mesure actuellement à l'étude, mais \$200,000. On passe la même politique sous la même forme, conclut M. Laferté.

COMME AVANT 1922.

L'hon. M. Kelly se dit très satisfait de cette loi. Cette politique,

dit-il, fera beaucoup de bien à nos pêcheurs comme elle en a déjà fait. Il a entendu dire que le premier ministre de la province avait exprimé l'opinion que les pêcheries maritimes de la province devraient retourner au gouvernement fédéral qui les administrerait avant le jugement du Conseil Privé de 1922. C'est une opinion qu'il approuve entièrement. Depuis, dit-il, ce fameux jugement de 1922, le gouvernement fédéral a adopté en faveur des pêcheries une politique intensive dont toutes les autres provinces ont profité moins la province de Québec. Il y a, dit l'hon. M. Kelly, une différence entre aider les pêcheurs et développer les pêcheries. Ce que nous faisons actuellement, c'est d'aider les pêcheurs. Nous ne développons pas du tout nos pêcheries et de ce côté nous n'avons encore rien fait. Nous n'avons pas l'organisme nécessaire, tandis que le gouvernement fédéral possède cet organisme, mais qui fonctionne uniquement en faveur des autres provinces. Par nos diverses lois, nous aidons très sensiblement les pêcheurs à tel point que d'autres provinces demandent au gouvernement fédéral de faire pour les pêcheurs ce que fait la province de Québec pour les siens. Bref, d'après M. Kelly, ce jugement du Conseil Privé de 1922 n'a pas été une bien grande victoire pour nous et le mieux qu'il faudrait aujourd'hui, ce serait de retourner nos pêcheries à Ottawa.

L'hon. M. Ouellette est de cet avis. Quant à l'aide que nous donnons aux pêcheurs il voudrait qu'on intéressât la Coopérative des Pêcheurs qui verraient aux améliorations à faire.

Sir Thomas Chapais tient à féliciter l'hon. M. Kelly pour la distinction qu'il a faite entre l'aide aux pêcheurs et le développement des pêcheries. Il est certain, dit-il, que le gouvernement fédéral possède un organisme qui est plus de nature que le nôtre à développer les pêcheries maritimes. Le succès remporté en 1922 n'a pas été très heureux pour nos pêcheries. Mais le projet de loi qu'on étudie actuellement ne touche pas, en somme, aux pêcheries. Il sait cependant que l'hon. M. Gagnon est prêt à tout faire pour favoriser les pêcheries.

La troisième lecture du projet de loi est remise à la séance suivante. Avant de s'ajourner le Conseil Législatif adopte en première lecture le bill concernant l'aide aux mères nécessiteuses.

L'hon. M. Du Tremblay

L'honorable M. P.-R. Du Tremblay reprit ensuite le débat qu'il avait ajourné sur la motion de l'honorable M. Martin: "Que cette Chambre est d'avis que certaines mesures pourraient être prises qui auraient pour effet de diminuer plus rapidement l'étendue et l'intensité de la crise économique dont souffrent encore notre province et le Canada tout entier. C'est une question importante qu'a soulevée notre collègue et qui demande une aussi brève solution que possible. L'auteur de la motion suggère deux solutions pour apporter remède aux maux dont nous souffrons: d'abord, l'immigration à raison d'un million par année dans notre pays, ce qui activerait, prétend-il, l'emploi des ouvriers.

L'honorable M. Du Tremblay ne partage pas cette opinion, encore que des hommes très impor-

tants dans notre pays soient en faveur de l'immigration. Il ne croit pas que cela guérirait nos maux. Cela même ajouterait un autre mal à ceux dont nous souffrons. Dans les villes, ce serait autant de chômeurs de plus à nourrir, et dans les campagnes, ce surplus de population ferait diminuer les prix des produits agricoles.

L'EMPLOI FEMININ

L'auteur de la motion suggère encore, comme remède, la cessation de l'emploi féminin. Il ne partage pas plus cette opinion que l'autre. Il ne croit pas que l'emploi de la femme ait assez d'ampleur dans les campagnes et dans les villes qu'il puisse nuire au travail masculin. Depuis une cinquantaine d'années, dit-il, bien des choses ont changé et beaucoup de travaux, grâce à ces changements, peuvent être accomplis par des femmes sans que cela nuise au travail masculin. Ces deux suggestions, donc, ne seraient pas une panacée à la situation présente. Le chômage actuellement, continue l'honorable M. Du Tremblay, est presque aussi considérable qu'il était, voilà quatre ans. On a dépensé cinq cent millions pour aider les chômeurs et on dépense encore actuellement pas moins de quatre-vingt millions de piastres par année, et pourtant on ne corrige pas la situation. C'est qu'on ne va pas à la cause du mal. Il faudrait apporter quelque chose qui serait permanent; commencer par le commencement. On a passé et on passe beaucoup de lois qui peut-être, atténuent la situation, mais qui ne vont pas au fond des choses. Nous n'avons pas assez d'emplois actuellement pour toutes les classes de travailleurs et surtout à des prix rémunérateurs.

INDUSTRIALISER NOS VILLES ET NOS CAMPAGNES

Ce qu'il faut, en l'occurrence, c'est de créer quelque chose qui donne des emplois et du travail. Il faudrait industrialiser nos villes et nos campagnes. Et il faudrait cette industrialisation par la protection de travail et du capital à la fois. Si nous avions beaucoup de petits centres industriels, comme autrefois, cela donnerait du travail à nombre d'ouvriers de nos campagnes. Pour arriver à cela, il faut aussi des lois qui protègent la classe ouvrière d'abord; des salaires raisonnables qui permettent à l'ouvrier de faire vivre sa famille. Mais quand ces lois seront faites, il faudra donner aux ouvriers des industries. Pour attirer ces industries il faudra aussi donner au capital une juste protection pour assurer la mise de leur capital. Ce sera dans l'intérêt des ouvriers, car ils reconnaissent la nécessité du capital sain.

A quoi sert, demande l'honorable M. Du Tremblay, tant de lois pour les ouvriers, si on ne leur donne pas des industries où ils peuvent travailler? Or, pour avoir des industries, il faut raisonnablement protéger le capital. Pourquoi menacer le capital de confiscation et de lois spoliatrices? Cela fait mal surtout à la classe ouvrière.

UN PROJET DE LOI DESAVANTAGEUX

L'honorable M. Du Tremblay fait, en passant, une allusion à un bill qui vient d'être présenté et par lequel on demande de taxer la machinerie. Il ne croit pas que ce serait

une bonne chose pour nous et que la réalisation de l'objet de ce bill, tant qu'Ontario ne fera pas la même chose, nous placerait dans une position inférieure à l'Ontario où l'on cherche par tous les moyens possibles à attirer les industries. Il rappelle la loi de l'Ontario où précisément on fait le contraire de ce qu'on veut faire ici, c'est-à-dire qu'on exempté toutes les machineries de taxes par les municipalités.

Le grand point, continue l'honorable M. Du Tremblay, dans les circonstances, c'est de nous appliquer à attirer le capital et de fonder des industries. Il est temps que ces choses-là soient dites et faites pour protéger l'ouvrier; et il est temps aussi de faire des lois qui attirent le capital. Il ne faut pas que l'on croie que la Province de Québec soit l'ennemi du capital.

PLACER 100,000 FAMILLES

L'honorable M. Du Tremblay suggère aussi un autre remède. Ce serait un plan de colonisation pratique et suivi. Il cite à ce sujet, une conférence faite par M. J.-B. Lantôt, publiciste du Département de la Colonisation du Canadian National, qui déclare qu'un tel plan serait capable d'accommoder cent soixante mille familles. D'après lui,

trois choses actuellement sont essentielles pour coloniser: des terres fertiles, une population et de l'argent. Nous avons des terres fertiles, une population et de l'argent. Nous avons des terres fertiles et la population nécessaire. Si nous avions un plan suivi, méthodique, pratique, nous pourrions facilement placer tous nos jeunes gens qui n'ont pas de travail. Nous dépensons beaucoup, on le sait, pour le chômage. A Montréal, chaque chômeur nous coûte \$650 par année, et il en coûterait \$1300 pour établir à demeure un colon. Jamais, on ne pourrait trop faire pour la colonisation dans cette direction. J'espère, dit en terminant l'honorable M. Du Tremblay, que le plan que nous soumet l'honorable Ministre de la Colonisation actuel, sera un plan pratique. C'est parce que naguère, nous n'avions pas de plan pratique de colonisation, que deux millions des nôtres s'en sont allés aux Etats-Unis. Il n'est jamais trop tard pour marcher dans la bonne voie, et le gouvernement actuel voudra marcher dans ces deux directions: l'industrialisation et la colonisation.

L'honorable M. Ernest Ouellette propose l'ajournement du débat.

Québec aidera financièrement nos compatriotes ostracisés

Une active campagne de propagande par la voie des journaux, de la radio et de conférences prendra sous peu de l'ampleur pour informer le public des grandioses manifestations qui marqueront les assises à Québec du 27 juin au 1er juillet du deuxième congrès de la langue française.

On sait déjà que des personnalités françaises, louisianaises, franco-américaines, acadiennes et autres prendront part dans la vieille capitale à l'affirmation de la vitalité de notre langue et de notre survie ethnique en terre américaine. Plus de quatre-vingts comités paroissiaux s'occupent déjà d'organiser des fêtes religieuses, patriotiques et civiles à Montréal pendant la tenue du congrès à Québec.

Ce deuxième congrès marquera, dit-on, la création de plusieurs organismes permanents qui développeront et solidifieront la lutte en faveur de l'intégrité du français et apporteront aux groupes minoritaires canadiens-français dissimulés

dans les autres provinces des raisons tangibles de vouloir rester fidèles à leur origine.

FONDS NATIONAL DE \$10,000

En effet un fonds initial de \$10,000 sera créé au cours de la tenue du congrès pour aider ces groupes minoritaires dans leurs multiples problèmes où l'école, la langue et la religion ne tiennent pas la moindre place. Ce fonds bien minime, il va sans dire, sera augmenté par des dons et des argents provenant de différentes sources. Il y a tout lieu de croire que d'ici quelques années des sommes importantes seront à la disposition de ce fonds.

Les employés fédéraux seront plus ponctuels

Un fort contingent d'employés du gouvernement fédéral ont eu une très désagréable surprise lorsqu'ils reçurent, hier, leur chèque de salaire pour le mois d'avril, le dernier mois de l'année fiscale 1936.

En effet, ces employés se sont vu enlever différentes sommes, variant de quelques sous dans certains cas, à \$2, \$3, et même \$6 et \$7. Ces montants déduits des chèques de salaire de certains des employés constituaient une amende imposée à ceux qui ne sont pas arrivés à temps, le matin, pendant l'année.

Par suite d'une décision des autorités, depuis le début de l'année, l'on tient compte de l'heure exacte de l'entrée au travail de chaque employé. Aucune retenue n'est faite sur les salaires pour aucun d'eux pendant l'année, mais chaque minute de retard est ajoutée, tous les jours, au total des minutes précédentes.

Tenez, par instants, je me sentais tant d'orgueil d'être catholique que j'ai peur d'être obligé de m'en confesser. — Paul LAMACHE.

Signe évident de prospérité

Un record pour quelques années a été établi aux bureaux de Montréal du Revenu National, hier, dernier jour de l'année fiscale 1936-37. Les douanes et accises ont rapporté \$92,611,068.20, soit \$12,837,685.05 de plus qu'en l'année 1935-36. L'an dernier, le gain sur l'année précédente n'était que de \$8,973. Dans la journée d'hier seulement, il est entré dans le trésor local, \$1,521,476.59.

Le Pape reprend ses audiences dans la grande salle du trône

CITE DU VATICAN, 1er. (P.A.) — Le Pape Pie XI a repris aujourd'hui ses audiences dans la grande salle du trône, situé au-dessous de ses appartements particuliers. C'est là qu'il a reçu ce matin cinq cardinaux. On a annoncé officiellement que le Saint-Père accordera samedi une audience générale à un groupe de nouveaux mariés.

Un parc national pour le district de Montréal

QUEBEC, 1er. (Par Joseph LaVergne). — La Chambre a abattu hier beaucoup de besogne. Elle a tenu deux séances. Cinq bills privés ont été adoptés. Le bill des chiens errants, qui fut la dernière loi du régime libéral, a été adopté après une discussion de deux heures. La loi concernant le parc National de la Gaspésie a été votée. Presque toute la séance du soir fut consacrée à l'étude des résolutions relatives à la loi d'assistance aux aveugles. On prit le vote sur ces résolutions. Le résultat fut de 50 à 11. Comme le jour précédent, tous les membres de l'opposition déguisée étaient absents au moment de la prise du vote.

La loi modifiant la charte de Verdun a été adoptée. On a adopté la loi constituant en corporation les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec et la loi modifiant la charte de "les religieuses soeurs Hospitalières de Saint-Joseph de de l'Hôtel-Dieu de Montréal".

La discussion fut vive à certains moments. On a parlé à peu près de tout.

Le premier ministre a fait une déclaration importante concernant la rumeur qui veut qu'il soit candidat à la succession de l'Hon. M. R. B. Bennett, le chef conservateur fédéral. Il a déclaré: "Nous avons reçu un mandat provincial et nous entendons le conserver".

Majorité de 408

Le premier ministre a, au cours de la séance du soir, annoncé que le pointage judiciaire de Beauce était terminé et que M. J. Emile Perron avait été déclaré élu par une majorité de 408, vingt bulletins ayant été rejetés parce qu'ils ne portaient pas les initiales du sous-officier rapporteur. Il annonça aussi que le nouveau député de Beauce prendrait probablement son siège en Chambre aujourd'hui.

Après la présentation des rapports des comités, le président appelle la motion de M. Léon Casgrain (Rivière-du-Loup) qui se lit comme suit: "Copie de toute correspondance, depuis 1930, entre le gouvernement et toute personne, relativement à la construction de deux ponts, à Saint-Clement, dans le comté de Rivière-du-Loup; l'un sur la rivière Senescoupe et l'autre sur la rivière Trois-Pistoles, ce dernier communément appelé, "Pont du moulin Beaulieu".

L'honorable John Bourque donne des explications assez longues sur ces deux ponts et l'enquête que les ingénieurs du département ont conduite à leur sujet en 1933.

M. Casgrain met fin à la question en disant que la reconstruction de ces deux ponts est urgente et nécessaire.

Un autre ordre de la Chambre au nom du député de la Rivière-du-Loup, se lit comme suit: "Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne, depuis le 17 août 1936, relativement à l'établissement d'un bureau de colonisation à Notre-Dame-du-Lac, dans le comté de Témiscouata et à la fermeture du bureau de colonisation de Rivière-du-Loup".

LES CHIENS ERRANTS

La Chambre passe ensuite en deuxième lecture le bill de M. Laurent Barré concernant les chiens errants. La Chambre se forme en comité plénier pour étudier ce projet de loi.

L'hon. Gilbert Layton demande que le bill soit rédigé de façon que l'exécution des chiens errants soit laissée à un officier de la Société protectrice des animaux. M. Franck Connors, député de Sainte-Anne ajoute aussi quelques mots.

Le Dr C. Poullot: Le bill dit que seuls les chiens dangereux doivent être abattus. Un chien muselé, bien que pas dangereux, peut cependant s'attaquer à un mouton et causer sa mort.

M. Barré: Je suis surpris de voir que l'on donne autant d'importance à ce petit bill, et aussi de voir que l'on s'oppose à une loi qui ne peut nuire à personne. Ce serait donner lieu à des abus que de laisser l'exécution des chiens à un officier de la Société protectrice des animaux. Actuellement, il y a des fils d'hommes qui, au point de vue protection, aimeraient peut-être autant être des fils de chiens.

M. Rochefort: Est-ce que le chien qu'on appelle Pitkin pour qui on veut aceter une muselière, peut être de cette catégorie?

M. Barré: Je ne connais pas ce chien-là, "Pitkin".

M. Barré continue en disant que les chiens errants sont ramassés par la police dans les villes. Il souligne que les cultivateurs ont cessé l'élevage des moutons à cause des dommages causés par les chiens. Il prétend que l'on devrait permettre d'abattre les chiens qui traînent sur les terrains étrangers sans être accompagnés de leur maître.

M. Duplessis: C'est un bill très important. Dans ma pratique comme avocat j'ai rencontré souvent le cas de cultivateurs qui poursuivaient pour les dommages causés à leurs troupeaux par des chiens. Quand les chiens courent après les moutons, ce n'est pas le temps d'aller chercher un juge de paix pour faire un procès. Je trouve cependant que la loi offre un danger, celui que l'officier municipal tue par malice le chien d'un individu qu'il n'aime pas. On devrait ajouter une clause pour le tenir responsable des dommages qu'il pourra causer par malice.

M. Bona Dussault: J'ai été pendant longtemps dans la politique municipale et tous les ans cette même question est revenue sur le tapis. Quand il arrive que les chiens font des dommages aux moutons ce sont des procès à n'en plus finir. La loi que l'on propose n'est pas une loi coercible, c'est l'octroi d'un simple pouvoir aux municipalités. On a peut-être trop restreint les pouvoirs des municipalités autrefois et quand je vois une loi en vertu de laquelle on leur donne des pouvoirs je ne puis m'empêcher de l'approuver.

On discute encore quelque temps sur les moyens de rendre le bill plus effectif. Finalement, les amendements sont agréés et le bill est adopté en troisième lecture à l'unanimité.

LE PARC NATIONAL EN GASPESIE

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier les résolutions relatives au bill concernant le Parc National de la Gaspésie.

L'hon. M. Onésime Gagnon, parrain du bill, dit qu'il s'agit par cette loi de créer une nouvelle source de revenus pour la Gaspésie et de faire acte de réparation envers la Gaspésie. En 1906, on avait créé une immense réserve de chasse et de pêche dans la Gaspésie. On avait même exprimé l'intention de faire de cette réserve un sanctuaire pour la protection de la faune. Mais la loi est restée lettre morte et l'on a continué à concéder des droits de coupe et des droits de chasse et de pêche dans le territoire désigné.

On n'a même pas songé à protéger le gibier. L'original et le chevreuil, qui étaient en si

grande abondance dans la Gaspésie, sont en train de disparaître.

Nous ne voulons plus d'un Parc National dans les statuts, déclare le ministre. Nous voulons un vrai parc national et nous voulons que la Gaspésie devienne une terre d'espérance.

TROIS ELEMENTS

La loi ne dit pas quel site sera choisi pour y établir ce parc. Mais le ministre dit que l'on cherchera, dans la détermination du site, trois éléments principaux. Un élément de beauté d'abord. Il faut qu'un parc national attire par la beauté de ses lacs, de ses sites, de ses rivières et de ses panoramas. Il doit être un véritable musée où l'on peut admirer non pas des natures mortes, mais une nature vivante. Or, tous ceux qui connaissent le territoire situé près de Ste-Anne des Monts, territoire où se trouve le mont Albert, admettront qu'il n'y a pas de plus bel endroit dans la province pour y situer un parc national.

Il faut un deuxième élément: des facilités sportives. Or, la Gaspésie possède toutes les facilités voulues pour la pêche de poissons vigoureux comme le saumon et la truite, et pour la chasse. C'est même le seul territoire de la province où l'on rencontre encore le caribou.

Enfin, un troisième élément est essentiel: les facilités d'accès. Jusqu'ici, les touristes se sont contentés de faire le tour de la Gaspésie. Il n'y a rien pour les retenir. C'était un non sens. Il faut de toute nécessité les retenir. Nous allons construire un chemin, dit-il, qui va traverser du nord au sud le parc. Nous allons également en construire un autre qui va le traverser de l'est à l'ouest, c'est-à-dire dans le centre.

Le ministre fit remarquer qu'il y avait beaucoup d'autres endroits idéaux pour des parcs nationaux dans la province, mais que pour le moment le gouvernement devait, étant donné les ressources financières, se limiter au parc national de la Gaspésie.

Il fit remarquer que l'ancien régime n'avait non seulement rien fait pour la réserve de chasse et de pêche dont il était fait mention dans les statuts de 1906, mais qu'il avait même loué les forêts à des compagnies forestières. Nous, nous allons chasser du parc les intérêts privés. Nous allons faire disparaître les droits de coupe, les droits miniers et les droits de chasse et de pêche dans les limites du parc, lorsque ces limites seront déterminées par les officiers de son département.

M. Bastien: Le député de Berthier déclara tout d'abord qu'il concourait dans les idées du ministre. Il fit toutefois remarquer que le gouvernement conservateur en 1895 avait décidé de créer deux parcs nationaux, le Parc des Laurentides et le parc de la Montagne Tremblante et que le gouvernement du temps n'en avait rien fait.

Le ministre, dit-il, a parlé d'une loi de réparation. Mais sa loi de réparation devrait être plus étendue et plus généreuse. Le district de Québec est de beaucoup plus favorisé que le district de Montréal. Il rappelle que dans le district de Québec, il y a le parc national des Laurentides, le Jardin Zoologique et le Parc de l'Île d'Orléans. Je ne veux pas faire de discrimination, mais je trouve que Montréal est négligé.

Quelqu'un: Mais par qui? Qui était au pouvoir?

Le député de Berthier voudrait que l'on ouvre le parc de la Montagne Tremblante. Il y a, dit-il, au-delà de 200 lacs à la truite. Ce serait de nature à favoriser Montréal. La distance de Montréal n'est que de 80 milles.

L'hon. M. Duplessis: Le premier ministre s'étonne que le député de Berthier veuille soulever une partie de la province contre une autre partie de la province. C'est indigne d'un membre de cette Chambre, dit-il, d'agir ainsi. Avant de parler de réparation, le député de Berthier devrait plutôt commencer par réparer le tort qu'il a commis alors qu'il était ministre et alors qu'il supportait l'ancien régime.

Le ministre des Mines apprend à M. Bastien que les exploitations forestières dans le parc national des Laurentides cesseront s'il n'en tient qu'à lui.

M. Barrette, (Terrebonne): M. Hermann Barrette se déclare satis-

fait de la loi pour la création d'un parc national dans la Gaspésie. Il informe la Chambre qu'il a eu avec le ministre des Mines de nombreuses entrevues et qu'il a tout lieu de croire que dans un avenir très rapproché la région de Montréal aura aussi son parc national. Il s'élève lui aussi contre l'esprit de clocher soulevé par le député de Berthier et lui demande de ne pas trop critiquer parce que ce serait de nature à nuire au travail que lui et d'autres députés sont à faire pour un parc pour la région de Montréal.

UN PARC NATIONAL DANS LA REGION DE MONTREAL

Le Dr Léo Duguay demande qu'on n'établisse pas une législation aussi rigoureuse pour le Parc National des Laurentides.

L'hon. O. Gagnon. — Nous ne voulons pas décréter qu'il ne sera pas permis de couper un seul arbre. Il sera permis de le faire lorsque cela deviendra nécessaire pour la beauté et l'amélioration du parc. Pour ce qui est de la création de la réserve de la Montagne Tremblante elle remonte à une loi de l'année 1895. C'est mon désir de doter la région de Montréal d'un parc national. Nous voulons donner pleine justice à Montréal. Nous cherchons depuis le mois de septembre quel est le meilleur endroit pour l'ouverture d'un parc. Ce choix est rendu difficile par le fait que tous les députés de la région le demandent pour leur comté. La province est la seule dans tout le Canada à ne pas avoir d'un parc national fédéral. Nos ressources sont limitées. Nous ne demandons qu'une somme de \$25,000 pour l'ouverture du Parc de la Gaspésie. Je demande aux députés d'étudier s'il ne serait pas opportun de demander au gouvernement fédéral de collaborer pour que nous jouissions d'une petite part des sommes votées pour l'entretien des parcs nationaux. On vote des sommes considérables pour les parcs de l'Ouest, nous pourrions en demander une partie. On a dit que l'an dernier 600,000 autos américaines avaient visité la province de Québec. C'est bien peu en comparaison de l'Ontario qui a reçu la visite de trois millions d'autos américaines. Je prévois le temps où le tourisme sera notre plus importante ressource naturelle. Avant de terminer je tiens à dire que je serais heureux de l'accepter si mes collègues veulent mettre à ma disposition une certaine somme pour l'ouverture d'un parc national dans la région de Montréal.

A une remarque de M. Bastien M. Gagnon ajoute que jamais la province de Québec ne consentira à se départir d'une parcelle de la péninsule gaspésienne. Pour jouir des octrois du fédéral le gouvernement de la province doit abandonner tous ses droits sur les terrains ainsi affectés à un parc national.

A la suite de ces remarques les résolutions sont adoptées en troisième lecture. Le bill subit sa deuxième lecture et sera étudié en comité plénier à la prochaine séance.

La Chambre vote ensuite en deuxième lecture les lois suivantes: Loi relative au taux d'intérêt des taxes municipales et scolaires; loi relative aux déclarations des compagnies et des sociétés; loi concernant la révision des divers systèmes de taxation; loi favorisant par une exemption de taxes, l'amélioration des propriétés.

DEUX BILLS APPROUVES

La Chambre s'ajourne alors à 8 h. 30. Deux bills privés d'intérêt rela-

tif sont adoptés en troisième lecture à la reprise de la séance, à 8 heures 30. La Chambre se forme ensuite en comité plénier pour étudier le projet intitulé "Loi constituant en corporation Les Frères des Ecoles chrétiennes de Québec."

M. Duplessis. — L'article 7 dit que la corporation devra transmettre au lieutenant gouverneur, lorsque requise, rapport de son personnel, de ses affaires et de ses règles et règlements. Je n'ai aucune hésitation à dire que lorsque j'étais chef de l'opposition j'ai combattu cette mainmise de l'Etat sur les affaires des communautés religieuses. C'est l'intention du gouvernement de ne pas intervenir dans les affaires des communautés, de respecter leur autonomie. Je propose donc que l'article soit biffé (appl.)

Le comité abonde dans cette opinion.

Le projet subit sa troisième lecture.

On adopte ensuite le bill qui permet à la ville de Kénogami de convertir sa dette. M. Arthur Larouche (Chicoutimi), parrain du projet, explique que par cette conversion de dette la ville de Kénogami va économiser \$18,000 par année, ce qui va lui permettre d'équilibrer son budget.

Le bill est adopté en troisième lecture.

Deux autres projets sont adoptés de même sans discussion.

L'AIDE AUX AVEUGLES

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier les résolutions préliminaires au projet relatif à l'aide aux aveugles.

L'hon. W. Tremblay déclare que le gouvernement par cette loi démontre son désir de contribuer à soulager les déshérités. Il dit que le nouveau gouvernement prouve par cette loi la différence qui existe entre lui et l'ancien gouvernement qui, pendant plusieurs années après 1927 a toujours refusé d'accorder la pension aux vieillards réclamée à maintes reprises en Chambre.

Le ministre du Travail félicite le premier ministre dont il vante la célérité à remplir ses promesses. Il ajoute que le premier ministre ne regarde pas si la loi, à Ottawa, a été passée par un gouvernement d'une couleur ou de l'autre.

M. Tremblay dit qu'il espère que la loi passera à l'unanimité de la Chambre. Il admet que le cas des aveugles est prévu dans la loi des pensions de vieillesse passée par le gouvernement Taschereau, mais ajoute que l'ancienne administration avait posé ce geste parce que l'on était à la veille des élections et qu'elle voulait se raccrocher à cet article de loi.

Le chef de l'opposition dit qu'en effet cette loi montre la différence entre le gouvernement actuel et l'ancien. Il dit que l'assistance aux aveugles est prévue dans la loi Edouard VIII, 1936. Il a fait insérer dans la loi des pensions aux vieillards cette disposition, dit-il, après avoir eu une entrevue avec M. Layton, le père de M. Gilbert Layton, qui s'intéressait beaucoup à la question étant lui-même aveugle.

M. Bouchard rappelle que l'article 17 de la loi des pensions aux vieillards autorise le lieutenant gouverneur en conseil à faire bénéficier de la loi les aveugles de plus de 40 ans, au cas où le fédéral déciderait dans ce sens.

M. Bouchard. — C'est dire que nous n'avons pas besoin de surprendre la population. Le gouvernement d'Union nationale n'existait pas quand notre loi a été passée. Voilà la différence entre un gouvernement qui passe de véritables lois et un gouvernement de camouflage.

(Suite à la page 15)



Ne négligez pas cette toux persistante, opiniâtre

Procurez-vous une bouteille de sirop de Pin de Norvège du Dr Wood chez votre pharmacien ou fournisseur ordinaire. Il s'attaque à la racine même du mal. Quelques doses vous convaincront que c'est exactement le remède qu'il vous faut.

Il aide à stimuler les organes bronchiaux, affaiblis, apaise l'irritation, met fin à l'inflammation, soulage et cicatrise les parties irritées, détache le flegme et les mucons, et aide à la nature à déloger les accumulations morbides.

Après cela, la toux persistante, opiniâtre disparaît, plus de nuits sans sommeil, plus d'inflammation des conduits bronchiaux.

Programmes des postes de radio

Jeudi, 1er avril, 1937

CHLP, MONTREAL, 1120 k.

2 h. 00—L'heure exacte — Financial Loan Bureau, Ltd.
4 h. 35—Sommaire.
5 h. 00—Thé dansant.
5 h. 30—L'heure Cie Legaré, Lée.
6 h. 00—Méli-Mélo.
6 h. 00—Raymar.
6 h. 15—Variétés.
6 h. 30—Radio-Annuaire (chansons françaises).
7 h. 30—L'heure "Cie Legaré Lée."
7 h. 45—Jean qui chante.
8 h. 00—For mother and dad.
8 h. 30—L'orchestre du Grill American.
9 h. 00—Les vive-la-joie.
9 h. 30—L'orchestre du Grill Vienna.
10 h. 00—Concert des maîtres.
10 h. 30—L'orchestre de l'Auditorium.
11 h. 00—L'heure Financial Loan Bureau, Ltd. — Fin de l'émission.

CKAC, MONTREAL, 730 k.

2 h. 00—Musique de concert.
2 h. 15—Commentaires Zymophos: A. Bourgeois.
2 h. 30—Le monde féminin.
2 h. 45—Chronique féminine.
3 h. 00—Matinée du jeudi.
3 h. 30—Hygiène Sociale — Dr Beaudoin.

Vendredi, 2 avril 1937

CHLP, MONTREAL, 1120 k.

8 h. 55—Sommaire.
9 h. 00—Chansons françaises—L'heure Cie Legaré, Lée.
9 h. 15—Madame X.
9 h. 30—Musique militaire.
9 h. 45—Boulevard St-Hubert.
10 h. 00—Musique de danse.
10 h. 15—Boulevard Fédérale.
10 h. 30—Emission Living Room Furniture.
10 h. 45—L'homme aux questions "Eno".
11 h. 00—Le quart d'heure Jasmine.
11 h. 15—Samson Radio Service.
11 h. 20—A. Bélanger Lée.
11 h. 25—Variétés.
11 h. 45—Salon Bernadette.
12 h. 00—L'heure féminine — L'heure Cie Legaré Lée.
2 h. 00—L'heure exacte — Financial Loan Bureau Ltd.
4 h. 55—Sommaire.
5 h. 00—Thé dansant.
5 h. 30—Méli-Mélo. — L'heure Cie Legaré Lée.
6 h. 00—Raymar.
6 h. 15—Variétés.
6 h. 30—Radio Annuaire.
7 h. 30—Commentaire sportif — L'heure Cie Legaré Lée.
7 h. 45—Jean qui chante.
8 h. 00—La jeunesse écolière.
8 h. 30—L'œil qui a vu.
9 h. 00—Meunier Da Sylva.
9 h. 30—Campus Capers.
10 h. 00—Studio.
10 h. 30—Antour du Samovar.
11 h. 00—L'heure Financial Loan Bureau, Ltd. — Fin de l'émission.

CKAC, MONTREAL, 730 k.

7 h. 15—Mélodies rythmiques.
7 h. 25—Sommaire.
7 h. 30—Pot-pourri matinal.
8 h. 00—Réveil — Matin trust-eil.
8 h. 15—Nouvelles du matin.
8 h. 30—Bonjour voisins.
8 h. 45—Chansons françaises.
9 h. 00—Parade Métropolitaine

3 h. 45—Te souviens-tu?

4 h. 00—Chorale Westminster de Princeton, N.J.
4 h. 30—Fanfare de l'Armée Américaine.
5 h. 00—Carnet social.
5 h. 15—Sommaire. — Température.

5 h. 20—Pianologie.

5 h. 30—Les aventures extraordinaires d'un petit gars de Montréal.

5 h. 45—Le programme au foyer.

6 h. 15—Mélodies d'orgue.

6 h. 30—L'heure récréative.

6 h. 40—Beausoleil, cours de la Bourse.

7 h. 00—L'heure Dubova, Roger Gallet.

7 h. 15—Le curé de village.

7 h. 30—L'école de hockey de l'air.

7 h. 45—Dans les griffes du diable.

8 h. 00—Orchestre tzigane—Vin St-Georges.

8 h. 30—Radio-encyclopédie Frontenac.

9 h. 00—L'heure Amateur du Major Bowes.

10 h. 00—Le clou de la soirée.

10 h. 15—Radio-Journal — Westinghouse.

10 h. 30—Lloyd Huntley et orch.

11 h. 00—Le reporter sportif Molson.

11 h. 10—Orchestre de Happy Felton.

11 h. 30—Isham Jones et orch.

12 h. 00—Radio-Minuit.

12 h. 15—Orchestre de Henry King.

12 h. 30—Orchestre de Leon Belasco.

1 h. 00—Fin des émissions.

CFCE, MONTREAL, 600 k.

2 h. 00—NBC Music Guild.

2 h. 30—Fédération des Women's Clubs.

2 h. 45—Recital de piano.

3 h. 00—Caballeros.

4 h. 00—Programme féminin.

4 h. 30—Happy Jack.

4 h. 45—Presque cent ans.

5 h. 00—Programme musical.

5 h. 15—Sérénade royale.

5 h. 30—Musique populaire.

5 h. 45—L'île magique.

6 h. 00—Cours de la Bourse.

6 h. 15—Variétés d'aujourd'hui.

6 h. 45—Musical.

6 h. 50—Choses perdues et retrouvées.

7 h. 00—Oncle Troy.

7 h. 15—Programme Brittany.

7 h. 30—Théâtre.

7 h. 45—Revue sportive.

8 h. 00—Rudy Vallee.

8 h. 00—Symphonie de Boston.

8 h. 30—A choisir.

8 h. 45—Festival musical.

10 h. 00—Music Hall.

11 h. 00—Nouvelles sportives.

11 h. 05—Nouvelles.

11 h. 15—"Black Magic".

10 h. 00—Le clou de la soirée.

10 h. 15—Radio-Journal West Inchoise.

10 h. 30—Pharmacie Montréal.

10 h. 45—Vera Guilaroff (Pianiste).

11 h. 00—Le reporter sportif Molson.

11 h. 10—Ozzie Nelson et son orchestre.

11 h. 30—Orchestre de Jay Freeman.

12 h. 00—Radio-Minuit.

12 h. 15—Orchestre de Guy Lombardo.

12 h. 30—Orchestre de Art Shaw.

1 h. 00—L'heure — Fin de l'émission.

CFCE, MONTREAL, 600 k.

7 h. 45—Nouvelles du matin.

8 h. 00—Dévotions matinales.

8 h. 15—Mélodies du matin.

8 h. 30—Cherlio.

9 h. 00—Le petit déjeuner.

9 h. 30—Colonne personnelle de l'air.

9 h. 45—La maison de Pierre Médéric.

10 h. 00—Dorothy Dale.

10 h. 25—"Ceil and Selly".

10 h. 45—Causerie.

11 h. 00—Programme de danse.

11 h. 15—Programme musical.

11 h. 30—Happy Dan.

11 h. 50—Nouvelles.

12 h. 00—Revue du midi.

12 h. 45—La Rucho.

1 h. 00—Cours de la Bourse.

1 h. 15—La femme de Dan Harding.

1 h. 30—Trio de concert.

1 h. 45—Paroles et musique.

2 h. 00—Requiem de Brahms.

3 h. 00—L'orchestre de Bill Krenz.

3 h. 15—Martinez, chant mexicain.

3 h. 30—Orgue et harpe.

3 h. 00—Radio-Gold.

3 h. 00—Buck Rogers.

3 h. 15—Musical.

3 h. 45—L'île Magique.

11 h. 30—"Northern Lights".

12 h. 00—Orchestre de Henry Basse.

12 h. 30—Orchestre de Don Perdi.

1 h. 00—Fin de l'émission.

CRCM, MONTREAL, 910 k.

5 h. 00—Concert.

5 h. 30—Le Trio de concert du Château Laurier.

5 h. 45—Bourses de Montréal et Toronto.

6 h. 00—En dinant.

6 h. 30—Le message d'une aïeule.

6 h. 45—Semez et vous récolterez.

7 h. 00—Mlle Marthe Lapointe, soprano.

7 h. 15—A communiquer au studio.

7 h. 30—Nouvelles.

7 h. 45—Les fureurs d'un pastiche.

8 h. 00—"Echoes of the Masters".

8 h. 30—Guy Lombardo et son orchestre.

9 h. 00—A communiquer au studio.

9 h. 30—"Night Shift".

10 h. 00—"By the Sea".

10 h. 30—"Canadian Homes"—causerie par M. Arthur B. Purvis.

11 h. 00—Radio-Journal.

11 h. 05—Nouvelles.

11 h. 15—"Black Magic".

6 h. 00—Cours de la Bourse.

6 h. 15—Variétés d'aujourd'hui.

6 h. 45—Drame.

6 h. 50—Choses perdues et retrouvées.

7 h. 00—Oncle Troy.

7 h. 15—Programme Semi-Lustre.

7 h. 30—Nouvelles.

7 h. 45—Soliste.

8 h. 00—Studio.

8 h. 20—Sérénade acadienne.

8 h. 30—Heure symphonique de Chicago.

10 h. 00—A choisir.

10 h. 30—A choisir.

10 h. 45—Piano.

11 h. 00—Nouvelles sportives.

11 h. 05—Nouvelles.

11 h. 15—L'aventure du Falcon.

11 h. 30—Heure Symphonique de Chicago.

12 h. 00—(Minuit) Orchestre de Bob Crosby.

12 h. 30—Orchestre de Arthur Havel.

1 h. 00—Fin de l'émission.

CRCM, MONTREAL, 910 k.

5 h. 00—Concert.

5 h. 30—Le trio de concert du Château Frontenac.

5 h. 45—Cours de la Bourse de Montréal.

6 h. 00—Bonsouir.

6 h. 30—Le disque pour tous.

7 h. 00—Roland Todd, organisateur.

7 h. 15—Le trio lyrique.

7 h. 30—Service de nouvelles.

7 h. 45—Le Café chantant parisien.

8 h. 00—Sérénade acadienne.

8 h. 30—Petite symphonie Cesare Soders.

9 h. 00—"Music for Music's".

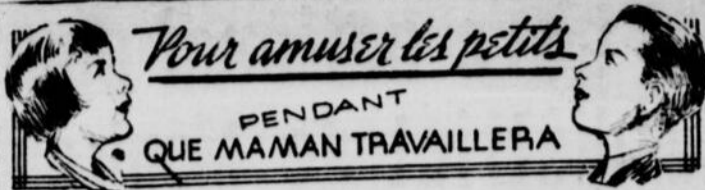
9 h. 30—Pionettes.

9 h. 45—Au clair de la lune, snow.

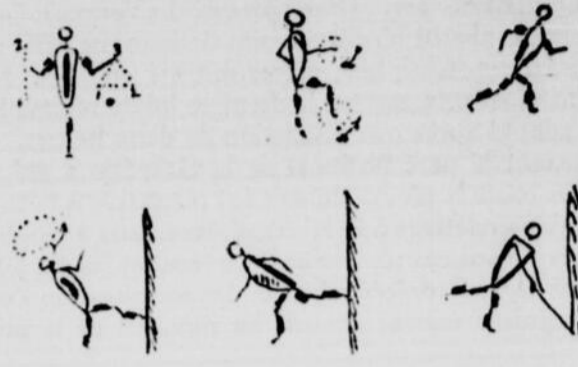
10 h. 30—Mlle Gilberte Martin, pianiste.

10 h. 45—Radio-Journal.

11 h. 00—Orchestre de Horace Lapp.



Exercices récréatifs pour enfants



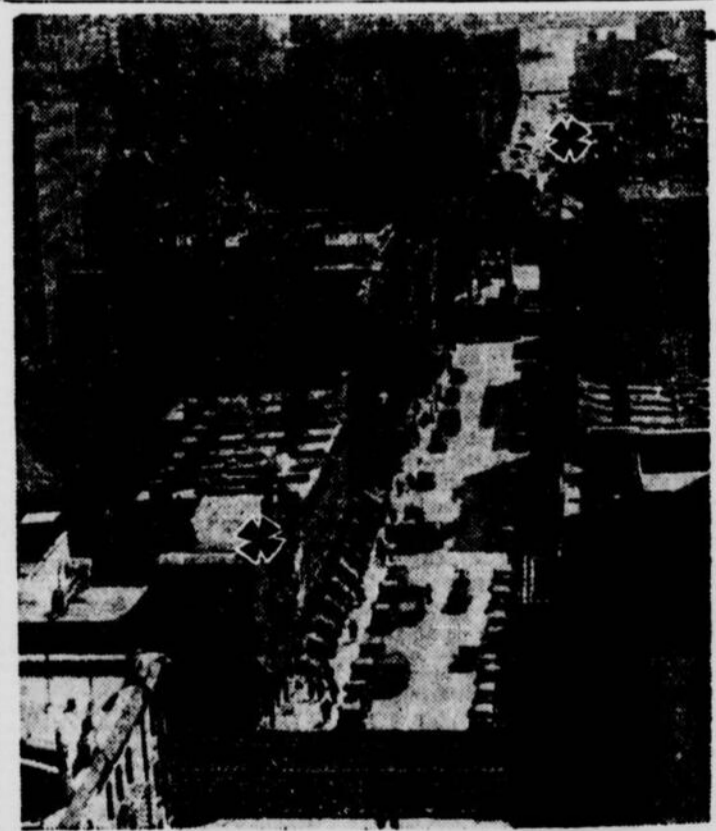
Nous avons choisi quelques exercices récréatifs simples et composés parmi les plus originaux, espérant qu'ils seront goûtés et appréciés. Les gros traits de plume indiquent le travail de chaque muscle que ces exercices font valoir.

- En station droite, bras et jambes fléchis, faire un cercle avec la main droite, de gauche à droite, et avec le pied droit, de droite à gauche.
- Battre une mesure en 2 temps du bras droit, en 3 temps du bras gauche.
- Prendre quelques pas de course en se dirigeant face au mur. Placer la pointe du pied gauche contre le mur à quelque distance du sol, et sans perdre son élan, faire face en arrière en pivotant à gauche sur la pointe de ce pied, en passant la jambe droite pardessus.
- Le saut terminé, le corps repose sur le pied droit, et le pied gauche est resté au mur.
- Appuyer le bout d'un bâton sur le sol, au pied du mur, la paume de la main droite sur la partie supérieure, la main gauche, ongles en dessous saisissant la canne vers la moitié inférieure, le pied gauche en avant le droit en arrière, côté gauche tourné du côté du mur; passer la tête et le corps sous la main gauche de façon à se trouver en arrière, c'est-à-dire le côté droit du côté du mur.

Moulins hydrauliques en paille

Matière et matière d'œuvre — Un couteau. Une paille. Deux minces branches en fourche. Deux minces branches en fourche. Exécution. — 1. Couper dans la paille un fragment assez long qui servira d'axe. — 2. Fendre en long la partie restante et couper d'égal longueur deux de ces demi-pailles qui formeront les ailes, et auxquelles on donnera une longueur variable avec la profondeur du ruisseau destiné à les actionner. — 3. Percer le milieu de l'axe avec la pointe du couteau et y enfoncer l'une des pailles fendues jusqu'en son milieu. 4. Percer un autre trou en direction perpendiculaire au premier et y enfoncer l'autre paille fendue qui sera ainsi placée en croix avec la première et aussi près que possible d'elle. — 5. Couper d'égal longueur les deux branches servant de supports; rendre pointue l'extrémité opposée de la fourche; la hauteur des supports jusqu'à la fourche doit être un peu supérieure à la longueur des bras; les fourches seront assez larges et leur surface interne assez unie pour que la paille servant d'axe y tourne aisément. Emploi. — 1. Piquer les deux supports sur les bords du ruisseau, s'il est trop étroit, ou dans son lit, s'il en est autrement. — 2. Appuyer sur les fourches les deux extrémités de l'axe de façon que l'un des bras plonge suffisamment dans l'eau; le moulin tourne sous l'action du courant.

La scène d'un triple meurtre



Photographie, prise de l'ouest, de la 50e rue est, à New-York, la scène du triple meurtre de Veronica Gedeon, de sa mère, Mme Mary Gedeon, et d'un chambreur, Frank Byrnes. A l'avant-plan, à l'endroit marqué d'une croix, est située la chambre occupée par George (Frenchey) Gueret, ancien chambreur dans la demeure de Mme Gedeon, qui a été questionné par la police. La croix à l'arrière plan (à droite), indique l'appartement de Mme Gedeon, 316 est, 50e rue.

ÉCHOS ET COMMENTAIRES

NOTRE SÉLECTION

8 h. 30—Radio-encyclopédie, CKAC — Orchestre de Guy Lombardo, CRCM.
9 h. 00—Amateurs du Major Bowes, CKAC. — Les vive-la-joie, CHLP — "Le Paris", CRCM.

"MIRACLE DE LA CHARITÉ"

Le poste CKAC irradiera ce soir, à 10 h. 30, la septième entrevue de la série "Miracle de la Charité", que présente la Fédération des Oeuvres Canadiennes Françaises.
M. J. Albert Blondeau, président des Finances et Budgets et vice-président de la campagne, s'entretiendra avec Me Philippe Brail, conseil du Roi, du travail très important de ce comité.

POUR L'EXPOSITION

Le gouvernement français vient de décider que pendant la durée de l'exposition de 1937 et en attendant la conclusion d'accords de réciprocité avec les pays étrangers, les appareils de radio importés temporairement en France, au bénéfice des facilités touristiques, seraient, à partir du 1er de ce mois, dispensés de la déclaration au service des Postes et du paiement de la redevance d'usage.

RADIO ETATS-UNIS

Fed Lewis, chef d'orchestre et joueur de clarinette et Marjorie Moffett, notoire pour ses monologues, seront présentés par Kate Smith comme invités d'honneur au programme "Bandwagon" ce soir (WAUC, 5 heures).
Les artistes de "Cavalcade of America" dramatiseront la vie de William McGuffey, ancien éducateur américain, et raconteront l'histoire de son fameux "McGuffey Reader" ce soir (WABC-11 h. 30).

Je me souviens que tous ceux qui ont voulu suivre leurs pensées en s'écartant tant soit peu de la direction du Saint Siège, sont arrivés à des abîmes; et dans toute ces considérations je trouve une paix profonde qui m'attache à l'obéissance, me rend meilleur et plus heureux. — Mgr d'HULST.

L'enseignement en Ontario réformé

TORONTO, 1. (P.C.)—Des transformations radicales seront effectuées dans le domaine de l'enseignement secondaire en Ontario.

Les anciennes méthodes, qui ne s'adaptent plus au modernisme actuel, seront mises au rancart. On s'appliquera dorénavant à enseigner davantage les sciences, l'anglais et ce qui concerne l'hygiène. Les arts et métiers feront partie du principal enseignement destiné aux jeunes gens. Ce nouveau système sera mis en opération dès l'automne 1937. La graduation des élèves aura lieu en 1941. On attend beaucoup de cette initiative.

L'étude du latin sera abolie, hormis pour ceux qui se préparent aux études universitaires. Les méthodes industrielles ou agricoles remplaceront avantageusement, croit-on, la connaissance de cette langue.

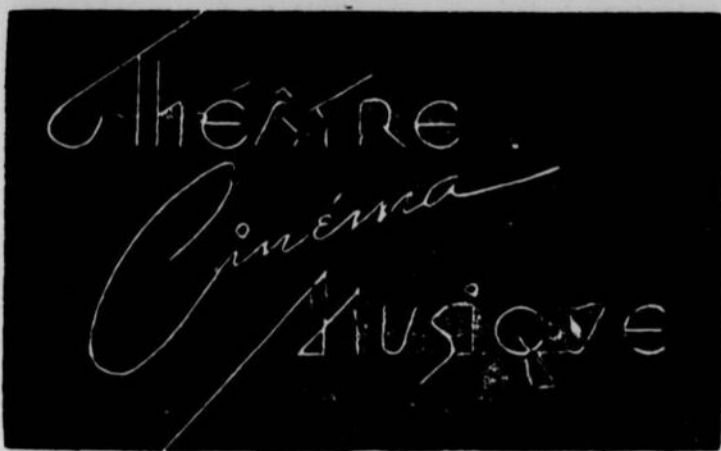
Les étudiants en première année seront soigneusement observés afin de connaître les aptitudes spéciales de chacun.

On les dirigera alors vers le domaine qui semble être leur vocation. L'étude du français ne sera aucunement négligée.

Dès la fin de la deuxième année, des certificats intermédiaires seront décernés aux plus méritants. Les mathématiques seront l'objet d'une attention spéciale. Le nouveau système est basé sur celui mis en pratique aux Etats-Unis.

L'univers à votre porte

- PARIS—1 h. 50. Causerie littéraire par Vildrac. TPA-3, 25.2 m., 11.88 meg.
BOSTON—5 h. 00. Variétés WINAL, 25.4 m., 11.79 meg.
LONDRES—6 h. 40. "Folly to be Wise". GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
SCHENECTADY—7 h. 30. Etude scientifique. W2XAF, 31.4 m., 9.51 meg.
BERLIN—9 h. 15. Concert militaire. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
CARACAS—



Les musiciens doivent aller voir "Beethoven"

On ne saurait trop recommander aux musiciens et aux mélomanes d'aller voir le film "Un grand amour de Beethoven", actuellement en sa deuxième semaine d'exclusivité au Cinéma de Paris. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un si bel hommage est rendu au grand maître et jamais sa musique, par le truchement du cinéma, n'a donné pareille impression, suscitée pareille émotion.

Certes le film traite de Beethoven et de ses amours avec Juliette et Thérèse, ses deux grandes amies, mais sa musique joue aussi un rôle de premier plan. La composition de la Pastorale, la création de la Sonate à la Lune, sa Marche Funèbre, autant de pièces qui donnent lieu à de belles scènes. C'est Marcel Dupré qui est aux orgues, et pour l'exécution de la musique symphonique, on a requis les services de l'Orchestre du Conservatoire de Paris. C'est donc dire que la musique du grand génie est à l'honneur cette semaine au Cinéma de Paris. Un film qui ne faut pas manquer.

Au théâtre Loew's

A compter de vendredi et pour les six jours suivants, la direction du théâtre Loew's présentera à ses nombreux habitués deux grands films et une revue des plus amusantes, sous la direction du maître des cérémonies Red Skelton. "The Fun Parade" (c'est le titre de cette revue) réunit un groupe nombreux de chanteurs, de danseurs et d'artistes de genre. Edna Kaddleschopper, Owen McGivney, Leo O'Neill, Sally, Irene, Mary et Johnny Masters sont tous des artistes du vaudeville qui se feront applaudir sur le plateau du Loew's, la semaine prochaine.

Sur l'écran, on verra "Dancing Lady" avec Joan Crawford, Clark Gable et Franchot Tone, et Wallace Beery, Chester Morris, Robert Montgomery et Lewis Stone dans "The Big House". Le premier est un film amusant et gai. L'autre est un film passionnant, où l'on met en scène la vie des prisons.

Au Saint-Denis

Le film, "Le Vagabond Bien-Aimé" nous présente un Maurice Chevalier complètement nouveau, différent, un Chevalier que nous n'avons jamais vu au film américain, bref, un autre Maurice et en mieux car la formule du film est tout à fait à l'opposé des anciennes productions du fantaisiste parisien.

Dans "Le Vagabond Bien-Aimé", Maurice joue le rôle d'un architecte bohème aimé de Joanna, jeune fille de l'aristocratie de Londres. Pour sauver le père de cette dernière, Maurice se sacrifie. Joanna épousera le comte de Verneuil et Maurice s'en ira en France en compagnie de son commis, Asticot.

Tous deux recueilleront la jolie paysanne Blanquette et le trio formera l'orchestre ambulancier Paragot. Plus tard Maurice retrouvera Joanna veuve. L'épouserait-il? L'aime-t-il encore? Ou lui préférerait-il la jolie Blanquette? Cela, le dénouement du film le dira.

Le second film à l'affiche sera "Jeunes Filles Modernes", avec Madeleine Renaud, Marie Bell, Maurice Escande, Daniel LeCourtis, Marthe Musine, André Roanne et autres.

L'esthétique de la chanson populaire

Le cercle Inter Nos a tenu récemment chez Mlle Eléonore Hamel sa septième réunion de saison. M. Oscar O'Brien, directeur du Quatuor Alouette, donna la conférence. Présenté par Mlle Rachel Laurence, il parla de "L'esthétique de la Chanson Populaire".

Les folkloristes sont ceux qui collectionnent et analysent les chansons populaires. Le folklore vaut-il la peine que l'on s'en occupe? Oui, puisque de grands érudits ont consacré presque toute leur vie à l'étude des vieilles chansons populaires. A-t-il quelque valeur au point de vue littéraire et musical? Oui, et le conférencier le démontre en s'appuyant sur Jean Richépin et en analysant quelques chansons célèbres. Pourrait-il servir de base à une musique nationale? Oui, puisqu'il exprime l'âme du peuple. M. O'Brien rendit hommage à deux associations qui ont fait beaucoup pour promouvoir notre folklore: La Société des Artisans Canadiens-Français et la Société des Oliviers. Il évoqua avec émotion la grande figure de Charles Marchand, dont il fut l'un des premiers compagnons d'armes.

M. Louis-Joseph Fortin, avocat, remercia.

Le Quatuor Alouette illustra la conférence en interprétant des chansons tirées du folklore de France et du folklore canadien d'origine française, et des chansons de métier et de canot. Accompagnée au piano par Mlle Gertrude Baulne, Mlle Eléonore Hamel, soprano, chanta "l'Air de Suzanne", extrait des Noces de Figaro, de Mozart, et la "Lettre de Mozart", de Reynaldo Hahn. Mlle Béatrice Hamel, diseuse, récita "Lettre d'Adieu", de Musset, et "La Prière du Poète", de Jean Gillet. M. Lucien Martin, violoniste, joua la Sonate en do mineur, de Grieg; Mlle Mariette Gauthier l'assistait au piano.

Une réclamation de \$24,184 à la Voirie

QUEBEC, 1er. (DNC.) — La Commission des Services Publics a pris en délibéré la cause de la Cie du Téléphone National contre le ministère de la Voirie duquel elle réclame une somme de \$24,184 à la suite de travaux exécutés dans la région de Matapédia.

Examen le 8 avril

Joseph Carbonneau, père, et Joseph Carbonneau, fils, ferblantiers de Saint-Philippe de Laprairie, ont été acquittés par le juge Jules Desmarais de l'accusation d'avoir conspiré pour frauder le Trésor de \$10,000, d'avoir distillé illégalement de l'alcool mais ils furent cités à leur examen volontaire pour avoir aidé à la construction de l'alambic à Ville LaSalle. Isaïe Lefebvre et Robert Nicholson furent aussi cités à l'examen volontaire sous les trois chefs d'accusation. L'examen volontaire fut fixé au 8 avril.

L'HORAIRE du FILM

PALACE. — "Maytime", à 10.15, 1.05, 2.50, 4.35 et 6.20; "Magician Mickey", à 10.05, 12.45, 3.30, 6.15 et 9.05.

LOEW'S. — "Espionnage", à 11 h. 30, 2 h. 15, 5 h. 54, 8 h. 30; "Two Wise Maids", à 12 h. 55, 4 h. 35, 8 h. 20; "Dave Apolon", à 2 h. 15, 5 h. 54, 9 h. 31.

PRINCESS. — "History is Made at Night", à 10.25, 1.15, 4.05, 6.55 et 9.45; "Don't Tell the Wife", à 12.05, 3.00, 5.50 et 8.40.

CAPITOL. — "Swing High, Swing Low", à 10.00, 1.00, 4.00, 7.00, et 10.00; "Her Husband Lies", à 11.00, 2.10, 5.10 et 8.10.

SAINT-DENIS. — "Le Coupable", à 12.00, 3.30, 6.15 et 9.00; "Chanson d'une Nuit", à 1.35, 4.35 et 7.35.

CINEMA DE PARIS. — "Un Grand amour de Beethoven", à 12.00, 2.30, 4.45, 7.10 et 9.30.

M. T. Salignac au Festival-Concours

M. Thomas Salignac, professeur au Conservatoire de Paris, qui jugera avec deux collègues anglais les épreuves du Festival-Concours de musique du Québec qui auront lieu du 5 au 9 avril, est à peine arrivé en notre ville qu'il est invité à adresser la parole un peu partout. Hier après-midi, il était l'hôte du Women's Canadian Club où il a parlé de la décadence ou de la prétendue décadence du chant. M. Salignac, durant son séjour à Montréal, a pris ses quartiers à l'Hôtel Mont-Royal.

UNE ENTREVUE

Rencontré par les journalistes, l'éminent président de l'Union professionnelle des Maîtres du chant français, a déclaré qu'il était enchanté de venir au Canada juger le Concours-Festival de Musique du Québec, dont il trouve l'organisation très au point. Ce Concours-Festival l'intéresse d'autant plus qu'il se propose incessamment de créer une académie internationale du chant qui aurait une filiale dans chaque pays. Au Canada, ça irait tout seul. Cette académie nous permettra, dit-il, d'organiser en chaque pays des concours annuels, puis périodiquement des concours internationaux.

M. Salignac voit dans les concours une grande utilité, car ils nous permettent, dit-il, de mesurer, de peser, de bien comprendre les progrès, ou le manque de progrès de notre art.

Au cours de son entrevue, M. Thomas Salignac rappela plusieurs souvenirs de ses voyages antérieurs à Montréal; il parla de M. José Delaquerrière qui viendra tout probablement s'établir parmi nous.

Le public aura l'occasion de voir M. Salignac en assistant aux épreuves du Concours-Festival. Il y aura, du 5 au 9 avril, auditions le matin et l'après-midi et le soir à l'Auditorium du Plateau pour la section française des chorales et soli de chant. Pour les soli de chant des classes junior et senior, la musique instrumentale, les classes de récitation, les auditions auront lieu à la St. James United Church; les chœurs d'enfants se feront entendre à l'Auditorium du Montreal High School. On charge un prix d'entrée très minime.

Le chant n'est pas en décadence

Le chant n'est pas en décadence. C'est ce que démontrait amplement hier après-midi au Women's Canadian Club M. Thomas Salignac, l'éminent professeur français, arrivé à Montréal pour juger le Festival-Concours de Musique du Québec. Mme W.-B. Scott présidait la réunion qui a eu lieu à la salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Le Chant n'est pas en décadence, mais il traverse des vicissitudes de plusieurs années. Si le chant n'a plus le même rayonnement qu'autrefois, dit-il en substance, c'est que l'on ne sait plus écrire pour les voix. Puis il s'éleva contre l'influence du "wagnérianisme" qui désaxe les chanteurs. Une autre cause est la brièveté des études. Après deux ou trois ans on veut se produire en public. Quant à l'enseignement officiel il y a des réformes à faire; il faudrait purger les conservatoires des voix insuffisantes; il faudrait aussi accorder des diplômes officiels aux professeurs et aux chanteurs.

Sentence mardi

Roland Cloutier, 28 ans, à peine sorti de prison, vient de s'avouer coupable de vol dans des boîtes aux lettres devant le juge Maurice Tétreau. Il recevra sa sentence mardi prochain.

Acquitté

M. David Joseph Keiller, ancien agent de la Gendarmerie royale canadienne, a été acquitté par le juge Jules Desmarais d'une accusation de conspiration dans le but de frauder le Trésor d'une somme de \$10,000 en cachant l'existence d'un alambic à Ville LaSalle et en fabriquant des spiritueux avec Isaïe Lefebvre, Robert Nicholson, Joseph Carbonneau, père, et Joseph Carbonneau, fils.

Des oeuvres intéressantes aux concerts symphoniques

C'est demain soir au Plateau qu'aura lieu la septième soirée des Concerts Symphoniques de Montréal. M. Wilfrid Pelletier dirigera tout le concert, sauf la Symphonie en Ré mineur de César Franck que les musiciens interpréteront sous la direction de Jean-Marie Beaudet, de Québec. L'artiste invitée est Jeanne Servière, pianiste, qui jouera le second concerto pour piano et orchestre de Camille Saint-Saëns. Voici, au reste, le programme du concert: 1.—Symphonie en Ré mineur, de César Franck; 2.—Deux Choral-Préludes, de Bach-Schonberg; 3.—Deuxième Concerto en Sol mineur, de Camille Saint-Saëns; 4.—"Feux d'artifice", d'Igor Stravinski; 5.—"Don Juan", de Richard Strauss. Le lendemain, on exécutera le programme suivant à la matinée symphonique: 1.—Ouverture de "La Fiancée Vendue", de Smetana; 2.—Concerto grosso No 8 pour instruments à cordes, Corelli; 3.—Sérénade pour instrument à vent, Richard Strauss; 4.—Valse Triste, Sibelius; 5.—"Questions aux enfants"; 6.—Cinquième Symphonie en Do mineur, de Beethoven.

Mlle Thibault aux Variétés Lyriques

Olivette Thibault, la délicieuse petite artiste qui se partage d'une scène à l'autre afin de répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites s'est vu confier le rôle de l'espiègle Louise dans la prochaine opérette des Variétés Lyriques, "Les Mousquetaires au Couvent".

Olivette Thibault en pensionnaire; il n'y a que la perspective de voir Gaston St-Jacques en abbé Bridaine qui puisse égaler cet agencement du meilleur comique. "Les Mousquetaires au Couvent" sera présentée au Monument National les 6, 8, 10 et 11 avril prochains en soirée. Les réservations se font soit chez Ed. Archambault ou au Monument National dont le numéro de téléphone est LAncares 4418, entre 10 et 5 heures, tous les jours. (Comm.)

Oeuvre de la Soupe

Le Comité des Religieuses et des Dames de Charité enregistre de nouveaux noms de souscriptions à l'"Oeuvre de la Soupe" et par la voix du Journal, les remercie cordialement de leur gracieuse coopération: MM. J. Lavigne, J.-A. Lessard, E. Gauthier, Hector Lefebvre, Amédée Payette J. Dumont, F.-E. McKenty, Georges Durois, Dr. E. St-Jacques, J.-R. Dickenson, J.-E. McComber, René Dagnay, Y. Sénécal de Varennes, J.-H. Raymond, Art. Poitras, Dr. François Beaulieu, Adolphe Rivet, Lucien St-Mars, Louis Lamarre, J. C. Dumont Alexandre Gerin, Lajoie, D. Laviolette, Marcel Pélipin, G. Lecourt, The New Method Washing Ltd, Dufresne Construction Co. Ltd, Chs. Gurd & Co. Ltd, Mmes J. B. Léger, L.-G. Poirineau, Honr. Bigras, Cyrille Cadieux de Ste-Thérèse de Blainville, C.-J. Arcand, J.-R. Carmel, G. Roussel, R. LaChapelle, L. D. Clément, J. Archambault, Perrier de St-Rém, J.-E. Gagné, Eddie Lefebvre, Cowansville; Mmes Yvonne Berthiaume, Hermine Gravel, Marie-Jeanne Kieffer, M. C. Clément, Agnès Hogan, M. J. Brophy, Katherine Wright, H. Lussier, Lucrès Robichaud, Mmes L. Beriman, Lucien Desrosiers, G.-E. Maillé, Marcel Beaulac, P. P. Martin, P. B. Mignault, R. Lussier, MM. Anatole Vanier, Anonyme, Dr. E. McCaffery, Gaston Trempe, Jos. C. Forest, Paul Guin, Dr. J. A. Ranger, J. Albert, Malo, E.-A. Veilleux, Anonyme, Hector Collette, R. Richard, Lucien Léonard, Henri Laurent, E. Davignon, F. Rhéaume, Un ami, H. Dagenais, J. Thibodeau, Walter Clerk, L. A. Desilets, Lefebvre Auto Parts, A. C. Leslie & Co. Ltd, Montreal Light Heat & Power, Un ami.

Tout envoi doit être adressé au "Comité de la Soupe", 551 Ste-Catherine Est.

Timbre du couronnement

OTTAWA, 1. — Le gouvernement émettra, le 2 mai, un timbre du couronnement de trois sous qui portera, à sa face, les portraits du Roi et de la Reine.

L'événement du jour

IL Y A 25 ANS
Le lundi 1 avril 1912
Enfin les prix de la glace pour la prochaine saison sont connus. Il n'y aura ni augmentation ni réduction dans les taux. La glace a été récoltée dans des conditions plus faciles que l'an dernier, mais les marchands, en congrès, n'ont pas jugé à propos d'en réduire le prix.

IL Y A 40 ANS
Le jeudi 1 avril 1897

Un nouveau témoin a été amené par la défense dans l'affaire Mooney. Ce dernier, au cours de son témoignage, dit qu'il est socialiste et qu'il appartient à une loge de la rue Bleury. Il y a donc des socialistes à Montréal.

Le R. P. Bellouard, O.P. à Maisonneuve

Vendredi soir, à 8 h. 30, en l'église du Très Saint-Nom de Jésus, (Maisonneuve) le R. P. Bellouard, Dominicain, prédicateur de la Station du Carême de Notre-Dame, prêchera l'Heure Sainte du premier vendredi du mois. L'entrée est libre.

Les cours de solfège

Le Directeur fait part aux élèves que les cours de solfège continueront, comme par le passé, jusqu'au 1er mai. Tous les élèves sont priés d'en prendre note.

CINEMA PARIS PRESENTE
Deuxième semaine en grande exclusivité
HARRY BAUR
dans "UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN"

ST-DENIS PRESENTE
Pierre BLANCHAR et Madeleine OZERAY dans "LE COUPABLE" aussi JEAN KIEPURA et Lucien BAROUX dans CHANSON D'UNE NUIT.

PRINCESS A l'affiche
Charles ROYER, Jean ARTHUR dans "HISTORY IS MADE AT NIGHT" Autre attraction "DON'T TELL THE WIFE" Sur semaine 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

PALACE A l'affiche
Jennuette MacDONALD Nelson EDDY dans "MAYTIME" Avec John BARRYMORE Herman BING Sur semaine 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

CAPITOL A l'affiche
Carole LOMBARD, Fred MacMURRAY dans "SWING HIGH, SWING LOW" Autre attraction "HER HUSBAND LIES" Sur semaine 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

IMPERIAL
JUSQU'A JEUDI "ON THE AVENUE" Autre attraction "DEVIL'S PLAYGROUND" Jeudi soir à 8 heures SOIREE D'ENCAN

A PARTIR DE VENDREDI
LOEW'S
ON THE STAGE
★THE FUN PARADE★
OWEN MCGIVNEY - RED SKELTON
PARCOURS BRITISH PROGRAMS. CROWN PRINCE OF CONSORT
Autres numéros tout nouveaux!
"DANCING LADY" JOAN CRAWFORD CLARK GABLE FRED ASTAIRE NELSON EDDY
"Don't Turn 'Em Loose" Lewis Stone Bruce Cabot
— Dernières fois aujourd'hui — sur la scène —
Dave Appleton et "The Star Parade" A l'écran — "Espionnage" et "Two Wise Maids"

La Patrie

J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone LAN-caster 3121. — Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS:

Toronto: Hugh Rose, 510 Edifice McKinnon, 19 rue Melinda. Téléphone ELgin 1016.

États-Unis: E. Katz Special Adv. Agency, New-York, 509 Fifth Ave.

Angleterre: Clougher Corporation, Ltd, 25 Craven Street, Londres W.-C. 2.

ABONNEMENTS:

Édition quotidienne, Canada: un an	\$5.00
Édition quotidienne, Canada: six mois	2.50
Édition quotidienne, États-Unis: un an	6.00
Édition quotidienne, États-Unis: six mois	3.00
Édition du dimanche, Canada: un an	2.50
Édition du dimanche, États-Unis: un an	3.00

MONTREAL, 1er AVRIL 1937

Montréal est propre: poisson d'avril!

Sait-on que les touristes apprécient les rues propres?

Que n'emploie-t-on une équipe de chômeurs pour faire la toilette de Concordia?

Taxer les morts d'un dollar par tête, voilà, au moins, qui ne fera pas mal aux taxés.

A l'occasion du premier d'avril, bien des gens gaspillent le peu d'esprit qui leur reste.

Franco est d'avis que les théories fascistes sont dures à implanter dans le sol espagnol. Tout indique qu'il voit juste.

Dans la Malaisie et à Hong-Kong, les jeunes filles sont vendues au coût de \$725 chacune. Les prix sont plus élevés qu'ailleurs.

Prétextant qu'il n'a jamais vu l'âge véritable de sa femme, un vétérana demande l'annulation de son mariage. Quel naïf espère-t-il trouver l'épouse qui ne se rajoint pas?

Après avoir échappé aux horreurs de la grande guerre, un Hindou a été blessé par une tasse de café que lui a lancée à la figure un voisin. Les héros sont souvent victimes d'accidents sans gloire.

Un jury spécial formé de douze hommes et femmes entendra prochainement le récit des amours entre Madame Simpson et le duc de Windsor. Que peut-on rester à révéler quant à la royale aventure?

A Ottawa

Le trafic des armes

L'amour se mesure aux sacrifices consentis pour l'objet affectonné. Rien n'est plus noble que la défense de la patrie, cette patrie chère à toute âme bien née. Pour remplir ce devoir sacré, il faut des armes qui, alors, à cause de leur fin, participent à une sorte de grandeur, mais née seulement de la mission à remplir. Prostituer ce sentiment auguste et le transformer, pour garnir ses poches, en esprit de lucre, puis en esprit de gainage: voilà qui est particulièrement odieux.

Notre siècle mercantile et fécond en expédients a organisé savamment le commerce des armes. Et sir Basileos Zaharoff, appelé dans Crapouillot le "supervendeur de la mort" et le "magnat de la mort suédoise", était passé maître dans cet art, rouge comme du sang ou noir comme un deuil. Comment procéder? Le vendeur de poudre et de canon partage le globe en zones commerciales, pour ménager à chacune d'elles des assauts systématiques, renouvelés. D'une part, il se glisse dans les chancelleries et il y travaille les connivences à obtenir; de l'autre, il provoque, surveille, attise, exploite les différends soit entre compatriotes, comme en Espagne, soit entre nations.

Zaharoff, mort dans l'isolement à Finlar d'un pauvre et riche pour-

tant à millions, était la cible de M. Gerald-P. Nye, sénateur du Dakota-Nord aux États-Unis. "Ces gens transforment le monde en un enfer constant, déclarait à Washington M. Nye; ils battent monnaie sur la misère." Chez nos voisins, le nombre des millionnaires s'est augmenté, durant la guerre, de 22.000 recrues. On gagnait alors \$10 par jour à tourner des canons à l'usine et \$1 dans les tranchées. Ce qui est condamnable, ce n'est point la balle du chasseur, ou du soldat qui cloigne l'injuste agresseur, mais la balle qui tue pour enrichir son fabricant; ce n'est point, non plus, la vente normale, mais le développement usure des marchés.

Notre Parlement d'Ottawa est en train de réglementer le commerce des armes. Il exigera du trafiquant un permis et il scrutera l'approvisionnement du pays en pareilles matières, se réservant la faculté d'interdire à l'occasion l'importation ou l'exportation d'armes et munitions. Régira-t-on directement la fabrication, et le contrôle général de ce négoce si particulier sera-t-il exclusivement canadien, sans ingérence de l'étranger? Ce qui frappe, dans le statut à sanctionner, c'est la bénignité de la peine en regard d'une offense si grave. En somme et telle qu'on nous la synthétise présentement, cette loi fédérale est excellente.

L'Angleterre, elle, distingue entre l'industrie nationale et l'autre. Sans mesquinerie pour la firme domestique, qui garde assez de galon, elle lui impose une licence d'exportation, licence qu'elle voudrait universaliser avec le concours de Genève. Quant à la France, elle favorise la limitation et le contrôle du matériel de guerre, tandis que l'Oncle Sam s'attache surtout à la surveillance étroite de la fabrication autant que du trafic.

Ce grave problème se pose donc gravement un peu partout.

Jubilairé

Le cardinal Verdier

Le neuf avril prochain, S. Em. le cardinal Verdier comptera cinquante ans de prêtrise. Qui le croirait, à voir si leste et si vigilant l'archevêque de Paris? L'âge paraît l'avoir si peu touché! Pourtant, le fait est là et le vénérable jubilaire nous le rappelle dans la Semaine religieuse de Paris: "C'est le Samedi Saint, 9 avril 1887, que S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire de S. S. le Pape Léon XIII, me donnait l'honneur et les grâces du sacerdoce... Personnellement, j'aurais aimé me recueillir simplement..."

Malgré les splendeurs de la pourpre romaine, le cardinal Verdier est resté M. Jean Verdier, P.S.S., fervent des vertus sulpiçiennes, dont l'humilité n'est pas la moindre. Et il continue de rayonner la modestie. Sa charité met à l'aise ceux qui l'approchent et, à Montréal, elle multiplia ses conquêtes, des conquêtes définitives. L'ancien supérieur de Saint-Sulpice et l'ancien professeur de l'Institut catholique de Paris cherchent encore les motifs de Rome, ses droits à l'admission dans le Sacré-Collège.

Lors de son élévation à la plénitude des dignités ecclésiastiques, l'Élu risqua une réflexion qui trahissait ses inquiétudes et que GRINGOIRE s'empressa de cueillir: "Le Saint-Père m'a pris trop tard. On ne se refait plus, lorsqu'on est âgé de soixante-cinq ans!" Pourtant, il s'est refait admirablement ou, mieux, il s'est révélé. Souvent, l'homme d'étude est un homme d'action qui s'ignore et qui a pré-

L'ineurie sans excuse

Montréal, ville malpropre

Voici le printemps, du moins on l'espère.

Les rues sont sales, et glissantes aux intersections, et gluantes en maints endroits. Comme toujours, l'administration compte sur le soleil.

Il semble qu'il soit bien inutile de revenir sur ce sujet sans nouveauté, qui inspire aux journaux, à chaque mois d'avril, des articles indignés. Les administrations ont beau changer, Montréal reste la grande ville la plus mal tenue d'Amérique septentrionale. Tout le monde s'en fiche.

Nous sommes favorisés d'une armée de chômeurs, entretenus à grands frais dans l'oisiveté par des gouvernements pleins de tendresse. Serait-ce trop demander à nos édiles, comme on les appelle dans les grandes circonstances, d'en mettre quelques-uns au travail de nettoyage du trottoir et de la chaussée? Oui, ce serait trop demander...

La rue Sherbrooke, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, est une honte. Le trottoir nord est une fondrière, le trottoir sud est une patinoire. M. Léon Trépanier a pourtant le souci de la bonne apparence de son quartier... Les rues qui traversent la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Laurent à la rue Saint-Denis, par exemple, sont des impasses où le cloaque, l'iceberg, la montagne russe et la vidange errante se disputent le pompon. M. Monette, n'y pouvez-vous donc rien?

Il y a plus de raison — pas le moindre prétexte — à la présence de neige dans nos rues. On ne l'enlève pas. On la laisse pour l'agrément de l'oeil, pour maintenir notre solide réputation de laisser-aller. Si le vent reste frais, si le soleil décide d'être rare, elle restera là jusqu'en juin, ornée de tous les crottins, de tous les déchets, de toutes les crasses, de tous les germes malfaisants qui s'y déposent et qui y coillent en cette saison.

N'y a-t-il pas, chez Concordia, quelqu'un pour protester?

Louis FRANCOEUR.

Rions un peu

CAPRICE DE FEMME



"Elle ne peut pas endurer quelqu'un qui lui regarde par-dessus l'épaule."

paré, dans le silence et au contact des penseurs, les oeuvres solides du lendemain.

M. Jean Verdier, P. S. S., passa des séminaires de Rodez aux grands séminaires de Périgueux et de Lyon, puis à l'Institut catholique de Paris que dirigeait Mgr Baudrillart et que dirige encore le cardinal Baudrillart. Sans pitié pour ses goûts et leur préférant le bien de l'Église, Rome lui confia le lourd archevêché de Paris. Et à peine remis de son bouleversement intérieur, il troqua contre cette parole de l'imitation qui invite à désirer l'effacement (ama nescit et pro nihilo reputari) et qui avait jusque là inspiré sa vie sacerdotale, cette autre parole de Pierre: "Sur votre parole, je jeterai le filet (in verbo tuo laxabo rete)."

Et, depuis lors, l'archevêque de Paris n'a cessé de déployer les mailles du rêts mystique, pour les oeuvres de conquête spirituelle. S'il se prodigue pour l'Église, s'il se prodigue pour le Pape et s'en va tout bonnement demander à sainte Thérèse de Lisieux la guérison

de Pie XI, il se prodigue également pour les chômeurs et il se prodigue pour les emprunts nationaux, recueillant le micro des mains du président Lebrun. Qui ne connaît les "chantiers du Cardinal", ce bâtisseur d'églises et ce pourvoyeur de pain, au bénéfice des travailleurs oisifs et affamés?

L'Église de France, si courageuse dans l'épreuve, a la vedette qu'elle mérite: une sorte de sur-prêtre...

Bibliographie

Edgar Rice Burroughs

Edgar Rice Burroughs, celui qui nous a donné Tarzan, et continue même de nous le donner tous les jours, vient de publier, aux éditions qui portent son nom, un fort volume de plus de trois cents pages, comprenant deux romans d'inspiration différente: *The Okdale Affair* et *The Rider*.

The Okdale Affair, c'est l'histoire d'un aimable vagabond et d'un pseudo-vilain, dont les aventures

Une question de M. D. Bouchard

QUEBEC, 1. — (Par Joseph LaVerigne). — L'hon. M. Bouchard, le chef d'Opposition parlementaire, posera au gouvernement, à la séance de cet après-midi, la question suivante:

"Le gouvernement, se propose-t-il d'adopter, à cette session, une loi pour abolir la pétition de droit à Sa Majesté de manière à permettre à tout citoyen de poursuivre le gouvernement sans avoir au préalable à obtenir sa permission, suivant la promesse que le premier ministre a faite au cours des dernières élections?"

M. Fisher soumettra demain son budget

QUEBEC, 1. — (Par Joseph LaVerigne). — Nous sommes informés d'une source certaine que l'hon. Martin B. Fisher trésorier provincial, prononcera, demain après-midi à trois heures, son discours sur le budget. Après la séance de demain après-midi la Chambre s'ajournera à lundi après-midi à trois heures. Le premier ministre annoncera aujourd'hui même que la Chambre siégera à l'avenir le lundi après-midi.

Des félicitations au Gouvernement

QUEBEC, 1. — (Par Joseph LaVerigne). — Le Club de l'Union Nationale Duplessis de Québec-Est, qui tenait hier soir une assemblée dans son local habituel a adopté deux résolutions de félicitations à l'adresse du gouvernement Duplessis. Dans une première résolution, le Club de l'Union Nationale Duplessis de Québec-Est félicite le gouvernement de l'hon. Maurice Duplessis pour avoir adopté une loi accordant des allocations aux mères nécessiteuses. Dans une seconde résolution, le club félicite l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries pour la protection qu'il accorde aux pêcheurs du bas du fleuve. Avant l'adoption de ces résolutions, 75 nouveaux membres ont été admis dans les rangs du Club.

Dernière séance de cette Commission

QUEBEC, 1. — (Par Joseph LaVerigne). — La Commission des Services Publics de la province de Québec a tenu, hier sa dernière séance à Québec. Elle siégera à Montréal le 6 courant. Ce sera sa dernière séance.

On sait en effet que la Commission des Services Publics doit cesser d'exister le 15 avril prochain en vertu d'une loi adoptée par le parlement provincial lors de la session d'urgence. Cette commission avait été créée en 1910 par sir Lomer Gouin.

de toutes sortes s'entremêlent de joyeuse comédie et de tragédie.

Si vous aimez ces romans d'aventures, ces histoires lugubres, nuits d'orage, maisons hantées, etc., vous serez servis à souhait.

The Rider nous conduit dans les sauvages montagnes de royaumes balkaniques de rêve. Les personnages principaux sont un prince héritier très audacieux, un aventurier notoire, une couple d'Américains et une princesse.

Bref, livres de mystères, de situations compliquées et aussi d'amour. (Edgar Rice Burroughs Inc. Tarzana, Californie).

Une masseuse obtient un mandamus contre Me Fernand Dufresne

La requête pour l'émission d'un bref de mandamus contre le directeur de la police municipale, Me Fernand Dufresne, et la Cité de Montréal a été accordée ce matin par l'hon. juge Curran, en Cour de Pratique, à dame De Gracia Desnoyers qui exploite un "studio" de massage dans l'ouest de la ville.

La requérante alléguait que le directeur de la police lui avait refusé la recommandation écrite nécessaire pour l'émission de la licence par le trésorier. Le trésorier même refusa à la requérante sur présentation de \$5 d'émettre la licence. La requérante alléguait donc que Me Fernand Dufresne et la ville de Montréal outrepassent leur prérogative en ne lui permettant pas d'exercer son commerce librement. Trois sommations ont déjà été émises contre le propriétaire du "studio" de massage en question.

Taxe municipale...

(Suite de la page 3)

Actuellement, dit M. Parent, chaque estimateur est un petit monarque. Tout sont indépendants; il n'y a pratiquement pas de chef.

Le nouveau système commence par créer une tête, dit M. Parent; il y aura un chef estimateur nommé par le conseil qui suggérera au conseil ses subalternes, leur élaborera le travail qu'ils devront faire, veillera enfin sur ses subalternes. Actuellement, ajoute M. Parent, chaque estimateur est pratiquement un juge qui ne reçoit aucune instruction.

D'autre part, ajoute M. Parent, il faut assurer la stabilité de l'évaluation à Montréal. L'an dernier, environ \$90,000 ont été dépensés pour modifier le système d'évaluation; ce travail va se continuer et durera de 4 à 5 ans. D'après le nouveau système, il y aura une fiche pour chaque propriété, mettant en relief les détails intéressants sur chaque propriété: coût de la construction, montant des hypothèques, prix d'évaluation, montant des assurances, etc.

Actuellement, insiste M. Parent, chaque estimateur fait un travail individuel et régional sans comparer les estimations qu'il fait à celles qui sont faites en un autre quartier par un autre estimateur. L'estimation fixée par un estimateur ne pourra pas être changée par le chef estimateur.

BUREAU DE REVISION

La clause pourvoit à la création d'un bureau de revision dont le jugement sera définitif.

M. Raynault veut que ce bureau de revision soit à l'abri de toute influence extérieure.

Le bureau de revision se composera de quatre membres.

Le président, nommé en permanence, devra consacrer tout son temps à ce travail et sera nommé par le conseil sur rapport de l'exécutif, les trois autres membres de ce bureau, nommés pour dix ans,

ne devront siéger seulement lorsqu'ils devront étudier certains cas d'évaluation et seront aussi nommés de la même façon que le président.

Ce bureau aura le droit en tout temps de pénétrer chez les estimateurs, de changer leurs décisions, et même de recommander le congédiement d'un estimateur s'il est jugé incompétent et s'il est pris en défaut.

Le salaire des membres de ce bureau sera fixé par le conseil, sur rapport de l'exécutif.

Ce bureau siégera toute l'année et il entendra les appels des propriétaires qui prétendent payer des taxes trop élevées.

M. Dupuis croit que ce bureau devrait comprendre 14 membres, au lieu de 4, afin que le public soit plus sûr d'avoir justice.

Actuellement, les contribuables doivent se présenter devant trois cours; il s'ensuit des dépenses considérables, et l'on projette de réduire ces frais.

Le maire L. Bourassa...

(SUITE DE LA PAGE 3)

à St-Barnabé, comté de St-Maurice, le 22 octobre 1884, du mariage de Michel Bourassa et d'Anna Villeneuve, il fit ses études au séminaire des Trois-Rivières, puis au collège de St-Dunstan, à Charlottetown, île du Prince-Edouard. Il débuta dans les affaires au service de la Belco Co., en 1906 et demeura à l'emploi de cette compagnie jusqu'en 1918. Il devint alors gérant de la compagnie de bois et de charbon de Shawinigan, co-propriétaire et secrétaire-trésorier.

L'été dernier, il posa sa candidature à la mairie et fut élu par une très forte majorité. En premières noces, il avait épousé Blanche Drevout dont il eut quatre enfants: un fils, Jean Bourassa; trois filles, Mlles Jeanne, Françoise et Antoinette. En secondes noces, il épousa Aurore Gagnon, qui lui survit, ainsi que sa fille, Mlle Hermance, en plus des enfants issus du premier mariage.

M. Lucien Bourassa avait été, à son temps d'étudiant, l'un des plus remarquables joueurs de base-ball et de hockey de la vallée du Saint-Maurice.

Feu le R. P. J.-E. Foucher

Le R. P. Joseph-Emile Foucher, ancien provincial des Clercs de St-Viateur, vient de mourir, au noviciat de Joliette de cette communauté, après une longue maladie. Il avait été le premier curé de St-Viateur d'Outremont. Il laisse un frère, M. Lionel Foucher.

Les funérailles auront lieu dans la cathédrale de Joliette, lundi, à 10 h. 30.

Nos sympathies.

Bureau de quartier

L'échevin Richard F. Quinn, représentant du quartier St-Laurent, annonce l'ouverture d'un bureau de quartier au numéro 1430 de la rue Bleury, chambre numéro 3. Le bureau sera ouvert de 9 heures 30 du matin à 5 heures de l'après-midi. Le numéro du téléphone est Lancaster 5445.

Mme La Ferrière pratiqua le tir

PARIS, 1. (P.A.)—Mme Madeleine La Ferrière, détenue par la police à la suite d'une tentative de meurtre sur la personne du comte Charles de Chambrun, ancien ambassadeur à Rome, a déclaré au magistrat qu'elle avait pris des leçons de tir avant de risquer de faire feu sur celui qui l'avait trahie.

M. Augustin Frigon en tournée d'inspection

Augustin Frigon, directeur général adjoint de la Société Radio-Canada, partira aujourd'hui en tournée d'inspection dans les provinces de l'Ouest et sera absent à peu près une quinzaine de jours. C'est la première visite officielle de M. Frigon dans l'Ouest canadien. Il visitera successivement Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Regina. M. Frigon étudiera les divers problèmes parmi les plus urgents qui se rattachent à l'organisation technique et aux opérations commerciales des stations de T.S.F. dans cette partie du pays.

Le gant...

(Suite de la page 3)

FORTES PRESOMPTIONS

Malgré la déclaration du procureur de district William C. Dodge, affirmant que de fortes présomptions pèsent sur un individu, le commissaire de police Lewis J. Valentine et ses aides ne s'attendent pas à une solution prochaine du mystère qui entoure le triple meurtre de la rue Manhattan.

Des témoins ont déclaré avoir vu Gédéon vêtu d'un habit brun samedi soir. Mais depuis cette date il porte un habit gris et ne peut donner aucune raison satisfaisante sur ce changement de costume.

Les détectives ont annoncé que les empreintes digitales de toutes les personnes interrogées à date avaient été comparées avec une empreinte de pouce laissée par le meurtrier dans la chambre de bain, sans donner aucun résultat.

PREUVES ACCABLANTES

Au cours de l'interrogatoire, hier, les détectives placèrent sur la main de Joseph Gédéon un gant retrouvé sur la scène du meurtre. Le gant s'adaptait parfaitement à la main.

Quelques secondes plus tard, une femme qui demeure à quelques pas de la maison où se déroula l'horrible tragédie de Pâques affirma avoir vu Gédéon sur les lieux du triple assassinat 50 minutes avant l'heure à laquelle le mari séparé soutient être entré dans l'appartement et avoir trouvé les cadavres.

Devant ces témoignages accablants, la police a préféré garder Gédéon à sa disposition pour un nouvel interrogatoire.

Un vol d'argent

Profitant d'une courte absence de M. Francis Mullin, 455, rue Ville-Marie, un cambrioleur est entré dans sa demeure et s'est emparé de \$3 en argent ainsi que de 4 bagues valant \$22.



Un nouveau-né pesant 5 livres et 12 onces, fut sauvé de la mort par un séjour dans le "poumon de fer" à l'hôpital Beth-el, de New-York. L'enfant, né de Mme Estelle Levinson, de New-York, naquit avec un cœur qui battait mais avec des poumons qui ne fonctionnaient pas. Les docteurs le placèrent, immédiatement dans le poumon de fer que l'on voit ci-haut et lui administrèrent de l'oxygène et du bioxyde de carbone. Le bébé vit.

Trois mois de prison

René Thérien, accusé de tentative de vol d'une auto, et Adolphe Olson, accusé d'avoir eu en sa possession des outils de cambrioleur, ont été tous deux condamnés à trois mois de prison, par le juge Amédée Monnet.

Belle-mère blessée

QUEBEC, 1er. (Presse canadienne). — Mme Jérémie Béliveau, 77 ans, qui a été blessée grièvement, hier soir, par son beau-fils, Léonard Picard, dans un moment d'ivresse, dit-on, est encore dans un état critique, à l'hôpital.

Obsèques de T. Dansereau

Les funérailles de Tancrède Dansereau, père de l'ex-échevin Camille Dansereau, ont eu lieu hier matin, dans l'église de cette paroisse, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis.

Le service fut chanté par le Père Valmore Forget, assisté des abbés G. Chartron et R. Girard.

Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, cinq fils, Camille, Emile, Calixte, Maxime et Alexandre Dansereau; des petits-fils, Roland, Maurice, Jacques, Paul-Emile, Bruno,

Jean-Marie et Fernand Dansereau; des neveux, Laurent, Loula, Georges, Alfred, Edouard, Robert et David Dansereau.

Dans un escalier

M. Joseph Lemay, 44 ans, 1873 est, rue Ste-Catherine, s'est blessé à la tête lorsqu'il est tombé dans l'escalier conduisant à sa demeure. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc.

De bonnes routes

L'Association des hôteliers de Québec a adopté une résolution approuvant le plan de construction de meilleures routes telles qu'en demandent les membres du Royal Auto Club. Une copie de la résolution a aussitôt été adressée au premier ministre à Québec.

Deux bourses du C. P. R.

Le Pacifique Canadien accordera deux bourses d'études à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés: l'une pour un cours à l'École Polytechnique et l'autre pour un cours à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

EATON

Paille fine...
Paille rugueuse!

Il n'y a qu'un Spécial Feuille d'érable pour vous apporter une telle aubaine... Chapeaux dégageant le visage, canotiers, turbans. Plusieurs garnis de fleurs. Noir, brun, marine dans le groupe.

Spécial Feuille d'érable, vendredi **1.79**

Chapenux, au deuxième

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL



Tarzan était déterminé, maintenant, à sauver la fille noire du Kavaru ravisseur. Naturellement, il pouvait la reprendre par la force. Non! Il ne désirait pas provoquer l'inimitié de Ydeni. Le sauvage blanc pourrait lui être utile lorsqu'il aurait atteint le mystérieux village des Kavarus.

Alors Tarzan attendit, patient comme tout autre hôte de proie qui surveille le bon moment pour attaquer. L'obscurité descendit sur la jungle lorsque le Kavaru vint à la jeune fille et la jeta brusquement sur le sol. Elle se débattait comme une jeune lionne, mais Ydeni était habile et puissant.

Il lia ses poignets solidement derrière son dos et lui de même ses jambes si fortement, qu'elle pouvait à peine remuer. Terrifiée, elle gisait tremblante. "Maintenant," dit le ravisseur, "Ydeni peut dormir. Tu fais mieux de dormir aussi, demain nous avons une longue marche. Ydeni ne te portera pas."

La jeune fille était trop effrayée pour répondre. Son ravisseur se jeta lui-même sur le sol, près d'elle. Tous deux reposaient tranquillement. La jungle aussi, était tranquille, à l'exception du rugissement d'un lion dans le lointain. Mais au-dessus d'eux une forme silencieuse s'avancait prudemment à travers les arbres.

LE ROYAUME DES FEMMES

RÉPONSE À TOUT

par Jeanne

Que votre messe du matin ne soit pas un prétexte à flirter...

Q.— C'EST à mon tour de venir causer quelques instants avec vous. Je vais à la messe tous les matins et, il y a un garçon que j'aime, à cette heure il s'en va travailler et fait route avec moi. Mais j'aimerais à le voir le soir, comment m'y prendrais-je? Je n'ai que quinze ans. Un conseil chère Jeanne.—P. AIME A.

R.— A quinze ans, ma chère petite, on doit penser à bien autre chose qu'à inviter des jeunes gens à veiller. Je suppose que vous allez à la messe le matin, par dévotion, et que vous ne prenez pas ce prétexte pour rencontrer celui-ci ou celui-là. Qu'un garçon de votre âge vous dise bonjour, passe, mais que ce ne soit pas une habitude, un rendez-vous... Vous aurez bien le temps, plus tard, d'être courtisée. En attendant, occupez vos soirées de façon intelligente, selon votre âge et les goûts inhérents à cette quinzaine où l'on n'est encore qu'une fillette.

Q.— De quel moyen faire disparaître les taches ou les cicatrices, des boutons que j'ai dans la figure. J'aimerais être débarrassée de ces boutons.—Que signifient les noms: Aimé, Armand, Alma, Albertina, Albert, Annette et Maria?—Est-ce qu'on vend dans les pharmacies, les remèdes pour faire pousser les poils dans la moustache? — AIME LES YEUX BRUNS.

R.— Les cicatrices s'effacent lentement en appliquant le soir, au coucher, des compresses d'eau peroxydée, mais les boutons dépendent de l'organisme et c'est lui qu'il faut soigner.—Voici la signification des noms: Aimé,

AVIS

Il sera répondu à toutes les questions d'intérêt général, ou même individuel, dans ce courrier quotidien.

Nous prions les correspondants de bien vouloir écrire lisiblement et de faire leur question aussi claire et concise que possible.

Ces colonnes ne sont aucunement commerciales; tout ce qui touche à la réclame doit en être écarté.

Les lettres doivent être signées de pseudonymes, mais il ne faut pas que ceux-ci soient trop longs.

Il est bon de mettre sur l'adresse, la mention: Réponse à tout.

qui est aimé.—Armand, froid.—Alma, qui aime la danse.—Albertina, sage.—Alina, aimante.—Annette, aimable.—Maria, très noble.—Où, il y a des lotions qui sont censées activer les glandes du système pileux, demandez-les dans les pharmacies.

Q.— Existe-t-il un procédé permettant de faire revenir des pages de livres jaunies au contact fréquent des doigts?—Je désirerais correspondre avec celle qui signe "Souriante", dans le courrier de la "Patrie", du samedi, comment faire?—JOCISTE.

R.— Si les pages sont sèches, une gomme élastique-molle suffira, frottez-en les pages légèrement. Pour enlever les traces jaunes, s'il s'agit d'un papier fort et un peu glacé, vous pouvez essayer de les nettoyer avec un linge humide d'eau peroxydée, en tamponnant; faites sécher en presse.

Il faudrait m'adresser une lettre timbrée que je ferai parvenir à cette correspondante du Royaume des femmes.

Q.— Auriez-vous l'amabilité de m'informer où m'adresser pour apprendre l'aviation au Gouvernement Britannique et Canadien?—UN JEUNE SANS TRAVAIL, QUI VOUS ÉCRIT POUR LA PREMIÈRE FOIS.

R.— Adressez-vous au Ministère de la Défense, à Ottawa, pour le service de l'aviation canadienne, et à Londres, pour le service britannique.

JEANNE.

CONVOICATIONS

Une assemblée des membres de l'unité 227 de l'Army and Navy Veterans aura lieu demain soir à 4217, rue Saint-André.

Demain soir, 3 avril, s'ouvrira à la Maison du Christ-Roi à Châteauguay Bassin, une retraite fermée pour jeunes gens. S'adresser au R. P. Odilon, O.F.M., Maison du Christ-Roi, ou à M. Marcel Lafaille, 104 Parc Georges Etienne Cartier, W.B. bank 2448.

Dimanche le 4 avril, dans la chapelle des RR. PP. Franciscains, 2116 ouest, rue Dorchester, recollection mensuelle des Retraitants de la Maison du Christ-Roi et d'ailleurs. A 3 heures, messe, petit déjeuner et conférence.

On vient à Saint-Pierre prendre le suprême congé, dépenser les dernières minutes. Le partant a une manière de regarder et s'arrêter qui le désignerait entre mille.

— Louis VEUILLOT.

LA BONNE CUISINE

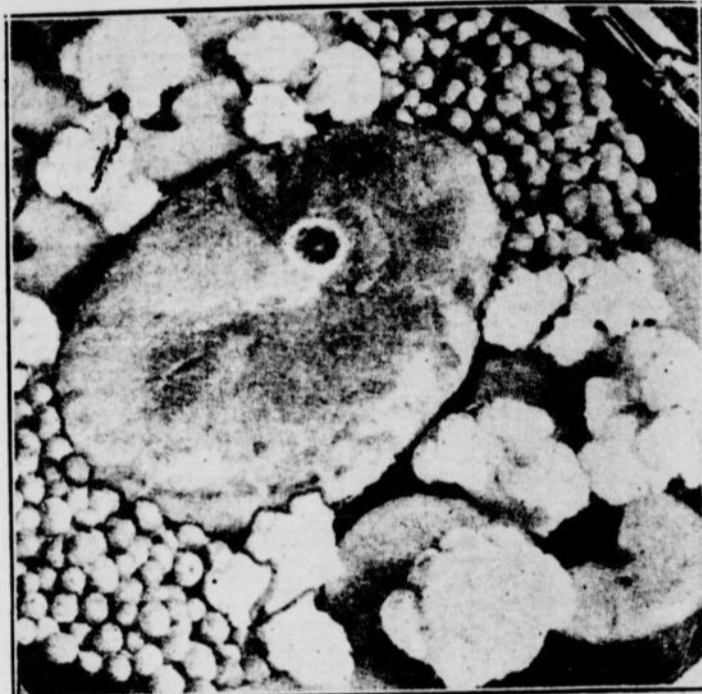
JAMBON "SURPRISE"

1 tranche de jambon d'un pouce d'épaisseur, prise dans le centre, 1 c. à table de shortening, 1/2 tasse de sucre brun, 1/2 tasse de miettes de pain sec, 1 c. à thé de moutarde sèche, 1/4 de tasse de jus d'ananas, 1 c. à table de jus de tomates. Fendez au couteau le gras qui

Mélez bien. Couvrez le jambon avec ce mélange et faites cuire au four lent (300F), l'espace d'une heure. Couvrez le plat de cuisson et mouillez de temps à autre avec le jus obtenu. Servez avec le mets suivant:

ANANAS CUIT AU FOUR

15 minutes après avoir mis le



Si vous avez acheté pour Pâques un jambon un peu volumineux et si vous êtes à court de moyen pour le servir, voici une manière attrayante: Faites-en réchauffer une tranche d'un pouce au four avec du jus d'ananas et de tomate.

entoure la tranche de jambon et faites-la brunir de tous côtés dans le shortening. (Mettez dans une poêle épaisse). Déposez ensuite dans une casserole peu profonde. Ajoutez le sucre, les miettes de pain, la moutarde, le jus de pampelmousse, le jus de tomates au shortening qui reste dans la poêle.

jambon au four, déposez des moitiés de tranches d'ananas dans une autre casserole peu profonde. Versez dessus un peu du liquide qui se trouve dans la casserole dans laquelle vous faites cuire le jambon. Tournez les tranches de temps à autre au cours de la cuisson. Vous retirez les ananas en même temps que le jambon. Servez sur un large plat, jambon, ananas et légumes frais.

Aimez-vous la NOUVEAUTÉ?



Ce soulier très découpé garde sa forme grâce aux courroies qui servent de garniture sur le devant et le côté. Assez solide pour porter sur la rue, ce soulier est de la catégorie des chaussures "air conditionné". Les souliers de rue trop découverts ne sont pas pratiques mais celui-ci est à la fois pratique et léger.

GATEAU "BUTTERSCOTCH" AUX AMANDES SALES

5 jaunes d'oeufs légèrement battus, 1 1/2 tasse de sucre, 1/2 tasse d'eau bouillante, 1 1/2 tasse de farine, 1 c. à thé de poudre à pâte, 1/4 de c. à thé de sel, 1 c. à thé de vanille, 5 blancs d'oeufs très bien battus.

Battez ensemble les jaunes d'oeufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit léger. Ajoutez lentement l'eau bouillante, en battant bien. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez au premier mélange. Ajoutez la vanille. Incorporez les blancs d'oeufs. Faites cuire dans un moule non beurré à four modéré (350F) pendant 45 minutes. Enlevez du moule quand le gâteau est froid. Faites de la crème glacée dans le tiroir de votre congélateur. Ces deux choses peuvent être faites à bonne heure le matin ou encore la veille du jour où vous voulez servir ce dessert.

SAUCE AU "BUTTERSCOTCH"

1 1/4 tasse de sucre brun, 2 3/4 de tasse de sirop de blé-d'Inde, 4 c. à table de beurre, 3/4 de tasse de crème épaisse, 3/4 de tasse de lait. Fai-

(Suite à la page 11)

Les patrons de la "Patrie"

Une robe qui est la fraîcheur même. C'est l'une des plus jolies modèles que vous verrez au printemps, un modèle facile à exécuter, pas trop habillé pour les sorties matinales et assez habillé pour les sorties d'après-midi. Le corsage est monté sur empiècement qui forme manche. Les poches triangulaires ajoutent une note gaie à la robe. Des petits volants à la manche et aux poches achèvent de lui donner un air de ravissante féminité.

Le patron No 4304 peut être obtenu dans les tailles 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Un 16 ans demande 3 1/8 verges de 36 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyer la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement, nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à: Bureau des Modes, La Patrie, Montréal.



Pour les orphelins

C'est le 3 avril que quêteurs et quêteuses bénévoles, se répandront par les rues de notre ville et les localités environnantes, tendant la main au bénéfice des 100 orphelins de Saint-Arsène.

Pour informations, appeler le Cher Père Économiste de l'orphelinat, CR. 8750.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, Montréal, retraites fermées pour jeunes filles du 15 au 18 avril, du 15 au 16 mai et du 17 au 20 mai. Pour dames du 7 au 10 juin.

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 865 St-Charles, des Trois-Rivières, pour les jeunes filles, du 9 au 12 avril, du 15 au 18 avril. Pour les dames, du 19 au 22 avril. Prière de s'adresser d'avance à la Directrice des Retraites.



MONDANITÉS

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, a célébré, dans l'intimité, ce matin, à 10 heures, le mariage de Mlle Marguerite Canac-Marquis, fille de M. et Mme W. Canac-Marquis, décédés, avec M. Robert Choquette, fils du Dr et Mme J.-A. Choquette décédés.

M. Jean Lallemand est de retour de New-York où il a passé les fêtes de Pâques.

M. et Mme Lawlor LeBlanc sont de retour de New-York où ils ont passé les fêtes de Pâques.

Le docteur et Mme L.-J. LaRue sont retournés à Mont-Laurier, après avoir passé les fêtes de Pâques aux Trois-Rivières, les invités de M. et de Mme Arthur LaRue, du docteur et de Mme Hudon Normand.

Mme Oswald Mayrand, d'Outremont, Mme Léon Mayrand, d'Ottawa, et ses fils, Pierre et Georges, quitteront Montréal, demain soir pour New-York, d'où ils s'embarqueront, samedi, à bord du "Conte di Savoia" pour Naples. De là, ils se rendront à Prinkipo, près Istantoul où ils séjourneront environ cinq mois.

M. et Mme Maurice Chartré sont partis hier soir, pour un voyage de quelques semaines à Miami, Floride.

Mme Albérie Bourgeois est de retour de Québec où elle a passé une quinzaine, l'invitée de M. et Mme Germain Beaulieu.

Mlle Margot Bray recevait intimement ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Gisèle Dazé.

Les soirées littéraires de Montréal

Lundi soir, le 19 avril prochain, aura lieu à 8 h. 30 précises, dans la grande salle de l'Hôtel Ritz Carlton, la dernière réunion de la

saison. Mlle Annette Doré sera la conférencière, elle a intitulé sa causerie "Gabriel Fauré"; les artistes invités seront Suzette Fergues, violoncelliste et Mlle V.

Mme Walter Lyman, M. Victor Morin, Mme H.-S. Birkett, Dr et Mme William Caldwell, Mlle Louise McDonald, Mme G.-W. Pacaud, Mme C.-E. Gravel, Mme Arthur



Mlle LAURETTE LAFRANCE, fille de M. et de Mme Joseph Lafrance de Montréal et M. ARMAND LEVESQUE, fils de M. Adélaïde Lévesque et de Mme Lévesque décédée, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. — (Photo: J.-A. St-Mars).

Gingras, soprano. Pour informations appeler Mme Y. B. Macé, Tél. DO. 8141.

Société des Antiquaires (section féminine)

Parmi les personnes présentes à la réunion du Château de Ramazay hier après-midi, on remarquait: Mme James Peck, Lady Johnson, Mme B. G. Bourgeois, Dr et Mme W.-D. Lighthall, Mme N.-K. Laflamme, Lieut.-Col. et

Drummond, Mme Herriot, Mme de Beaujeu, Donville, Mme Marley Cass, Mlle Jane Fleet, Mlle Rouer Roy, Mme L.-D. Mignault, Lady Drummond, Lady Gouin, Mme R. A.-E. Greenshields, Mme Joha Baillie, Dr Abbott Smith, Mme Gustave Perrault, Mme J. de Boucherville, la marquise de Simone, Mme Andrew-H. Allan, Mme J.-A. St-Denis, Mme John Stairs, Mme Ross Robertson, Mme H.-A. Lafleur, Mme François Howe, Mlle Agnes Bury, Mme Sheldon Ste-

PHONS, Mme Duchastel de Mont-rouge, Mme Paul Lacoste, Mlle K. M. Lighthall, Mme Basil Kingston, Mme A. Chase Casgrain, Mme Brian Charles, Mlle Currie, Mme Vaughan, Mlle Mackenzie, Mme H.-A. Robillard, Mlle Bancroft, Mme Springler, Mme Allan Parsons, Mme Ernest Gohler, Mlle Auffrel, Mlle Marguerite Heward, Mme Louis Bélique, Mlle Alice Gurd, Mme Schofield, Mlle Mount Mme P.-B. Casgrain, Mme Conrad Manseau, Mlle Amy Judah, Mlle M.-E. Currie, Mlle C. Orr, Mme Charles Walker, Mme J. A. Marion Mme Rausden, Mme H. d'Artois, Mme J.-A. Chalfoux, Mlle M.-W. Buchan, Mme G.-J. Brown, Mlle Helen Alma, Mlle Claire Bourgeois Mlle Alice Lighthall, et plusieurs autres.

QUEBEC

Le juge et Mme Wilfrid Laliberté annoncent les fiançailles de leur fille Marthe, avec le docteur Donat Lapointe de Québec, fils de M. et de Mme Napoléon Lapointe de Everell.

M. Alain Fortier est parti pour New-York d'où il s'embarquera à bord du "Lafayette", pour une croisière dans le sud.

Mlle Marthe Laliberté est de retour de Montréal où elle a été, pendant quelque temps, l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et Mme Roméo Bourbeau.

Mme Charles A. Couture, qui a passé quelque temps à New-York, l'invitée de Mme W. Blair, est de retour à Québec.

M. C. Préfontaine, M. Charles Mignault, M. Emile Rioux, M. M. T. Armitage, M. J. P. Roy, de Sherbrooke, M. Antonio Talbot de Chicoutimi, M. Louis Brochu d'Amos, M. J.-O. Cormier de Trois-Rivières, M. Auguste Déjeux de Grand'Mère, M. S. Lafontaine de Matane, M. P. E. Gagnon M. J.-E. Brillant de Rimouski, Mme G. Bache, Mlle S. Bache de Worcesterhire se sont inscrits au Château Frontenac.

OTTAWA

Le ministre du Japon et Mme Kato ont lancé des invitations pour une réception qui aura lieu dimanche soir à dix heures, en l'honneur de Leurs Altesses Impériales le prince et la princesse Chichibu.

M. et Mme W.-A. Buchanan et leur fils Hugh sont actuellement à New-York.

Le R. P. Bellouard à la Ligue de la Jeunesse Féminine

La Ligue de la Jeunesse Féminine donnait hier un déjeuner-causerie au Cercle Universitaire; le conférencier invité était le R. P. Bellouard, il fut présenté à la nombreuse assistance par Mlle Jacqueline Sicotte qui présidait cette réunion. Votre association est extrêmement pratique et sérieuse, dit le Père Bellouard qui ayant lu avec beaucoup d'intérêt le formulaire, fut frappé de sa sécheresse. Il n'y a rien pour le cœur, dit-il, ce n'est pas un sentiment qu'on s'adresse, mais à la volonté. Puis, il donna quelques conseils, s'appuyant sur les organisations connues, en Europe, pour grouper en catégories diverses les jeunes filles qui s'occupent d'œuvres de ce genre. Il parla de celles qui ont toujours le plein honneur sans avoir jamais été en plein travail, de celles qui ne font rien et qui gémissent comme il était de bon ton en période romantique il y a 107 ans; de celles qui ne font rien et qui critiquent qu'on pourrait bien appeler les malveillantes positives; de celles qui ne font rien et qui conseillent; de celles qui parlent pendant que les autres travaillent; de celles qui agissent sans parler et ce sont les vraies ouvrières, silencieuses et consciencieuses; de celles qui font le travail et laissent dire les autres; de celles qui agissent et qui chantent irradiant autour d'elles quelque chose de content, d'ardent, d'entraînant; il détailla ces divers groupes en: inexistantes, décourageantes, exaspérantes, écrivantes, encourageantes. Et le joli contraste fait par le Père Bellouard entre les pessimistes qui croient cette attitude une marque suprême de profondeur d'âme et de connaissance de la vie, et l'optimisme volontaire des âmes chantantes! L'apostolat chrétien doit se dégager du snobisme, de la mondanité.

Mlle Cécile Masson remercia le distingué conférencier, et les rapports des divers comités furent lus avant de clore la séance.

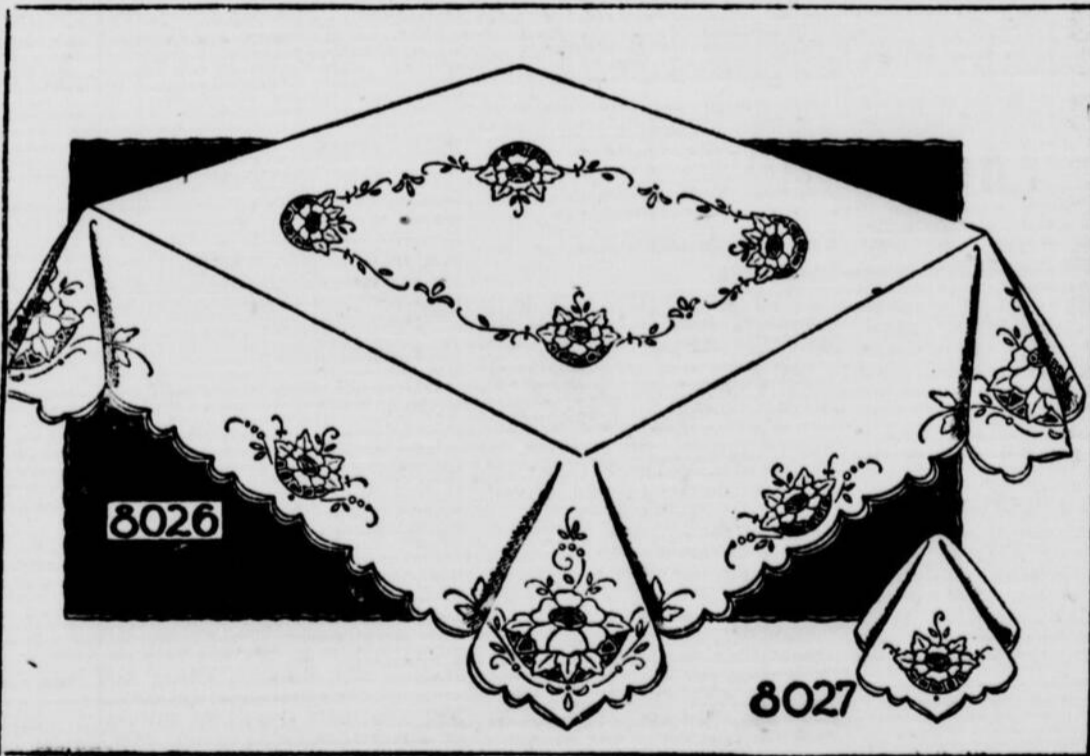
LA BONNE CUISINE

(Suite de la page 10)

tes cuire ensemble le sucre, le sirop, le beurre, dans la partie supérieure du bain-marie au-dessus d'un feu direct, en laissant bouillir le mélange jusqu'à ce que le sirop fasse une balle molle quand vous l'essayez dans l'eau froide. Ajoutez la crème et le lait et réchauffez au-dessus de l'eau chaude.

Pour servir, déposez tout d'abord une tranche de gâteau dans chaque assiette. Couvrez d'une généreuse portion de crème glacée, recouvrez d'une autre tranche de gâteau. Couvrez de sauce butterscotch chaude (pas brûlante) et saupoudrez le tout d'amandes salées que vous pouvez laisser entières.

Les patrons "Gorcy"



TRES JOLI MOTIF POUR NAPPE

8026.—VOYEZ NOS SPECIAUX: 1 1/2 x 2 vgs sur pure toile Irlandaise extra fine: \$3.49. — 2 x 2 1/2 vgs sur pure toile Irlandaise pesante \$6.25.

MEDAILLON ET MOTIFS DE COTE: Patron à tracer, .35 cts. Au fer chaud, .90 cts. Estampés sur coton anglais blanc 1 1/2 x 2 vgs, \$1.98; 1 1/2 x 2 1/2 vgs, \$2.50. Sur coton blanc Wabasso fini toile 1 1/2 x 2, \$2.50; 1 1/2 x 2 1/2 vgs, \$2.98; 2 x 2 1/2 vgs, \$4.50; 2 1/2 x 3 verges, \$5.75.

Sur pure toile Irlandaise extra fine, 1 1/2 x 2 vgs, \$3.49; 1 1/2 x 2 1/2 vgs, \$1.98. Sur pure toile Irlandaise pesante 2 x 2 1/2 vgs, \$6.25; 2 x 3 vgs \$9.25. Coton à broder C. B. blanc .60 cts.

8027.—SERVIETTES POUR APPAUAILLER: 17 x 17 pes. Patron à tracer, .20 cts. Au fer chaud, 4 pour .40 cts. Estampées sur coton anglais blanc .20 cts chacune. Sur coton blanc Wabasso fini toile .25 cts chacune. Sur pure toile Irlandaise extra fine .45 cts chacune ou 6 serviettes pour \$2.50. Sur pure toile Irlandaise pesante .45 cts chacune ou 6 serviettes pour \$2.50. Coton à broder C. B. blanc .20 cts.

Pour obtenir les patrons Gorcy, il suffit d'envoyer la somme mentionnée en écrivant très lisiblement nom, adresse, No du patron désiré et adresser le tout au Bureau des Modes, la "Patrie", Montréal.

Un avertissement de la France aux insurgés espagnols

Paris (I. P.A.) Suivant l'exemple de la Grande-Bretagne, le gouvernement français a donné un "avertissement sévère" aux insurgés espagnols, leur ordonnant de cesser d'attaquer les navires français.

Cet avertissement a été donné à la suite d'une séance du cabinet au cours de laquelle le ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos, a fait rapport sur la situation internationale.

Le Canada a fait un royal accueil au frère de l'empereur du Japon

NEW-WESTMINSTER, C. B., 1er. (P. C.) — Le prince Chichibu, en route pour Londres où il assistera aux fêtes du couronnement du roi George VI, a causé pendant quelques minutes avec un Japonais de cette ville lorsque le train spécial s'arrêta à la gare.

Il lui demanda son nom, d'où il venait et quel était son métier sur sa terre d'adoption. On ignore le nom de ce Japonais.

C'est la première fois que Son Altesse parle publiquement à une des milliers de personnes qui accourent de tous côtés pour lui souhaiter la bienvenue sur la terre d'Amérique.

VANCOUVER, I. (P. A.) — Plus de 10,000 personnes agitant des drapeaux japonais ont acclamé le prince et la princesse Chichibu lorsqu'ils ont défilé à travers les rues de la ville mardi. A Japanese Hall au cœur de la colonie nipponne, le prince et sa compagne ont reçu les hommages de 600 enfants qui chantaient l'hymne national et s'inclinèrent profondément devant Leurs Altesses Royales.

Le prince, la princesse et leur suite sont partis hier soir pour Ottawa.

Le sourire réside sur les lèvres; mais le rire a son siège et sa bonne grâce sur les dents. — J. JOUHAUT.

Son mari la quitte après le mariage

Dame Lily May Olsen a présenté hier matin, devant l'hon. juge Curran, de la Cour de Pratique une requête en annulation de mariage contre son mari, Benjamin Cross. La demanderesse allègue que le défendeur lui avait déclaré qu'il posséderait un compte de banque assez rondeliet, une série de relais d'essence, qu'il ferait éduquer les trois enfants du premier lit et bien d'autres choses encore... mais pas suffisamment, semble-t-il, puisque Benjamin Cross lui emprunta une somme assez considérable pour de besoins urgents. Ils se marièrent donc le 20 octobre 1936... et le lendemain le mari disparaissait sans jamais donner plus de nouvelles. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.

Son dernier voyage



On voit dans cette remarquable photo le frêre norvégien de 1.106 tonnes, le "Berkl", qui a parcouru les mers durant 38 ans, quelques minutes avant d'être entièrement englouti par la "grande mare" dans le "Cimetière de l'Atlantique-Nord", à 500 milles à l'est de Nantucket. Son équipage de 16 hommes a été sauvé par le garde-côte Chelan.

Le miracle de la charité

Le poste CKAC a présenté hier soir au public une causerie sur la part qui revient aux paroisses dans la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Me Marcel Rainville a intentionné M. Ovide Lussier, qui remplace Me Bernard Bourdon, président des Arrondissements paroissiaux, Mme Germain Parrot, vice-présidente de la section féminine, a pris part à l'interview.



Me M. Rainville

Ils se sont entretenus du fonctionnement de cette section. La ville est divisée en 12 arrondissements, chacun comprenant de trois à quinze paroisses et administré par un président, une vice-présidente et trois vice-présidents. Chaque paroisse est divisée en secteurs régis par un chef de groupe qui a cinq à dix auxiliaires.

L'article No 3 de la clause 31, article 1, a été modifié sensiblement. Dans l'original du bill, le conseil réclamait le droit d'imposer une taxe de \$200 sur les porteballes, colporteurs, revendeurs et commerçants ambulants, de même que sur tout employé de telles personnes. MM. Dupuis, Bray et autres se sont opposés à ce que "tout employé" soit sujet à cette taxe.

Pour augmenter l'effectif de la gendarmerie royale

OTTAWA, 1er. (D.N.C.) — Mardi dernier, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, déclarait en Chambre qu'il se servait, s'il le fallait, de la Gendarmerie Royale du Canada pour mater les communistes. Joignant l'acte aux paroles, M. Lapointe présentait hier à la Chambre une résolution qui a pour objet d'élargir les cadres de notre gendarmerie nationale, la "Police montée", en lui assurant une réserve sur laquelle le gouvernement pourra compter en cas d'urgence. En outre, le gouvernement pourrait trouver dans une telle réserve les hommes tout désignés au cas où le recrutement d'une milice deviendrait nécessaire.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les députés de la C.C.F. se sont violemment opposés à cette motion de M. Lapointe. Ils ont accusé les libéraux de vouloir organiser au Canada des "troupes de choc" pour la formation desquelles on utiliserait les 300 jeunes gens que les autorités fédérales auraient au préalable désignés pour la gendarmerie royale du Canada.

Ces trois cents réservistes seraient appelés à faire leur "service" trois mois l'an et devront s'attendre d'être appelés sous les armes à tout instant, en cas d'urgence bien entendue.

Il en coûterait \$260,000 par année de dépense au pays pour tenir cette réserve sur pied. Le ministre expliqua qu'on aurait dû déboursier un demi-million pour augmenter de 300 gendarmes permanents la police montée.

Au Conseil Municipal

Les échevins approuvent 19 nouveaux impôts

Les débardeurs non domiciliés à Montréal devront verser \$50 à la ville, chaque saison. — Les établissements de nettoyage devront payer, selon leur nombre, une taxe variant entre \$150 et \$1,000 par année. — Une taxe de \$1,000 sur les "boîtes de nuit." — Une autre de \$200 sur les "massesuses".

(Par OVIDA LEFEBVRE)

La commission de législation du conseil municipal a siégé tout l'après-midi, hier, sous la présidence du conseiller Omer Côté, du quartier Ville-Marie, et a progressé considérablement dans l'étude des amendements à la charte de Montréal qui seront soumis au parlement provincial.

Les taxes

On en était rendu au chapitre des taxes et plusieurs nouveaux impôts ont été jugés opportuns malgré l'opposition de certains conseillers, particulièrement MM. Biggar et Bray, qui mirent leurs collègues en garde contre la multiplication des impôts, dans tous les domaines.

M. Biggar badine

On en vint à l'étude d'un projet de taxation des véhicules automobiles destinés au transport des essences et huiles lesquelles ne sont pas taxés à l'heure actuelle. "Eh! bien oui! Taxez-les. C'est bien surprenant de trouver quelque chose qui ne soit pas encore taxé à Montréal", dit en riant le représentant de Notre-Dame de Grâce. Et il continue: "Faisons attention. Il ne faut pas rendre la vie intenable aux gens de Montréal, en multipliant les taxes".

Pour les laitiers

Le conseil demandera à Québec le droit d'imposer une taxe n'excédant pas \$10 sur chaque voiture destinée à la vente et à la distribution de lait, de la crème et des autres produits laitiers. Actuellement, la ville n'a le droit de charger que \$10 à chaque firme, quel que soit le nombre de voitures qu'elle a à son service.

Nouvelle réduction

L'article No 3 de la clause 31, article 1, a été modifié sensiblement. Dans l'original du bill, le conseil réclamait le droit d'imposer une taxe de \$200 sur les porteballes, colporteurs, revendeurs et commerçants ambulants, de même que sur tout employé de telles personnes. MM. Dupuis, Bray et autres se sont opposés à ce que "tout employé" soit sujet à cette taxe que les employés ne soient soumis seulement qu'à une taxe de \$5 par année. Finalement, il fut décidé de suspendre l'étude de cet article pour qu'il soit rédigé dans le sens exposé par MM. Bray et Dupuis.

Encore les colporteurs

Dans le cas précédent, il s'agit des colporteurs à pieds. Quant aux colporteurs dont le commerce s'exerce au moyen d'une voiture hippomobile ou automobile, la cité réclamera le privilège de leur imposer une taxe de \$50 par voiture.

M. Dupuis fait remarquer à ses collègues qu'un permis de \$25 devrait être suffisant. "Actuellement, les colporteurs sont dans une meilleure situation qu'ils ne seront d'après le présent projet de taxation," explique l'échevin de Papineau.

M. Jeannotte insiste sur le fait que cet article a été mis dans le bill, afin de mettre fin à une pratique qui s'est généralisée, par laquelle les colporteurs s'entendent ensemble pour tromper la ville et ne pas payer l'impôt de \$100 qu'ils devraient payer, et ainsi, en réduisant le coût sur plusieurs colporteurs.

M. Dupuis réplique

Le conseiller de Papineau revient à l'attaque et déclare qu'il s'est opposé au commerce de colpor-

teur, mais qu'il ne faut pas leur rendre la vie intenable, s'ils sont supportés.

M. BIGGAR:—Je vais proposer alors que l'on abolisse complètement le colportage, si vous voulez me secourir (s'adressant à M. Dupuis)?

M. DUPUIS:—Je vais vous secourir.

M. Savignac est contre le projet d'imposer une taxe de \$50, sous prétexte que les colporteurs sont d'un apport précieux pour les petites gens. M. Lacombe ne pense pas de la même façon. On prend le vote sur l'amendement Dupuis qui est défait par 4 voix contre 13. La clause du "bill" est alors adoptée, sur dissidence de M. Dupuis.

Les magasins temporaires

Le conseil réclamera le droit d'imposer une taxe de \$500 — elle est actuellement de \$300 — sur toute personne ouvrant un magasin temporaire ou s'installant temporairement dans tout autre local, pour une période de trente jours consécutifs ou moins, pour y vendre, au détail, des marchandises quelconques.

Un débat animé a lieu sur ce sujet, auquel prennent part MM. Bray, Dupuis, Biggar, Dupuis, Golette, et autres. Finalement, la clause est votée. — MM. Bray, Dupuis, Dupéré, Golette et Jeannotte se déclarent dissidents.

Les caisses populaires

Décidément, les conseillers Bray et Rochon n'aiment pas les caisses populaires. Ils ont été les seuls à s'opposer à ce qu'elles soient exemptes du paiement des permis exigés des prêteurs d'argent.

Les Loyds comme les autres

Le ou les représentants de la compagnie d'assurance Loyds, qui jouissent du privilège unique de ne pas payer à la ville, comme les autres compagnies de ce genre, une taxe de \$200 par année, devront verser ce montant au fisc municipal, à l'avenir. On avait projeté d'augmenter ce montant à \$400, mais les échevins s'y sont opposés.

Comme par le passé, les compagnies d'assurances mutuelles qui ne sont pas soumises à la taxe ci-dessus, devront verser un impôt annuel de \$100 à la ville. Quant aux compagnies d'assurances, qui comprennent d'autres branches, comme l'assurance sur la vie, l'assurance maritime, etc., elles devront verser de ce fait, un impôt de \$200 par année à la ville.

Les banques s'en sauvent

Par un vote de 7 contre 13, les conseillers ont décidé de rejeter un article du bill à l'effet d'imposer une taxe spéciale n'excédant pas cinq mille dollars sur la principale succursale ou le bureau de chaque banque établie et faisant affaires à Montréal, et une taxe spéciale ne devant pas excéder \$1,000 sur chaque banque faisant affaires à Montréal. Les votes ont été: pour: MM. Dupuis, L'Archevêque, Lacombe, Côté, Jeannotte, Jalbert et Bonnier; contre: MM. Bray, Weldon, Dupéré, Biggar, Riël, Taillefer, Caron, Golette, Fillon, Savignac, McKenna Rochon et Jarry.

Pauvres danseurs

Les pauvres danseurs, ils ont de-

biens cruels ennemis dans les échevins qui viennent de décider de demander à Québec le droit d'imposer une taxe n'excédant pas \$1,000 sur tout propriétaire, occupant ou locataire de cafés-concerts, cafés-chantant, cafés-dansant. Actuellement ces endroits sont sujets à une taxe de \$200 seulement. Plusieurs échevins, particulièrement MM. L'Archevêque et Savignac, ont pesté contre ces endroits, "où nos jeunes filles et nos jeunes gens vont passer les nuits. On avait aussi projeté d'imposer une pareille taxe sur les clubs, mais à la suggestion de M. Dupuis, ces droits ne devront continuer à payer que la taxe de \$200 par année.

Taxe sur les courtiers

Le projet d'augmenter de \$100 à \$1,000 par année l'impôt sur les courtiers a rencontré de l'opposition. Cependant, la majorité des échevins semblent d'avis que les courtiers étrangers, qui viennent faire affaires dans notre ville seulement par occasion, devraient être soumis à une forte taxe. Cette clause a été laissée en suspend et l'on en rédigera une nouvelle visant à cet effet.

Les étrangers taxés

Tout étranger demeurant en dehors de la province sera appelé à payer une taxe annuelle de \$50 à la ville, s'il vient travailler sur le port de Montréal.

Lourdes taxes

Les magasins — l'on a retranché "blanchissage" — de repassage, dégraissage, nettoyage à sec ou par tout autre procédé, réparation, ou pour l'entretien ou pour l'entreposage, seront soumis à des taxes de la façon suivante:

Un établissement jusqu'à cinquante inclusivement, \$150 chacun par année; en sus du cinquième jusqu'à dixième établissement inclusivement, \$300; en sus du 10e, jusqu'à 15e établissement inclusivement, \$400; en sus du 15e, jusqu'à 20e établissement inclusivement, \$600; en sus du 20e jusqu'à 25e établissement inclusivement, \$800; en sus du 25e, indéfiniment, \$1,000 par année chacun.

M. Biggar s'est élevé contre ce projet de taxation. "C'est faire marche arrière", dit le représentant de Notre-Dame de Grâce. Mais l'on réclame le vote qui fut comme suit: Pour: MM. Bray, Dupéré, Lesage, Riël, Dupuis, Taillefer, Fillon, Savignac, L'Archevêque, Lacombe, Rochon, Jarry, Côté, Jeannotte, Jalbert, soit 16; contre: MM. Weldon, Biggar, Caron, McKenna, soit 4.

Autres taxes

Une taxe n'excédant pas \$50 pourra être imposée à toute personne exerçant le commerce de l'extinction de la vermine, et une taxe spéciale n'excédant pas \$10 sur tout exterminateur, et une n'excédant pas \$5 sur tout compagnon-exterminateur.

Des privilégiés

Il y a actuellement à Montréal, environ 250 propriétaires de camions destinés au transport des essences et huiles sur lesquels il n'y avait aucune taxe. Le conseil avait le droit de taxer seulement les voitures hippomobiles destinées à cet usage, et il n'y en a plus. Le "bill" contient un article à l'effet de permettre à la ville d'imposer une taxe de \$50 par année sur chacun de ces camions. L'on a pris le vote sur cette clause avec le résultat suivant: Pour: MM. Bray, Weldon, Dupéré, Biggar, Riël, Taillefer, Fillon, Savignac, L'Archevêque, Lacombe, McKenna, Côté, Jeannotte, Jalbert et Jeannotte, soit 15; contre: MM. Lesage, Dupuis, Caron, Bélandier, Rochon, Jarry et Tallon, soit 7.

Les pauvres "massesuses"

Les établissements de "massage" dont on a tant parlé, depuis quelque temps, devront payer à la ville une taxe annuelle de \$200.

Nouveau code civil

BRITAIN, I. — Le gouvernement naziste donnera sous peu, au peuple allemand, une nouvelle conception des droits de la propriété qui diffèrera entièrement des idées du capitalisme orthodoxe.

Celui-là est appelé au concordance qui sent dans son coeur le prix et la beauté des âmes. — LACOMBE.

Populaire chez les tout petits



Madame Franklin D. Roosevelt, femme du Président, est photographiée au milieu de centaines d'enfants qui ont passé le lundi de Pâques sur les parterres de la Maison Blanche, où ils jouent annuellement le jeu traditionnel des œufs roulants. Un beau ciel fit de cette fête un jour de gala et les parterres violets de la résidence officielle du Président étaient couverts par les nombreux enfants, heureux et rieurs qui y ont pris part.

MUSSOLINI PRÉDIT LA VICTOIRE DES INSURGÉS

Le Duce a si confiance que Franco finira par triompher qu'il renonce à lui envoyer de nouvelles troupes

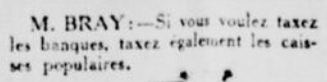
ROME, 1er. (P. A.) — Les cercles bien informés disent que le premier ministre Mussolini est confiant que les armées du général Franco finiront par triompher.

Cette confiance s'appuie sur deux raisons:

- (1) Franco a des effectifs suffisants pour vaincre les troupes qu'on lui oppose actuellement.
- (2) L'accord du Comité international de non-ingérence, signé par 27 puissances, empêchera les armées de Madrid-Valence de recevoir des renforts.

Conséquent, l'Italie renonce à envoyer de nouvelles troupes en Espagne bien que Franco puisse subir des revers momentanés.

Un communiqué officiel de Dino Alfieri, ministre italien de la presse, est très explicite sur ce point. Il révèle aussi que les Italiens ont perdu "plusieurs batailles d'hommes" en Espagne, mais



M. BRAY:—Si vous voulez taxer les banques, vous taxez également les caisses populaires.

M. ROCHON:—N'ayons pas deux poids et deux mesures. Si l'on veut taxer les banques, taxons également les caisses populaires.

M. L'ARCHEVÊQUE:—Il y a trop de "boîtes" qui vivent nos jours pas à aller y passer les nuits. C'est une plaie, et il faut que ça disparaisse.

M. BIGGAR:—Il n'y a plus que les fenêtres que nous pourrions taxer.

M. DUPUIS:—Ne craignons pas de taxer les colporteurs; autrement, nous serons "incobés" par ces gens.

Dialogue: M. BIGGAR:—Je m'atténue de perdre mon temps et j'ai bien envie de m'en aller chez moi.

M. DUPUIS:—Écoutez-vous en, Personne ne s'en plaint.

M. ROCHON:—Je ne sais pas comment voter; les uns disent oui et les autres non.

M. DUPUIS:—C'est le meilleur vote que vous donniez.

Au Sénat canadien

La modernisation de la défense nationale

OTTAWA, 1er. (D. N. C.) — Deux corbeilles contenant 78 roses ornaient hier la banquette du très honorable George-P. Graham, libéral de Brockville, dans la salle du Sénat; elles marquaient le 78e anniversaire de naissance de ce vétéran de la politique canadienne, qui fut ministre des Chemins de fer sous le régime de Sir Wilfrid Laurier. Le sénateur Graham est né à Eganville, en Ontario, le 31 mars 1859.

C'est madame Cairine Wilson, l'une des deux femmes du Sénat, qui exprima au nom du gouvernement les souhaits du parti libéral au vénérable sénateur, exprimant l'espoir que le sénateur Graham reste encore pendant de nombreuses années dans la vie politique de ce pays. Mme Iva Fallis, au nom de l'opposition ou du parti conservateur, seconda aimablement les souhaits exprimés par Mme Wilson à l'adresse du sénateur Graham.

Mme Fallis, au milieu des applaudissements de tous, déclara que le sénateur "est admiré de toutes les femmes du Canada". L'honorable M. Graham répliqua à ses vœux par des paroles de remerciement et déclara que les plus beaux jours de sa longue carrière politique ont été passés au Sénat.

LA DEFENSE

Puis le Sénat se mit à l'oeuvre en s'attaquant d'abord à une motion de l'hon. C.-C. Ballantyne, conservateur de Montréal, demandant l'amélioration de nos effectifs de défense. Le premier orateur de la séance fut l'hon. M. Duff, libéral d'Antigonish - Guysborough, qui croit que le moment est arrivé où nous devons moderniser notre sys-

La session fédérale

Contrôle par Ottawa du trafic des armes

OTTAWA, 1er. (D. N. C.) — Le gouvernement fédéral exercera à l'avenir un plein contrôle non seulement sur la fabrication, mais encore sur l'importation et l'exportation des armes, munitions et matériel de guerre. C'est l'objet d'un bill que M. J.-L. Ilsley, ministre du Revenu National, présentait hier en Chambre en vue de modifier la loi actuelle des douanes.

Le bill de M. Ilsley abroge l'article 290 de la Loi des douanes et le remplace par un article dont nous donnons les principaux éléments:

"Le gouverneur en son conseil peut, à discrétion, interdire, restreindre ou contrôler l'exportation, d'une manière générale ou à toute destination, directement ou indirectement, ou le transport, le long des côtes ou par navigation intérieure, d'armes, munitions ou engins de guerre, d'approvisionnement pour forces militaires, navales ou aériennes, ou de tous articles jugés susceptibles de conversion en les objets susdits ou rendus utiles à leur production, ou de provisions ou toute sorte de vivres pouvant servir à l'alimentation de l'homme ou des bêtes;

Interdire, restreindre ou contrôler l'importation d'armes, munitions ou engins de guerre, d'approvisionnement pour forces militaires, navales ou aériennes, ou de tous articles jugés susceptibles de conversion en les objets susdits ou rendus utiles à leur production;

Prescrire le rattachement de certaines marchandises à la fabrication, à l'exportation ou à l'importation d'armes, munitions ou engins de guerre, ou l'octroi d'un permis à ces mêmes personnes, et déterminer des droits, règlements, conditions et exceptions à cet

tème de défense nationale. De la nécessité d'établir en ce pays une réserve navale, le sénateur passa à celle de pourvoir au relèvement de l'industrie de la pêche au moyen d'un crédit de cinq millions de dollars que le Parlement affecterait à cette fin. Il désire même voir cette réserve navale composée surtout de hardis pêcheurs de son pays, comme de ceux du littoral du Pacifique.

Le sénateur d'Antigonish propose d'affecter cette somme de cinq millions à des prêts aux pêcheurs des côtes et du grand large, à l'établissement d'entrepôts frigorifiques, au paiement de \$2 par quintal sur le poisson salé et séché et d'un dollar le quintal sur le poisson en saumure, à la réduction du coût des engins et agrès de pêche, et à la modernisation du ministère des Pêcheries.

Sur la question de la défense navale, le sénateur J.-P.-B. Casgrain, libéral de Montréal, croit que le service naval canadien devrait être annexé au Collège militaire de Kingston. Il se dit absolument de l'avis du sénateur Duff en ce que les pêcheurs en haute mer feraient d'excellents sujets dans l'organisation de nos effectifs navals de défense.

Le débat sur la motion du sénateur Ballantyne fut ajourné à cet après-midi par le sénateur J.-P. Molloy, libéral de Provencher. En fin de séance, Sir L.-P. Duff, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, se rendit au Sénat afin de ratifier, au nom du gouverneur général, plusieurs bills qui de ce fait seront inscrits aux Statuts du Canada.

On vote à Verdun

Les électeurs de la ville de Verdun se choisissent aujourd'hui un maire et cinq échevins. Le maire Hervé Ferland et l'ex-échevin H.-J. Garrity sont candidats au poste de premier magistrat. Pour les sièges échevinaux, onze candidats sont en lice. Trois membres de l'ancien conseil ont été réélus par acclamation.

Humour américain

Alfred Letourneur, champion d'Amérique, qu'on surnomme encore "le bébé", est un conteur d'histoires intriguantes. L'autre jour, il conta ceci: — Certain soir, à New-York, j'assistais à un grand combat de boxe. Là-bas, comme ici, il y a des places populaires, à un dollar, et des fauteuils de ring à vingt-cinq dollars. Et, tout comme à Paris, les "populaires" ont leurs titres. "Ce soir-là, le grand combat dura exactement trente secondes. Or, pendant qu'on se morfondait devant une fin aussi rapide, un titre des places à un dollar s'écria triomphant: "Hein! Vous avez fait malin, maintenant, en bas, avec vos places à vingt-cinq dollars!"

Le programme suivi au cours des trois semaines fut des plus variés. On a remis sur le tapis le bill de M. Rogers relatif aux travaux à entreprendre pour soulager le chômage, aux secours directs et à la réhabilitation agricole. Cependant, le débat fut de courte durée, car le ministre devait quitter la Chambre pour aller prendre la parole à Pembroke.

On passa ensuite au bill instituant un service de transport aérien dont le Canadien National deviendrait le principal propriétaire. On se contenta de rapporter progressivement et de remettre à une séance subséquente l'étude de la question.

A 3 heures 30 de l'après-midi, les députés étaient appelés au Sénat où sir L. P. Duff, juge en chef de la Cour Suprême allait au nom du gouverneur général ratifier plusieurs lois nouvelles. Dans la soirée, la Chambre a

Le couronnement



Sa Grâce, l'archevêque de Canterbury est ici photographié avec les vêtements qu'il portera au couronnement de George VI, quand il lui placera la couronne sur la tête, le 12 mai. Cette photo fut prise au palais de Lambeth avec la permission spéciale de l'archevêque.

On vote à Verdun

Les électeurs de la ville de Verdun se choisissent aujourd'hui un maire et cinq échevins. Le maire Hervé Ferland et l'ex-échevin H.-J. Garrity sont candidats au poste de premier magistrat. Pour les sièges échevinaux, onze candidats sont en lice. Trois membres de l'ancien conseil ont été réélus par acclamation.

Humour américain

Alfred Letourneur, champion d'Amérique, qu'on surnomme encore "le bébé", est un conteur d'histoires intriguantes. L'autre jour, il conta ceci: — Certain soir, à New-York, j'assistais à un grand combat de boxe. Là-bas, comme ici, il y a des places populaires, à un dollar, et des fauteuils de ring à vingt-cinq dollars. Et, tout comme à Paris, les "populaires" ont leurs titres. "Ce soir-là, le grand combat dura exactement trente secondes. Or, pendant qu'on se morfondait devant une fin aussi rapide, un titre des places à un dollar s'écria triomphant: "Hein! Vous avez fait malin, maintenant, en bas, avec vos places à vingt-cinq dollars!"

Le programme suivi au cours des trois semaines fut des plus variés. On a remis sur le tapis le bill de M. Rogers relatif aux travaux à entreprendre pour soulager le chômage, aux secours directs et à la réhabilitation agricole. Cependant, le débat fut de courte durée, car le ministre devait quitter la Chambre pour aller prendre la parole à Pembroke.

On passa ensuite au bill instituant un service de transport aérien dont le Canadien National deviendrait le principal propriétaire. On se contenta de rapporter progressivement et de remettre à une séance subséquente l'étude de la question.

A 3 heures 30 de l'après-midi, les députés étaient appelés au Sénat où sir L. P. Duff, juge en chef de la Cour Suprême allait au nom du gouverneur général ratifier plusieurs lois nouvelles. Dans la soirée, la Chambre a

AU CANADA par monts et par vaux

QUÉBEC

QUÉBEC, 1er. — Le prochain congrès général de l'Association du Barreau canadien aura lieu à Toronto, à l'hôtel Royal York, les 18, 19 et 20 août prochains.

VOIES DE FAIT

Mme Jérémie Béliveau, âgée de 77 ans, a été transportée d'urgence, à l'hôpital, souffrante de graves blessures qui lui auraient été infligées par son gendre, Léonard Picard, qui a été arrêté sous une accusation de voies de fait grave.

VISITEUR

M. André Chevrillon, de l'Académie française, visitera Québec, le 12 avril. Il fait actuellement partie de la mission nationale française en Louisiane.

L'ENSEIGNEMENT

Le sous-comité du conseil catholique du conseil de l'Instruction publique a étudié le projet d'obliger le gouvernement à soumettre au Conseil de l'Instruction publique les projets de lois relatifs à l'enseignement, dès avant leur dépôt à l'Assemblée législative.

BRÛLÉE VIVE

Une enfant que ses parents avaient laissée dans une chaise haute placée près du poêle de cuisine, pour aller traire les vaches, a été brûlée vive. Des tisons ont volé du poêle sur ses vêtements qui ont pris feu. Il s'agit de la fillette âgée de cinq ans de M. Alphonse Laliberté.

LA NAVIGATION

Le navire côtier "Jean-Brillant" quittera le port pour aller faire le service entre Rimouski et les Sept-Îles. Les remorqueurs "Manoir" et "Busy Bee" ont aussi laissé leurs quartiers d'hiver. La goélette "J. E. T." est arrivée sans encombre du Saguenay.

TOUJOURS PILOTE

L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de confiner ses activités au sol. Il est pilote par profession et a l'intention de piloter le navire "Manchester" à partir de Pointe-au-Père, jusqu'à Montréal, lorsqu'il arrivera dans quelques jours.

DEFICIT

TROIS-RIVIERES, 1er. — La Commission des écoles catholiques des Trois-Rivières, a terminé l'année financière le 31 décembre dernier, avec un déficit de \$31,496.63. Les revenus furent de \$114,366.52 et les dépenses de \$145,863.22.

FEU MME O. SALOIS

Nous apprenons la mort de Mme veuve Olivier Salois, née Agnès Lavallée, à l'âge de 88 ans. Elle était la mère de M. l'abbé Roméo Salois, curé de Ste-Angele de Laval, comté de Nicolet. La défunte était

aussi la tante de Mgr Letendre, curé à la cathédrale de Sherbrooke.

LE COURONNEMENT

ST-JEAN, 1er. — Son Honneur le maire Joseph-F. Mayrand a réuni un groupe de citoyens, pour former un comité d'organisation des fêtes du couronnement du Roi. On constitua d'abord un comité d'honneur composé de Son Excellence Mgr Anastase Forget, de MM. les curés des trois paroisses, des ministres des deux églises protestantes, des deux députés, de MM. Paul Beaulieu et Andrew McCutcheon et du major A. H. C. Campbell, O.C., des casernes militaires de St-Jean.

PROBLEMES

L'organisme provincial constitué pour aider à la solution des problèmes affectant la petite propriété a siégé ici. M. S.-A. Baulne présidait; il était accompagné de M. R. H. Robinson, vice-président; de M. Emery Sauvé, de Montréal, et de M. J.-O. Linteau, secrétaire. Des mémoires furent présentés par MM. J.-Paul Beaulieu, Jean Meunier, R. Sabourin et Louis Côté.

SUCCESSEUR

ST-JOSEPH DE BEAUCE, 1er. — Me Antoine Lacoursière, C.R., a été désigné pour succéder au maire démissionnaire de St-Joseph de Beauce, M. Odilon Cliche.

LE RESULTAT

Le recomptage judiciaire des voix exprimées à l'élection complémentaire du 17 mars dans le comté de Beauce, a donné des chiffres qui ne diffèrent guère de ceux que l'officier-rapporteur a publiés au lendemain du scrutin.

Il a donné 3,799 voix au député élu, qui était le candidat ministériel; 3,391 au candidat d'Action libérale nationale, M. Vital Cliche, et 1,002 au candidat indépendant, M. Wilfrid Doyon. Une fois connu le résultat de ce recomptage, M. Vital Cliche a annoncé qu'on saurait bientôt s'il contestera l'élection de M. Perron.

FEU MME D. WOLFE

ST-JEROME, 1er. — Mme Delphis Wolfe, 90 ans, vient de mourir chez elle, ici, après avoir demeuré à Saint-Jérôme depuis 1915. Elle laisse son époux, deux filles et un fils.

ONTARIO

TORONTO, 1er. — Le bureau de contrôle de la Ville de Toronto a reçu, par courrier, par téléphone et de vive voix, une foule de protestations anticipées contre l'interdiction, par la police, de la vente des tabacs le dimanche.

INVITATION

NORTH BAY, 1. — Alfred Croteau et son fils Albert, d'Ottawa, sont arrivés à North Bay au cours de leur voyage à pied d'Ottawa à Timmins. Ils présenteront aux citoyens de Timmins une invitation d'assis-

ter aux cérémonies du couronnement dans la Capitale en mal.

CONTRE-FAÇON

PEMBROKE, 1. — L'honorable Norman Rogers, parlant ici en faveur du candidat libéral à l'élection complémentaire de Renfrew-Nord, a déclaré que le programme de législation sociale exécuté par l'hon. M. Bennett était une "véritable contre-façon".

ALBERTA

PIBROCH, 1. — James M. Popil, 27 ans, député créditiste de Sturgeon-Valley à l'Assemblée législative d'Alberta, a été accusé d'avoir volé du blé.

BUDGET PROVISOIRE

EDMONTON, 1. — L'Assemblée législative d'Alberta a approuvé le budget provisoire de \$6,147,975 pour trois mois.

La Chambre a fait diligence afin de permettre à la Commission qui doit appliquer le crédit social dans la province d'Alberta de commencer son travail la semaine prochaine.

L'hon. W.-W. Cross, ministre de la Santé, a déposé un projet de loi par lequel l'autorité pourrait ordonner la stérilisation d'un faible d'esprit, même sans le consentement de ses parents.

SASKATCHEWAN

REGINA, 1. — L'hon. J. M. Ulrich, ministre de la Santé a déclaré à la Chambre qu'il était nécessaire que la radio et les journaux entreprennent une campagne pour prévenir le public contre les dangers qu'il y a de ne pas traiter à point les maladies vénériennes.

Colombie CANADIENNE

VANCOUVER, 1. — M. P. J. Salter, président de la Sun Publishing Company, a annoncé que l'on commencerait immédiatement à reconstruire l'édifice de ce journal, détruit récemment par un incendie.

NOUVELLE ÉCOSSE

TRURO, 1. — Herbert Deveau, 17 ans, de Truro, est à l'hôpital

Tout peut être discuté entre le gouverneur et le président Roosevelt

WASHINGTON, 1er. — Le gouverneur-général du Canada et Lady Tweedsmuir sont actuellement à Washington où ils reçoivent une très cordiale réception de la part du Président et de Mme Roosevelt.

Bien que le gouverneur-général du Canada ne soit pas, strictement parlant, chargé de discuter les problèmes économiques au même point de vue que le ferait le remier ministre King, il est fort probable que l'entrevue entre les deux distingués personnages effleurera le domaine politique et économique des deux nations voisines. Tout peut être discuté entre les deux hommes d'Etat, au cours de cette importante réunion.

Dans les milieux bien informés, on croit cependant que les entretiens porteront sur certaines questions d'un intérêt commun pour le Canada et les Etats-Unis qui seront probablement soulevés au cours de la conférence impériale devant être tenue à Londres, après les fêtes du couronnement. Cette visite est la première d'un gouverneur-général du Canada à la Maison Blanche.

Feu le Dr J. Archambault

Les funérailles du docteur Joseph Archambault, décédé hier après-midi, à sa résidence de Fort Kent, Maine, auront lieu à cet endroit samedi matin.

Le défunt, frère de l'honorable juge Jean-Baptiste Archambault, juge en chef de la Cour de Circuit, était âgé de 63 ans. Il laisse dans le deuil, trois fils: Joseph, Paul et Louis-Philippe; six filles, Corinne, Irène (Mme Stevens), Jeanne, Germaine, Aline et Francis; trois frères, le juge Archambault, le T. R. P. Louis M.-J. Archambault, prieur du couvent des Dominicains à Notre-Dame de Grâce, et Olivier Archambault, de St-Antoine sur le Richelieu; et deux sœurs, la révérende Soeur Catherine de Cardone et la Rév. Soeur Marie-Stanislas, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie.

Le Dr Archambault était né à St-Antoine sur le Richelieu. Il était le fils de Stanislas Archambault et de Catherine Dupré. Après ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, il suivit les cours de médecine à l'école Victoria puis alla pratiquer à Fort Kent, Maine. Il épousa Emma Marquis, décédée.

Feu Paul Moquin

M. Paul Moquin, 23 ans, est décédé à l'hôpital Notre-Dame. Le défunt était l'un des plus brillants élèves de la seconde année de médecine de l'Université de Montréal.

Il était le fils de Casimir Moquin et de Valéa Raymond, de Chambly-Bassin. Outre ses parents, il laisse dans le deuil, cinq frères et trois sœurs. Ses funérailles auront lieu demain à Chambly-Bassin.

Rire de tout ce qui se fait ou se dit est d'un sot; ne rir de rien est d'un stupide. — ERASME.

souffrant de graves brûlures au visage, à la tête et aux bras, à la suite d'une explosion de poudre à feu avec laquelle il jouait en compagnie d'un autre adolescent.

Surplus de l'Angleterre

LONDRES, 1er. — L'année fiscale 1936-1937 du gouvernement de l'Angleterre s'est terminée hier par un surplus véritable de 7,530,000 livres sterling. Ce surplus a été obtenu après que l'on eut dépensé 186,972,000 pour la défense nationale.

Sauvegardez votre santé



Les soins à donner aux pieds

Avoir les pieds froids, ce n'est pas toujours un signe de timidité ou de pusillanimité, contrairement à ce que cette personne, que vous avez ennuyée par vos plaintes, essaierait bien aimablement de vous faire croire. Car il ne faut pas accepter cette incommodité avec résignation. Les pieds, qui sont toujours gelés, sont des compagnons désagréables. Le manque d'exercice accordé aux muscles du pied, le port de chaussettes trop courtes ou trop étroites font transpirer les pieds et en sont la cause la plus commune. Faites travailler vos pieds. Des exercices simples, tels que marcher sur la pointe des pieds ou s'agiter les orteils comme si l'on voulait saisir quelque objet sur le parquet en stimulent la circulation. Portez des chaussures qui vous conviennent. Si elles sont ou trop longues ou trop étroites, elles vous causeront des ennuis. Et cela s'applique également à vos chaussettes. Ayez les pieds secs continuellement. Une paire de couvre-chaussures ou une bonne paire de chaussettes de laine supplémentaires vous aideront à obtenir ce résultat. N'allez pas au lit les pieds gelés. Car vous aurez probablement des cauchemars à propos du Pôle Nord! Lorsque, le soir, vous sentirez que vos pieds sont froids, baignez-les dans une eau aussi chaude que vous pourrez endurer, et en les asséchant utilisez une serviette rude pour les frotter vigoureusement. Cette action aura pour résultat de faire monter le sang à la surface de la peau et remédiera temporairement à ce malaise.

VENTE Sensationnelle de mars

UNDERWOOD

Remington Royal Réguliers et Portatifs Calculateurs Machines à additionner

N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY

ouvert le samedi après-midi
MARQUETTE 2545 — Montréal.
Pour plus amples informations
écrivez ou maillez ce coupon.
NOM
ADRESSE

CEZIL-TE PATAUD

Honour M. Mantel
Mon nom est Jeannine.

Jeannine, mais oui! Et c'est un joli nom, oui! Je suis certain que tu en es très fière.

Oui monsieur, Et voilà ton chien. Un animal qui je crois que m'a l'air fort intelligent. Je conçois un joli mais fort peu les races de chiens, nom. A quelle race appartient-il?

Vrai, je crois qu'il appartient à bien des races. Il est, comme on dirait d'une race mêlée. Mais c'est un tonton fort intelligent. Il fait beaucoup de trucs et je l'aime plus que s'il était un chien d'une race pure et qui coûterait beaucoup d'argent.

A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

LONDRES, 1^{er}. — Depuis plusieurs années uneprovince de l'empire des Indes, la Birmanie est devenue un Etat autonome, faisant partie de l'Empire britannique. Elle possède son gouverneur, ses deux Chambres, la haute et la basse, et sa constitution.

DEMENTI

Des personnages autorisés ont démenti la rumeur qui veut que le roi George VI et la reine Elisabeth aient contremandé leurs voyages dans certains dominions.

MENACES

Les conducteurs d'autobus ont menacé leurs patrons de déclencher une grève au début du mois de mai, si on ne réduit pas d'une demi-heure leur journée de travail de huit heures.

MANIFESTATION

La reine Elisabeth a été l'objet d'une manifestation touchante lorsqu'elle entra dans un grand magasin pour s'y acheter quelques articles de toilette. Avant de sortir de l'établissement, elle ne put s'empêcher de dire un bon mot à chacune des dix vendeuses qui l'avaient si chaleureusement accueillie.

AU THEATRE

La reine Marie et le duc et la duchesse de Gloucester ont assisté à une représentation de la pièce "George and Margaret" au théâtre Wyndham.

TOUT VA BIEN!

Deux fois dans douze mois, des jumeaux sont nés à M. et Mme H.-E. Bennett, d'Askers, près de Doncaster. Les deux derniers jumeaux sont un garçon et une fille; les premiers

étaient deux filles, nées le 26 mars 1936.

M. MASSEY HONORE

AMERDEEN, 1^{er}. — L'Université d'Aberdeen a conféré le titre de docteur en droit "honoris causa" à l'honorable Vincent Massey, haut commissaire du commerce canadien à Londres.

MILITAIRE DECEDE

BLACKHEATH, 1. — Le brigadier-général Sir Capel Holden, âgé de 81 ans, inventeur de l'artillerie électrique, vient de mourir ici. Il était né à Cheltenham, en 1856 et entra dans l'armée en 1875.

ETATS UNIS

WASHINGTON, 1. — M. James M. Mead, représentant démocrate de Buffalo, N.-Y., a déclaré qu'il était nécessaire que le Canada et les Etats-Unis signent une entente dans le but de convenir des moyens à prendre pour conserver aux célèbres chutes Niagara leur imposante beauté.

A L'ENCHERE

NEW-YORK, 1. — Un livret dans lequel l'infortunée reine de France Marie-Antoinette tenait un compte exact de ses dépenses, et qui couvre la période de 1784 à 1788 sera vendu ici, aux enchères publiques.

EDITEUR DECEDE

M. Jacob Best Shale, courtier en propriétés de journaux, fondateur et ancien président de l'hebdomadaire journalistique "Editor and Publisher" et ancien président et gérant général de la Publishers' Press (d'où est sortie la United Press), est mort à l'hôpital.

FEU G.-F. STEELE

M. George-F. Steele, gérant général de la Canadian Export Paper Company, à Montréal, de 1917 à 1922, est mort chez lui, d'une longue maladie, à l'âge de 78 ans.

FRANCE

PARIS, 1. — "Le Saint Yves" va partir pour Terre-Neuve. Il a été béni par le Père Yvon, qui se dit le plus grand curé du monde. Ma paroisse, prétend-il, est large de 1,600 et longue de 4,000 kilomètres.

NOUVEAU MARIAGE

Lord Ashley, dont la première femme est maintenant Mme Douglas Fairbanks, s'est marié ici avec Mlle Françoise Souller, à l'hôtel de ville de Neuilly.

DESASTREUX INCENDIE

MAINZ, 1. — Un monastère franciscain, érigé il y a quelque six cents ans près de Marienthal et pèlerinage très fréquenté, a été détruit par un incendie.

JAPON

TOKIO, 1. — Des dépêches de Hsinking mandent que des relations officielles ont été établies entre le gouvernement du Mandchoukouo et le "gouvernement autonome anticommuniste du Hopi Oriental".

ESPAGNE

BARCELONE, 1. — Le premier ministre Jose Taradellas, de la province autonome de la Catalogne, a annoncé qu'il avait réussi à reformer un nouveau cabinet.

Un parc national...

(Suite de la page 5)

ge comme le gouvernement actuel.

L'ARTICLE 17

M. Bouchard. — J'aimerais à avoir l'opinion du père du député de St-Georges qui m'a demandé d'ajouter une clause relative aux vieillards dans la loi des pensions de vieillesse de façon à faire bénéficier les aveugles de la loi des pensions de vieillesse si Ottawa venait à amender sa loi. Le Premier Ministre ne semble pas faire de différence entre donner des pouvoirs d'administration au lieutenant-gouverneur en conseil comme le fait l'article 17 et lui transporter les pouvoirs enlevés aux représentants du peuple. L'article 17 ne faisait que permettre au lieutenant-gouverneur en conseil de donner aux aveugles le bénéfice de la loi des pensions de vieillesse le jour où Ottawa le permettrait. Ce n'est pas l'Assemblée législative qui fixe une limite d'âge de 40 ans, c'est la loi fédérale. Ce n'est pas nous qui avons forcé le gouvernement fédé-

ITALIE

ROME, 1. — Clement Inseng, fameux guide alpiniste qui en 1890 conduisit le Pape Pie XI au sommet du Mont Blanc, en Suisse, vient de mourir ici, à l'âge de 80 ans.

ACCUSATION

Le "Popolo di Roma" dit que Londres ne veut pas "pardonner le grand crime" commis par l'Italie qui est d'avoir conquis l'Ethiopie "sans la permission de la Grande-Bretagne". Il déclare que la haine de la Grande-Bretagne contre l'Italie, est assez vive pour lui faire oublier sa haine du bolchevisme.

UN DEUX PARTOUT

REYKJAVIK, 1. — Douze membres de l'équipage du "Loch Mar" d'Aberdeen, qui s'est échoué sur les rochers d'Islande, auraient péri.

ral à fixer cette limite. Nous avons mis 40 ans parce que nous avons pensé que ce serait plus facile de l'obtenir et cela après avoir consulté les intéressés. La loi fédérale n'existait pas alors et il nous était impossible d'adopter une législation. Le Premier Ministre peut essayer de surprendre l'opinion publique avec ses envolées en narguant les patriotes de 37. Les patriotes de 37, ils ont rendu des services. Même ceux qui étaient du côté des bureaucrates s'en déclarent ensuite parce que ce sont ces braves qui se battirent à Saint-Denis et à Saint-Charles dans le comté de St-Hyacinthe qui nous gagnèrent nos libertés constitutionnelles. Ce furent aussi ceux de Saint-Eustache qui nous aidèrent à conquérir ces libertés. Je ne crains pas d'en parler et j'ai confiance que la province de Québec leur rendra, cette année, un digne hommage.

M. Bouchard. — Si nous avons forcé le gouvernement fédéral à payer la pension à partir de 40 ans, quels sont ceux qui en ont profité?

M. Duplessis. — Le gouvernement fédéral a refusé de payer à partir de 40 ans. Il ne paye qu'à 50.

M. Bouchard. — Je crois que vous vous trompez. On avait d'abord fixé l'âge à 45 ans, puis on l'a abaissé à 40.

L'ENQUETE

M. Hermann Barrette fait une observation.

M. Bouchard. — Il doit y avoir des parlements modèles dans votre comté; allez donc faire des discours là-bas.

Un autre parle des comptes publics.

M. Bouchard. — Il y a des gens qui crient fort et qui vont peut-être être surpris quand ils verront rouvrir les comptes publics.

M. Duplessis. — C'est justement ce

que je pensais en entendant crier le chef de l'opposition.

M. Bouchard. — C'est peut-être les distributeurs de fonds électoraux qui vont être surpris. L'enquête des comptes publics, elle ne se fera pas seulement d'un côté.

M. Duplessis. — Voulez-vous que nous la convoquions pour demain matin?

M. Bouchard. — Quand vous voudrez. Nous sommes à la disposition du gouvernement.

SURPLUS

M. Bastien. — Le gouvernement en est rendu à proposer une loi par jour pour demander des emprunts afin de payer des dépenses courantes. A ce jeu-là, il pourra annoncer des surplus faits sur des emprunts, ce que le premier ministre a toujours blâmé.

L'on termine la lecture des résolutions qui sont rapportées à la Chambre et agrées en première lecture. A la deuxième lecture, M. Bouchard dit qu'elles sont agrées sur division. M. Duplessis demande le vote et les résolutions sont adoptées par 50 à 11 en deuxième lecture, les 11 membres présents de l'opposition libérale votant contre. Pas un seul des membres du groupe du Dr Hamel n'était présent au moment du vote.

Les résolutions sont adoptées en troisième lecture et l'on passe à la deuxième lecture du bill.

M. Bouchard. — Comme nous sommes en faveur du principe du bill, nous allons voter en faveur de la deuxième lecture. Si le gouvernement croit qu'il a besoin de deux lois pour payer la pension aux aveugles, c'est son affaire.

M. Duplessis. — C'est étrange, le chef de l'opposition est toujours pour les principes. Lorsqu'il était avec le gouvernement, il ne les appliquait pas. C'est la différence avec nous, nous appliquons les principes.

Le bill sera étudié en comité plénier à la prochaine séance.

La séance s'ajourne ensuite à cet après-midi, à trois heures.

Douze mois

Charles Bilodeau, 38 ans, soi-disant "chef de l'Action libérale progressiste", ayant obtenu des argents sous de fausses représentations, a été condamné, par le juge Jules Desmarais, à douze mois de prison.

BUREAUX À LOUER

Edifice

La Patrie

180 est, rue Ste-Catherine

Prix modérés

S'adresser AU GÉRANT

Solution des mots croisés d'hier

P	I	A	S	T	R	E	A	F	F	L	U	E	R
E			P	R	I	M	E	V	E	R	E		E
R			P	A	I	R	E	A	L	I	S	E	P
C	A	R	P	E	U	P	L	E	R	C	L	E	
A	L	O	S	E	T	H	E	E	P	R	I	S	
L	U	N	E	B	E	A	R	N	R	I	M	E	
E	M	E	R	G	E	R	O	B	E	S	E	S	
I	P	E	L	A	M	I	D	E	S	T			
A	N	N	E	L	E	A	A	C	U	I	T	E	
R	I	O	N	R	E	C	E	L	M	A	I	S	
C	U	L	T	E	P	I	N	L	A	M	E	S	
A	M	I	C	R	U	E	L	I	B	R	U		
D	S	E	R	A	C	A	B	O	I	E	Y		
E			R	A	R	E	S	C	E	N	T		
S	I	R	E	N	E	S	A	N	S	E	T	T	E

LES CHIFFRES



Les cours des céréales sont à la baisse

La course aux "papiers"

Après avoir vu la course à l'or au Klondike, la course à l'argent à Cobalt, nous assistons ce moment à une ruée nouveau genre, mais cette fois ce sont les titres des papeteries qui en sont l'objet. Depuis plusieurs mois déjà, sur la Bourse de Montréal, ces titres sont recherchés par un groupe de spéculateurs habituellement avertis; d'autres leur ont emboîté le pas par esprit d'imitation, soupçonnant que les "as" coulistiers n'agissaient pas à l'aveuglette, que ce qui apparemment était bon pour les uns, devait l'être également pour les autres. C'est ainsi que les papeteries ont commencé par retenir l'attention, pour ensuite devenir les vedettes les plus populaires de notre place. Tout comme l'acier est depuis longtemps le centre autour duquel gravite le marché de Wall Street, les papiers sont devenus le baromètre de la Bourse de Montréal.

Longtemps les placiers et les spéculateurs ont considéré les titres des papeteries comme des quantités négligeables, en raison même de la situation financière précaire des sociétés concernées. Ce n'est un secret pour personne, que la plupart de ces sociétés furent finalement mises en liquidation. Les uns ont dû remanier leur structure financière, les autres ont déclaré faillite.

Les plus récentes réorganisations, de même que l'achat de Price Brothers par un puissant syndicat dirigé par lord Rothermere, ont quelque peu changé l'aspect de l'industrie papetière. Mais il restait un point noir à faire disparaître de l'horizon: le prix trop bas du papier-journal, résultat d'une concurrence ruineuse. Voyant en cela le plus grand handicap pour l'industrie, le gouvernement de Québec intervint, dans le temps, pour essayer de faire comprendre aux magnats qu'ils ne pouvaient pas vendre leur produit à un prix inférieur au coût de revient, sans compromettre les intérêts de leurs créanciers actionnaires et obligataires.

On en vint à une entente et le prix du papier-journal fut fixé à un taux qui semblait alors plus suffisant à couvrir les frais de production et de mise au marché. Malheureusement, l'entente ne fut pas respectée par toutes les sociétés et la concurrence devint insupportable.

Mais une récente conférence des magnats de l'industrie, semble avoir apporté le remède au malaise. L'on a convenu alors de fixer à \$50 dollars la tonne, le prix du papier-journal, ce prix devant entrer en vigueur au début de 1938. Il n'en fallait pas davantage pour redonner confiance au public, et c'est de ce moment que commença la véritable course aux "papiers". Mais la fixation d'un prix convenable pour le papier-journal, n'est pas la seule raison de la vogue dont jouissent présentement les titres des sociétés. Ajoutons que la Russie, grande productrice de pulpe et de papier, a décidé de ne plus "donner" ses produits, mais de les "vendre" et elle a fixé des prix quasi prohibitifs. Les pays scandinaves ont fait la même chose. Les Etats-Unis ne suffisent pas à produire pour la consommation domestique et ils sont forcés d'importer. Au Canada, la rareté de capital ne permet pas la construction d'usines nouvelles, mais c'est le secret de polichinelle, que toutes les usines jusqu'ici inactives, seront rouvertes à l'exploitation et que des mesures seront prises — si elles ne le sont déjà — pour assurer le maximum de rendement.

On escompte donc la réhabilitation complète de l'industrie papetière, l'une des plus importantes du Dominion, et il n'y a plus à s'étonner de la "course" aux titres des multiples compagnies.

Et la confiance est grande. Si grande, qu'un financier averti et qui n'en est pas à ses premières armes, voulant mettre ses profits à l'abri, en convertissant ses actions de papeteries en obligations de tout repos, en fut dissuadé par un courtier en obligation, celui-là même à qui il faisait part de ses intentions. Et le courtier, qui avait pourtant intérêt à vendre des obligations, s'évertuait à convaincre son client: "Vous n'avez pas idée", disait-il, "des possibilités que, dans les circonstances, les papeteries offrent à la fois au placement et à la spéculation. Vous vous souvenez sans doute de l'époque où les titres de l'ancienne Brompton Pulp and Paper cotaient \$40 au marché, pour donner un rendement de \$2 l'action. Eh! bien, ce que le marché des papiers nous réserve à brève échéance, nous fera oublier les plus beaux jours d'autrefois. Nous verrons les titres des sociétés papetières à des prix jusqu'ici inconnus et jamais rêvés."

Voilà certes ce que l'on peut appeler de l'optimisme. Mais jusqu'à quel point est-il permis de pousser la témérité? Et ces prix "jusqu'ici inconnus et jamais rêvés", quels seront-ils, quelle sera leur limite? Nous nous refusons de répondre à ces questions, laissant à nos lecteurs le soin d'exercer leur jugement et de donner la mesure de leur prudence.

J. Amédée ROY.

Propos sur les huiles

Au puits Dalhousie No 8, qui est présentement à l'essai dans la partie centrale du Flanc Ouest, des jets de fluide de forage étaient encore projetés au-dessus par la pression du gaz, le matin du 30 mars. On n'a pas reçu de rapports quant au niveau du puits, où le nettoyage a été effectué. La glaise qui s'est formée dans le tube métallique a causé des détails à la fin de la journée du 29 courant. On devrait connaître d'ici à quelques jours, les résultats obtenus.

Le personnel ouvrier de la Royallite Oil Co. Limited est en train d'appareiller, au puits Davies Petroleum No 2, où les travaux préliminaires devaient commencer vers la fin de la semaine prochaine. Le puits Davies Petroleum No 2 est financé par la Royallite Oil Co. conjointement avec la Davies Petroleum No 1, situé sur une propriété achetée de la Madison, est à une profondeur de 73 pieds, suivant les derniers rapports reçus, et fait son chemin à travers le gravier et les cailloux. Monsieur H.-E. Morgan a la direction des travaux.

On a repris le forage au puits Arca, lequel a été récemment cimenté au-dessus de la zone calcaire. Ce puits est à une profondeur approximative de 8,800 pieds. Le puits Arca est à 8 milles à l'ouest de Hichriver et il est implanté dans une propriété conjointe de l'Imperial Oil, de la Calgary & Edmonton Corporation et de l'International Utilities, dont la Calgary Gas Co. est une filiale.

Le 29 mars, le puits West Side a produit 212 barils de pétrole brut et le puits de la B. & H. Royallite en a produit 642 barils.

Le puits Monarch, où les travaux de forage sont exécutés par l'Anglo-Canadian Development & Holding Co. est à une profondeur de 2,641 pieds, tandis que le puits Prairie Royallite, autre puits de l'Anglo-Canadian, est à une profondeur de 1,374 pieds.

Royalties, est à environ 1,100 pieds de profondeur, au dire de monsieur L. G. Sadlier, secrétaire de la Compagnie.

Au puits Hunter Valley, situé à l'approche des premiers montages Rocheuses, à 65 milles à l'ouest de Olds, le forage est rendu à environ 7,210 pieds sous terre. L'analyse de petits échantillons a révélé que la forsure peut atteindre à moitié l'autre le dessus de la roche calcaire Madison. Après des retards considérables attribués à l'état extrêmement mauvais des routes, on vient de reprendre les travaux au puits New Valley. Il était nécessaire d'exécuter certains nettoyages et l'on devait faire un nouveau trou de 30 mars. Les mauvais état des routes a causé des retards à la reprise des travaux du puits Waymarn, situé à Pincher Creek, mais on s'attend qu'il sera possible de transporter l'équipement sur les lieux d'ici à quelques jours.

Monsieur Paul von Waymarn, président de la Flank Petroleum Limited, a fait le choix de l'emplacement du premier puits de sa Compagnie, dans la Subdivision Leskaie 14 de la Section 17-18-20-5 Assiniboia, que l'état des routes se permettra, on croit, en vue de l'exécution de la fondation de la tour.

Noranda entrevoit une forte demande pour son cuivre

On ne prévoit aucune difficulté pour écouler la production entière de cuivre de la mine Noranda, a déclaré M. James-Y. Murdoch, président de la compagnie, à l'assemblée annuelle des actionnaires. En 1936 la compagnie a à peine pu satisfaire à la demande des clients réguliers.

L'utilisation croissante du cuivre comme élément protecteur dans la construction des routes a été notée par M. Murdoch, qui y attribue la baisse des stocks de métal en dépôt de l'augmentation de la production au Canada et aux Etats-Unis. La hausse continue du prix du métal pourrait cependant réduire la demande et encourager l'utilisation de succédanés.

Une bonne proportion de la production

Les hommes d'affaires



M. E.-R. FOSTER, directeur et secrétaire-trésorier de la Corporation d'Epargne Limitée.

de cuivre de la compagnie est vendue dans le monde entier sous forme de tiges par l'intermédiaire de la Canada Wire & Cable Company, dans laquelle la Noranda Mines possède une forte participation.

La Waite Amulet Mines, qui contrôle la Noranda Mines, va reprendre ses opérations et, au prix actuel du cuivre et du zinc, elle devrait faire des bénéfices substantiels. La Ferncar Porcupine renomme tous ses bénéfices dans son exploitation.

La compagnie est intéressée dans la Norbeau Mines, la Haldor Mines, la Noranda Power Co., la Bonet Mines, la Horne Mine et la Canadian Copper Refiners.

Le prix moyen auquel la compagnie a vendu son cuivre en 1936 était de 9.47 cents la livre, ce qui est beaucoup inférieur au cours actuel.

LES PRODUITS DE LA FERME

Sur le marché local du beurre, hier, il se fit quelques ventes à 27 1-2c, ce qui constitue un nouveau haut pour l'année, avec 1-1c au-dessus du sommet précédent. La demande était encore bonne. Les autres lignes de produits étaient généralement fermes. Les arrivages du jour furent de 991 caisses d'œufs, 1,068 boîtes de beurre et 46 boîtes de fromage exception faite des arrivages par camions.

Au Canadian Commodity Exchange, les ventes de beurre furent de 109 boîtes de beurre du Québec, soumis à l'inspection de l'acheteur, à 27 1-4c, et 50 boîtes à 26 3-4c. Les cotés de fermeture étaient de 27c pour le beurre reclassé du Québec, 27c-27 1-2c pour le beurre reclassé de l'ouest, et 26 3-4c pour le beurre du Québec, soumis à l'inspection de l'acheteur. Sur le marché libre, le beurre No 1 était généralement coté à 27 1-4c, quelques ventes se faisant même à 27 1-2c, particulièrement pour les petits lots. Les grossistes haussèrent leurs prix au détailant, pour les petits lots, soit 28c en boîte et 25 1-2c à la livre.

Les envois de wagons ou parties de lots étaient généralement cotés à 20c pour les A-gros, 18c pour les A-moyens et 17c pour les A de poquettes, tandis que ceux de la catégorie B étaient cotés à 17 1-2c et ceux de la catégorie C à 15c-16 1-2c. Des offres s'inscrivent au Commodity Exchange à 20c pour les A-gros, 18c pour les A-moyens et 17c pour les A de poquettes. De petits lots au détail étaient cotés par les revendeurs comme suit:

	Emb.	Lib.
A-1 gros	27c-29c	26c-28c
A-1 moyens	24c-26c	23c-25c
A-1 de poquettes	22c-24c	21c-23c
A-gros	24c-26c	23c-25c
A-moyens	22c-24c	21c-23c
A de poquettes	21c-23c	20c-22c
B	20c-22c	19c-21c
C	18c-20c	17c-19c

Le marché des pommes de terre était coté comme suit: Montagnes du Nouveau-Brunswick, 89 livres, No. 1, \$1.25 à \$1.40; Blancches du Québec, 80 livres, No 2, \$1.09 à \$1.29; Montagnes, 80 livres, No 1, \$1.30 à \$1.35; No 2, \$1.25 à \$1.30; Montagnes de l'île du Prince-Edouard, 90 livres, No 1, \$1.70 à \$1.75; Cobblers, 90 livres, No 1, \$1.65 à \$1.70; pommes de terre de la Floride, en caisses de 50 livres, No 1, \$2.75.

Le marché du fromage était à 13 1-4c-13 1-2c pour les fromages canadiens No 1 de l'Ontario, aux prix d'occasion en gros.

Le marché de la volaille en petits lots au détail, était coté par les grossistes pour la qualité A comme suit, la qualité B étant de deux sous meilleur marché par livre:

	A la liv.
Dindons	25c-28c
Poulets au lait	23c-26c
Poulets de choix	21c-24c
Canards domestiques	17c-20c
Oies	15c-17c
Volaille de choix	16c-20c

L'activité à la Bourse locale au cours de mars

Le virement de titres industriels, à la Bourse de Montréal, durant le mois de mars qui vient de finir, a porté sur 2,211,703 actions, une augmentation de 616,953 actions par rapport à février alors que le virement avait porté sur 1,594,750. Comparé au mois de mars 1936, alors que le virement avait porté sur 869,961 actions, le chiffre du mois dernier représente une augmentation de 1,341,742 actions.

D'autre part, le volume de transactions minières n'a donné que 5,745,385 actions au lieu de 9,103,402 en février, une diminution de 3,357,720.

Le total global des titres industriels et minières pour le mois de mars, se dresse à 7,957,385 actions à rapprocher de 10,697,850 pour le mois de février, une diminution de 2,740,465 actions.

Le virement de titres industriels, à la Bourse de Montréal, durant le mois de mars qui vient de finir, a porté sur 2,211,703 actions, une augmentation de 616,953 actions par rapport à février alors que le virement avait porté sur 1,594,750. Comparé au mois de mars 1936, alors que le virement avait porté sur 869,961 actions, le chiffre du mois dernier représente une augmentation de 1,341,742 actions.

Nouvelles spéciales à propos du puits No 8 de Dalhousie

CALGARY, Alta., 1er avril. — Les dernières nouvelles provenant du puits Dalhousie No 8, rapportent que les ingénieurs ont fermé le puits pour une durée de 24 heures, afin de pouvoir se consacrer aux mesures à prendre pour réussir à évacuer le puits de toute la boue qui est restée dans le fond. Les indications sont que avec le moyen employé, la pression du gaz n'était pas assez forte pour réussir à évacuer le puits. Au cours des vingt-quatre heures qui vont suivre, les ingénieurs vont donc chercher à augmenter la pression du gaz qu'ils ont jusqu'ici pompé dans le puits pour en faire sortir la boue et l'eau, et décider s'il y a lieu de creuser le puits davantage pour atteindre l'huile. Les difficultés se sont augmentées du fait qu'il s'était formé de la glace dans la partie supérieure du tube métallique et l'on espère qu'un adoucissement de la température fera fondre la glace et facilitera les travaux d'évacuation.

On n'y a pas trouvé, à l'heure qu'il est, de pétrole en quantité d'importance commerciale. Cependant, ce fait n'est pas une surprise dans tous les milieux, puisque le puits DALHOUSIE No 8, est situé à six milles au nord de la zone de la grande production du pétrole brut en TURNER VALLEY. Toutefois, il est encore possible que le puits Dalhousie No 8 devienne un petit producteur, quand il aura été complètement évacué de toute la boue qu'il contient. De toute façon, l'intérêt se concentre aujourd'hui sur les propriétés du Flanc Ouest de TURNER VALLEY, dans le Canton 18, Rang 2, où l'existence du pétrole brut est prouvée et où on est en train d'exécuter un vaste programme de forage.

Le virement de titres industriels, à la Bourse de Montréal, durant le mois de mars qui vient de finir, a porté sur 2,211,703 actions, une augmentation de 616,953 actions par rapport à février alors que le virement avait porté sur 1,594,750. Comparé au mois de mars 1936, alors que le virement avait porté sur 869,961 actions, le chiffre du mois dernier représente une augmentation de 1,341,742 actions.

Situation solide de Mining C. of Canada

Mining Corporation of Canada Limited rapporte pour l'année fiscale close le 31 décembre 1936 un gain de près de \$200,000 dans le revenu net et une appréciation de plus de \$900,000 dans la valeur de l'actif. Le revenu global de l'année s'établit à \$380,146 comparativement à \$152,399 en 1935. Le revenu des placements a été de \$84,148 contre \$81,287 précédemment le revenu d'intérêts recouvrés se traduit par \$24,916 comparativement à \$11,979 et le revenu provenant de la vente de l'actif qui avait été soustrait auparavant à \$14,594 à rapprocher de \$59,910. De plus, la compagnie a réalisé un bénéfice sur les placements de \$260,491. Les frais d'administration, d'exploration et autres se sont élevés à \$129,714 de sorte qu'il reste un bénéfice net de \$246,432, ce qui porte le bénéfice accumulé à \$615,056 contre \$377,634 précédemment.

En 1935, les frais avaient absorbé \$199,848 et le bénéfice net s'était élevé à \$42,458.

La position liquide de la compagnie s'est améliorée. La valeur des disponibilités sans compter les placements dans les filiales et les avances qui leur ont été faites a augmenté de \$2,621,672 à la fin de 1935 à \$2,295,893 à la fin de 1936. La valeur marchande des titres en portefeuille s'est appréciée de \$2,367,898 à \$2,942,938.

La réserve pour les placements a été portée de \$1,102,529 à \$1,732,797. L'actif global s'établit à \$4,589,779 au 31 décembre 1936 comparativement à \$3,889,421 au 31 décembre 1935.

Le virement de titres industriels, à la Bourse de Montréal, durant le mois de mars qui vient de finir, a porté sur 2,211,703 actions, une augmentation de 616,953 actions par rapport à février alors que le virement avait porté sur 1,594,750. Comparé au mois de mars 1936, alors que le virement avait porté sur 869,961 actions, le chiffre du mois dernier représente une augmentation de 1,341,742 actions.

Le virement de titres industriels, à la Bourse de Montréal, durant le mois de mars qui vient de finir, a porté sur 2,211,703 actions, une augmentation de 616,953 actions par rapport à février alors que le virement avait porté sur 1,594,750. Comparé au mois de mars 1936, alors que le virement avait porté sur 869,961 actions, le chiffre du mois dernier représente une augmentation de 1,341,742 actions.

BOURSE DE NEW YORK

Cours du matin fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11.00
Amer. Can.	108 1/8	108 1/8	108 1/8	108 1/8
Am. and F. P.	10 3/4	10 3/4	10 3/4	10 3/4
Am. Smelting	98 1/4	98 1/4	97 3/4	97 3/4
Amer. T. & T.	171 3/4	171 3/4	171 3/4	171 3/4
Amer. W. W.	23	23	23	23
Anacosta	65	65	64 1/2	64 1/2
At. Refining	31 3/4	31 3/4	31 3/4	31 3/4
Auburn Motors	30	31	30	31 1/2
Amer. Chain	83	83	81	83
Hal. & Ohio	38	38	37 1/2	37 1/2
Bentley Aviation	25	25	25	25 1/2
Bechtel Steel	98	98	97 1/2	98
Boyer Airp.	41	41	41	41
Borlen Co.	26	26	26	26 1/2
Can. Pacific	15	15	14 1/2	14 1/2
Case, J. I.	159	159	159	159
Celanese Corp.	33	33	33 1/2	33 1/2
Cerro de Pasco	80	80	80	80
Ches. & Ohio	59	59	59 1/2	59 1/2
Chrysler	123	124	123	123 1/2
Columbia Gas	15	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Com. Solvent	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Com. Southern	3	3	3	3
Cons. Edison	40 1/4	40 1/4	40 1/4	40 1/4
Cont. Oil	44	44 1/4	44	44 1/4
Con. Products	67	67	67	67 1/2
Canada Dry	33 1/2	33 1/2	33	33 1/2
D. & Hudson	52	52	52	52
Dome Mines	45	46	45 1/2	46
DuPont	160 1/4	160 1/4	160 1/4	160 1/4
Douglas Airp.	62	62	61 1/2	61 1/2
E. P. & L. Co.	23	23	23	23
Freeport Texas	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Gen. Electric	57	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Gen. Foods C.	42	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Gen. Motors	62	62 1/2	61 1/2	61 1/2
Gillette S. R.	17	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Hudson Motors	21 1/2	21 1/2	21	21 1/2
Int. Nickel	68 1/4	68 1/4	68 1/4	68 1/4
Int. T. & T.	12	12	12	12
Int. Paper	118	119 1/2	118 1/2	119 1/2
Keon Copper	65	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Loew's Theatre	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2
Mack Truck	29	29	29	29
Mont. & Ward	61	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Nash Motor	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2
National Dairy	24	24	24	24 1/2
Nat. Distillers	34	34 1/4	34	34 1/4
Nat. P. & L.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
N. Y. Central	50 1/2	51 1/4	50 1/2	50 1/2
North Amer.	27	27	26 1/2	26 1/2
North Pacific	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Nat. Acme	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Packard M.	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Penn. R. R.	47	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Phillips's Petroleum	56	56 1/2	56 1/2	56 1/2
Pub. S. N. J.	45 1/4	45 1/4	45 1/4	45 1/4
Radio Corp.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Seaboard Dist.	90	91	90 1/2	91
Simmons Steel	55 1/2	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Soc. Van. Oil	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Southern Pac.	61	61 1/2	60 1/2	60 1/2
Southern Ry.	40	40 1/4	40 1/4	40 1/4
Stov. Brands	14 1/2	14 1/2	14 1/2	15
St. Gas & E.	11	11	11	11
S. O. of N. J.	72	72 1/2	72	72
Stan. Oil, Cal.	46	46	46 1/2	46 1/2
Studebaker	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Texas Corp.	61 1/2	62	61 1/2	61 1/2
Union Carbide	103 1/4	103 1/4	103 1/4	103 1/4
United Aircraft	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
United Corp.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Un. Gas Imp.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
U. S. Rubber	70	70 1/2	70 1/2	70 1/2
U. S. Steel	120	120 1/2	119 1/2	120
U. S. Ind. A.	50	50	50	50
U. S. Rubber pr	108 1/2	108 1/2	107 1/2	107 1/2
Vanadium	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Western Union	73 1/2	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Westinghouse	142	142	142	142
Woolworth	54 1/4	54 1/4	54	54

MARCHÉS DES GRAINS

Cours fournis par THOMSON & McKINNON membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade.

WINNIPEG				
Bls	F.A.	Ouv.	Haut	Bas 10.50
Mai	140 1/2	145	145 1/4	145 1/4
Juillet	142 1/2	141	141 1/4	141
Octobre	127 1/2	127	127 1/2	127 1/2
Avoine				
Mai	58 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Juillet	56 1/2	56 1/2	56 1/2	56 1/2
Octobre	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Orge				
Mai	84 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Juillet	79 1/2	78 1/2	78 1/2	78 1/2
Octobre	74 1/2	74	73 1/2	73 1/2
Seigle				
Mai	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Juillet	114 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2
Octobre	101 1/2	101 1/2	101 1/2	1

Entrevue entre deux chefs



MORONI HEINER, à droite, président de la Utah Fuel Company, photographié au cours d'une courte entrevue tenue à New-York avec John L. Lewis, chef de la C.I.O. Lors de cette rencontre les chefs ouvriers ont rencontré les officiers des compagnies minières afin de discuter des problèmes de l'industrie.

L'hon. M. King inaugurerá un pont de \$2,400,000 à Londres

LONDRES, 1er. (P.C.) — Le très honorable M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, qui assistera aux fêtes du couronnement, a accepté l'invitation qui lui a été faite d'inaugurer le 6 mai prochain le nouveau pont de Chelsea érigé au coût de \$2,400,000.

Il s'agit d'un pont suspendu en acier, de 700 pieds de long et de 65 pieds de large. Il comprend quatre voies pour la circulation des véhicules et deux "sentiers" pour les piétons.

Chelsea et sa structure s'étend jusqu'à Battersea, de l'autre côté de la Tamise.

Il remplacera le vieux pont de Chelsea, le dernier pont de péage de Londres. Le vieux pont avait été construit en 1858, mais depuis 1879 les droits de péage avaient été abolis.

Ville St-Laurent, un grand centre industriel futur

Ville St-Laurent est sur la voie du progrès. Hier soir, à l'école Beaudet, le maire Edouard Gohier et les membres de son conseil ont rendu compte à la population de ce qui avait été fait depuis dix ans pour amener de grandes industries à s'établir dans les limites de la municipalité.

"Durant la dernière décennie, a dit M. Gohier, nous avons plus fait pour amener de nouvelles industries à Ville St-Laurent que dans toute l'histoire de notre ville."

Il cita plusieurs entreprises qui se sont implantées à Ville St-Laurent durant cette période, alors que la population est passée de 4,400 à 7,000 habitants.

Le maire Gohier lui ensuite une longue liste d'améliorations accomplies depuis dix ans, notamment l'établissement au coût de \$14,000 seulement du Parc du Lac d'Argent.

Etude du bill des opticiens

QUEBEC, 1er. (Par Joseph LaVergne.) — Le comité des Bills Privés a continué ce matin, sous la présidence de M. J. D. Bégin, député de Dorchester, l'étude du bill demandant la refonte de la charte de la cité de Sherbrooke.

Au Comité des Bills Publics, on a continué l'étude du bill réfondant la charte de l'Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Heureux celui qui rassemble avec Rien ne peut remplacer la religion; le grand mal de notre époque est de n'en point avoir.

— Pierre l'ERMITTE.

L'exécution de nombreux travaux publics et la construction de routes nouvelles.

Ville St-Laurent célébrera le centenaire de sa fondation l'été prochain, probablement au mois d'août.

La confiance renaît dans nos finances municipales

QUEBEC, 1er. (Par Joseph LaVergne). — L'hon. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales a fait la déclaration suivante sur l'état financier des municipalités:

"La situation financière des municipalités de la province de Québec, s'est sensiblement améliorée depuis quelques mois.

"Non seulement aucune municipalité n'a consenti à être considérée comme incapable de faire face à ses obligations, mais plusieurs de celles qui étaient en défaut depuis plusieurs années ont obtenu leur autonomie, particulièrement quelques-unes de la région de Chicoutimi.

"J'entrevois aussi la possibilité

prochaine de plusieurs réorganisations financières de nos municipalités, de telle sorte que le crédit municipal dans la province sera véritablement rehaussé.

"Comme preuve de la confiance qui renaît dans nos finances municipales, je puis citer le cas de la ville de Kenogami qui vient d'obtenir l'autorisation d'emprunter une somme de \$790,000 à 15 ans, au taux d'intérêt minime de 4 pour cent et avec l'acceptation unanime de tous les créanciers".

La confession de Choquette légale?

L'admission dans la preuve de la confession écrite de Gaétan Choquette, 29 ans, détenu pour le meurtre de Mme Henri Brosseau, 31 ans, a été bloquée à l'enquête préliminaire qui s'est continuée hier après-midi devant le juge Jules Desmarais. La défense a prétendu que la Couronne avait omis de produire le témoin pertinent concernant cette confession.

L'enquête a été ajournée à demain matin alors que le témoin en question, Joseph Patenaude, beau-frère de la victime, sera appelé à rendre témoignage. Patenaude est l'homme qui a appréhendé Choquette après que la femme Brosseau fut trouvée morte dans son lit dans sa maison du chemin de Chambly, le 22 mars. La défense veut savoir si l'accusé a été mis sur ses gardes avant d'être interrogé par Patenaude, ce qu'elle considère très important au point de vue légal. Et c'est pourquoi Me Antoine Sénécal, avocat de l'accusé, conteste la légalité de la confession de Choquette.

Quelques autres témoins seront entendus demain pour permettre à la Couronne de compléter sa preuve. Toute la journée, Choquette a écouté, immuable et sans broncher les divers témoignages rendus.

6 mois de prison pour un narcomane

Un narcomane connu de la police, arrêté dans un hôpital alors qu'il était en possession de drogues, Guy Charrette, s'est avoué coupable devant le recorder Leblanc ce matin et a été condamné à 6 mois de prison et à une amende de \$200 ou à défaut à passer 8 autres jours en prison.

L'arrestation de Charrette est la première opérée par le sergent-détective intérimaire Shanahan, de l'escouade des drogues depuis que cette escouade est passée sous le contrôle de l'inspecteur Armand Brodeur, en charge de la Sûreté.

La France renforce la ligne de Maginot

PARIS, 1.—La France vient de terminer toute une série de travaux afin de renforcer sa fameuse ligne de défense de Maginot, tout particulièrement entre le Rhin et la Moselle. On vient d'y exécuter toutes sortes de travaux pour organiser une défense contre les chars d'assaut.

Le Canada occupe une situation unique

Le Canada, grâce à sa situation unique sur la carte géographique du monde, profite d'avantages que bien peu de pays connaissent, qu'il est même le seul à connaître, disait hier M. J. Ferguson devant les membres du club des annonceurs, réunis à l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion de leur lunch hebdomadaire. Il avait choisi comme sujet: "La géographie et ses points de contact avec la publicité".

Le Canada, grâce à la publicité, est connu dans le monde entier. Mais cette publicité pourrait être plus intensive, plus agressive même. Combien de pays ont moins à offrir sous tous les rapports, qui se servent du médium de la publicité, pour s'établir en bonne position.

Le Canada, selon un mot de Disraeli, rapporté par M. Grant, est la Russie du Nouveau-Monde. Ses larges fleuves, ses facilités de transport sont pour beaucoup dans le développement rapide qu'il a connu. Le Canada pourrait facilement être un pays indépendant.

M. Léo Cox présidait.

On fera l'autopsie de D. Thibodeau

Les médecins légistes pratiqueront une autopsie, cet après-midi, sur le cadavre de Delphis Thibodeau, 34 ans, 2382 Delisle.

Thibodeau est mort, ce matin, à l'Hôtel-Dieu où il était entré hier. Il se plaignait de violentes maux de tête mais on ne sait s'il a été victime d'un accident ou s'il a été frappé par quelqu'un.

La Patrie

Emplois demandés. 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus — 2 centins par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1-3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entente en noir, 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies, par tout le district de Montréal.

Les avis de naissances, décès, mariages, fiançailles, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m. seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez Lancaster 3121

Service des Petites Annonces. Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6.00 p.m.

AVIS SPECIAUX

REMEDES

AVEC PILLULES HEMOSYN, plus de soucis mensuels, retardés, règles douloureuses, irrégulières. Résultats assurés. Prix \$1.50. Médicaments, Case 71, Station N. Montréal. 2-30

NE SOYEZ PLUS FAIBLE NERVEUX, ANEMIQUE. Prenez les nouvelles tablettes toniques OSTREX. Gagnez force, calme des nerfs, riche sang rouge, bon appétit. Sentez-vous 100 p.c. mieux le premier jour. Si non enchanté fabricant rembourse prix payé. 1.25 Venez ou écrivez: Montréal: Pharmacie Montréal, American Drug, Dr Leduc Drug Co., Québec: Pharmacie Brunet & Cie, Sherbrooke: Pharmacie Sherbrooke. 10-3

PERDU

TROUSSEAU de clefs (15 à 20) perdu du hier. S'adresser à M. Hogue, 3541 Lafontaine, FR. 2157. 21-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

HOMME demandé pour Territoire Rawleigh. Véritable occasion pour homme qualifié. Vous aillez à commencer. Ecrivez à Rawleigh, Dept ML, 264-0. 25-1

AGENT D'IMMEUBLES

TOUTE personne qui désire vendre ses propriétés de ville ou de campagne n'aura qu'à s'adresser à Abini Samson, agent d'immeubles, 41, King-Ouest, Sherbrooke. Tél.: 570. Car il a beaucoup d'acheteurs de ce temps-ci pour différents genres de propriétés. 25-1

A LOUER

MAISONS A LOUER

GRAND logement, 7 pièces, chauffé, 5e étage, 7117a, Christophe Colomb. S'adresser sur les lieux ou téléphoner. CR. 2860. J-10

MARCHANDISES

FOURRURES

MESDAMES, Mesdemoiselles, vous qui désirez avoir un collet de fourrure, voici une occasion exceptionnelle de vous procurer un collet en ALASKA à un prix très modique. Inf: AM. 6154. 7-1

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

M. NAPOLEON LARIVIERE, de St-Ours sur Richelieu, a une place à vendre avec une maison bien bâtie sur la rue Principale, elle est située sur un grand terrain et à l'arrière il y a un étal et un hangar. Vendra à bonne condition. 31-1

soin tous les bienfaits qu'il a reçus de Dieu pendant sa vie pour se les remettre incessamment devant les yeux et qui s'efforce de lui en rendre de dignes actions de grâces.

— S. BERNARD.

PIERRE LE VAGABOND

Nous avons eu du plaisir, ici, cet hiver, mais je crois qu'il serait temps de retourner dans notre pays.



Mais tu sais que ce sera un long voyage, et il nous faudra marcher.



Pourquoi s'inquiéter? Nous avons beaucoup de temps.



Pourquoi s'en faire? Quand bien même nous arriverions en retard pour prendre nos vacances.



LA TEMPÉRATURE

DOLX, PLUIE OU NEIGE
Vallée de l'Outaouais et du Haut St-Laurent: beau et relativement doux.
Demain: nuageux et doux avec pluie ou neige.

DECES

ARCHAMBAULT—A Fort Kent, Maine, le 31 mars, 1937, à l'âge de 69 ans, est décédé le docteur Joseph Archambault...

BOURASSA—A Pont-Viau, le 31 mars, âgé de 83 ans, est décédé M. Ephrem Bourassa...

BOURBONNAIS—A Côteau Landing, le 30 mars 1937, à l'âge de 64 ans, est décédée Eugénie Bourbonnais...

BOURDEAU—A Montréal, le 30 mars 1937, à l'âge de 60 ans, est décédé Zéphir Bourdeau...

BRUNEAU—A Rawdon, le 29 mars 1937, à l'âge de 67 ans, est décédé Oscar Bruneau...

CHAPLEAU—A Montréal, le 30 mars, à l'âge de 85 ans, est décédé Pierre Chapleau...

CLEMENT—A Montréal, le 29 mars, à l'âge de 82 ans, est décédé Joseph Clément.

DAGENAIS—A Montréal-Nord, le 30 mars, âgé de 60 ans, 8 mois, est décédée Alexina Archambault...

DEMERS—A Montréal, le 31 mars, à l'âge de 67 ans, est décédée Marie-Virginie Barbe...

DESROSIERS—A Montréal, le 20 mars 1937, à l'âge de 19 mois, est décédée Jeannine...

DIONNE-TREPANIER—A Montréal, le 30 mars 1937, à l'âge de 63 ans, est décédée M. Emilie Dionne...

FOURNIER—A Montréal, le 29 mars 1937, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Vve Joseph Fournier...

LAURIN—A Ste-Dorothée, le 31 mars 1937, à l'âge de 62 ans, est décédé Amédée Laurin...

LEGAULT—A Montréal, le 30 mars 1937, à l'âge de 69 ans, est décédé Alexandre Legault...

LORANGER—A Montréal, le 29 mars 1937, à l'âge de 51 ans, 7 mois, est décédée Alphonse Loranger...

MELANCON—A Montréal, le 30 mars 1937, à l'âge de 86 ans, est décédé Moïse Melancon...

Les bienfaits que l'agriculture peut retirer de la radio

QUEBEC, 1er. — L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, inaugurerait hier soir une série de conférences sur l'agriculture dans la province de Québec.

Il y a un argument qui nous a décidé à recourir à la radio: c'est le nombre de plus en plus grand de citoyens qui s'intéressent maintenant aux choses de l'agriculture. Et il est bon, Mesdames et Messieurs, il est opportun, que dis-je, il est nécessaire que les gens des villes s'intéressent à vos travaux, connaissent vos besoins et os aspirations. Il est utile qu'ils se rendent comp-



L'HON. BONA DUSSAULT.

te non seulement de la grandeur, mais aussi et peut-être surtout des servitudes de votre profession pour qu'ils vous estiment davantage et vous rendent justice quand il y a lieu. Nos pères ont jadis bien souffert de cette vague malveillance de la part de leurs frères citoyens. C'était le fait de l'incompréhension plutôt que de la malveillance. Il est vrai qu'aujourd'hui ces préjugés disparaissent graduellement, mais ne manquons pas l'occasion de nous faire connaître. Nous ferons donc d'une pierre deux coups

DECES

MOQUIN-RAYMOND—A Montréal, le 30 mars, à l'âge de 23 ans, est décédé Paul Moquin, étudiant en médecine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 avril, à Chambly Bas-St.

MOREAU—A Montréal, le 29 mars 1937, est décédée Marie-Anna Carrier, épouse de Léon-Edmond Moreau.

PARADIS—A Montréal, le 29 mars 1937, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Léandre Paradis, née Edwige Demers, de St-Jacques, le Mineur. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 avril, à l'Acadie.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GERVAIS—Le 2 courant, à 7 heures, au soubsagement de l'église Immaculée-Conception, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme d'Aimé Gervais. Parents et amis sont priés d'y assister. — 22-1

en parlant science agricole aux campagnards et en faisant connaître aux citadins les nombreux problèmes ruraux.

Il n'est que juste de définir maintenant quelles seront la nature et la forme de ces courts entretiens qui vous viendront par la voie des airs. J'ai dit: courts, je devrais dire précieux. Nos émissions en effet ne seront que de quinze minutes par semaine, chaque mercredi à 8 heures. Ce sera donc très vite passé. C'est dire qu'il faut tout mettre en oeuvre pour rendre profitables ces précieuses minutes. Aussi le directeur de ces programmes, va-t-il faire tout le possible pour que ce quart d'heure soit chargé de substance et d'intérêt. Là encore nous ferons porter les coups. Chaque entretien visera à des fins exclusivement pratiques. Tout ce qui n'est pas susceptible d'apporter un enseignement directement assimilable sera mis de côté. Actualité et efficacité: tel sera le mot d'ordre.

PAS DE POLITIQUE

Instruire est donc avant tout le but que nous nous proposons d'atteindre en communiquant chaque semaine avec vous par l'intermédiaire magique de la radio.

Instruire et aussi informer, car nous projetons d'entretenir ces petits entretiens de tout ce qui peut guider le cultivateur dans l'exercice de son métier.

J'ai dit: instruire et informer, j'ajouterai instruire sans ennuyer. 52 lectures diffusées à la radio deviendraient peut-être fastidieuses à la longue. C'est pourquoi on imaginera une formule nouvelle — du moins nouvelle dans l'enseignement agricole. Nous voulons parler ici de l'interview parlée, du dialogue, voire de la saynète, toutes formes de vulgarisation qui remplacent avantageusement la conférence proprement dite. Cette initiative nous sera facilitée du fait que nous pourrions irradier 5 postes différents répartis dans la province.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, est-il besoin de vous dire que cette petite campagne éducative par la radio ne versera jamais ni directement ni indirectement dans la politique. Rien de tel n'entre dans nos vues, soyez-en assurés. On l'a dit et redit: il faut placer l'agriculture au-dessus des partis politiques. Que cette question vitale plane bien haut au-dessus de nos chicanes parlementaires.

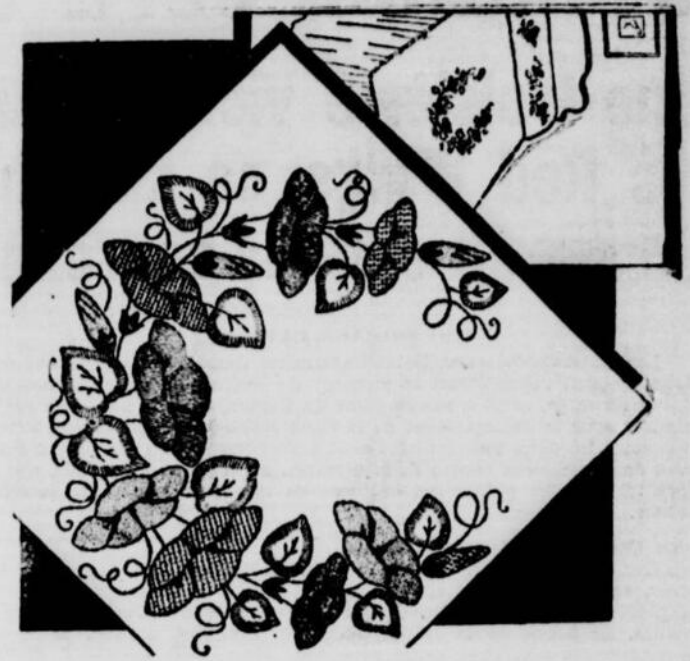
Cela dit, nous comme-tions longuement, chaque fois qu'il y aura lieu, les décrets administratifs et les lois qui intéressent l'agriculture. Une somme de quinze millions est déjà votée à cette fin et des chèques pour un montant de cent mille piastres partiront ces jours-ci.

Depuis des années, on faisait observer que la loi de la classification des étalons était trop rigide pour les circonstances. Nous avons recueilli là-dessus l'opinion d'un grand nombre d'éleveurs et nous sommes venus à la conclusion qu'il fallait assouplir, adoucir cette loi, si l'on peut dire. C'est ce qui a été fait à la suite d'un arrêté en conseil en date du 9 mars, arrêté en vertu duquel les étalons croisés jugés aptes à la reproduction par les médecins vétérinaires présidents à la classification des reproducteurs devront subir l'inspection réglementaire qui portera principalement sur la conformation. L'état de santé qui devra être irréprochable. De plus, ces sujets devront être exempts de toutes tares héréditaires.

AIDES-FERMIERS

Au cours de l'hiver qui vient de se terminer, le ministère de l'Agriculture a placé 7241 aides-fermiers. Le ministère fédéral du Travail nous a donné son appui généreux en soldant lui-même la moitié des dépenses encourues à cette fin.

Très décoratif



Patron 1457.—Des gloires du matin, en appliqués, voilà qui sera très décoratif pour un centre de couvrepieds. Ce travail est facile, agréable, et rapide à exécuter.

Le patron 1457 comprend plusieurs motifs décalquables, et toutes les instructions pour achever leur réussite, ainsi que des suggestions. Pour vous le procurer vous n'avez qu'à adresser la somme de .20 sous à Service des patrons de tricot et de broderie, la "Patrie", Montréal, P. Q.

La loi avait un double but: secourir les chômeurs de la ville et de la campagne tout en fournissant aux cultivateurs la main-d'oeuvre dont ils avaient besoin. Cette allocation mensuelle de \$7.50 ne permet pas à un employé de ferme de vivre dans l'aisance et nous le savons très bien. Mais un peu d'argent donné à bon escient est parfois un petit moyen d'arriver à une grande fin.

plai pendant les mois de printemps, d'été et d'automne.

D'ici un an, vous êtes donc tous invités, fermiers comme fermières, jeunes comme vieux, à nous prêter votre bonne volonté et des oreilles attentives, tous les mercredis soirs, à huit heures précises, aux postes de Radio-Canada. Ne laissez passer aucune émission sans vous informer de ce qui a été dit. Je vous invite donc encore une fois à être vous aux écoutes chaque mercredi soir à 8 heures aux postes du réseau provincial de Radio-Canada.

Advertisement for PILULES ROUCES (Red Pills) for anemia, featuring a woman's portrait and text: 'LA FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT'.

ROMAN-FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LA REINE DE L'OR

par Paul d'Aigremont.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

16

(Suite)

—Encore quelque mauvais coup de ce gredin, je suis sûre... Ah! le misérable!... la canaille!... Si ça méritait le nom d'homme, seulement!...

—Madame Berthier! Je vous en conjure!...

—Oui, oui, je sais, tu es aussi bête que l'autre pauvre sainte qui a été tuée par lui, le bandit. Mais, attends, je monte... Il faudra bien que tu me dises ce qui se passe.

—Inutile que vous montiez, je suis enfermée à clef depuis samedi; vous ne pourriez pas entrer.

—Depuis samedi!... C'est-y Dieu possible!... Ah! le monstre... Je vas chercher le commissaire.

—Non, non, je vous en conjure, ne faites rien. Ça me retomberait encore dessus...

—On ne peut pas te laisser ainsi, cependant!

—Je vous le répète, donnez-moi un peu de pain, c'est le plus pressé, je meurs d'inanition...

—Mais comment te le donner, puis-que ta porte est fermée?

—Je vais vous envoyer une ficelle, vous l'attacherez après, puis je tirerai le paquet avec moi.

—C'est une idée. Cherche ta ficelle, moi je vais rouler dans un papier de ce que j'ai sous la main.

Cinq minutes après, la pauvre Pauline, en possession des quelques vivres que l'excellente créature lui avait envoyés par cette voie aérienne, mangeait aussi doucement que le lui permettait l'épouvantable faim; à laquelle elle était en proie, mais elle mangeait en pleurant horriblement.

Le lendemain seulement, l'ignoble individu fut de retour.

L'été se passa atroce.

Plus d'une fois, quoique la malheureuse enfant fût prévenue, son père lui joua le même tour, et l'enferma des deux ou trois jours de suite, sans lui laisser un morceau de pain.

La charité complaisante de Mme Berthier, dans ce cas, pourvoyait à sa faim.

L'indignation de la brave femme ne connaissait plus de bornes. Elle eût voulu raconter au monde entier l'infamie de ce père qui, après avoir tué sa femme, torturait ainsi sa fille unique, une petite si belle, si bonne, et malgré son effroyable malheur, si vertueuse.

Un mot de Pauline l'arrêtait toujours:

—C'est mon père, disait-elle. J'ai promis à ma mère mourante de ne jamais le quitter et de lui obéir. Mme Berthier n'osait exécuter ses menaces.

Chaque semaine, Pauline devait religieusement remettre l'argent de ses journées, et il ne lui était même plus permis d'en distraire quelques sous pour acheter des souliers, ou un pauvre petit caraco de laine.

Elle était plus que misérable.

Ses malheureuses bottines éculées, sans talon, crevées aux orteils, étaient honteuses et lamentables; son vieux petit waterproof, déteint et devenu étroit, n'abritait plus les misères de son corsage percé aux coudes, éclaté sous les bras.

Sur ses splendides cheveux blonds, elle n'avait plus rien à mettre, le mauvais petit fichu de dentelles qu'elle avait jusque-là lavé et relavé à l'infini n'était plus qu'une guenille informe.

L'AMOUREUX DE PAULINE

L'hiver était arrivé. Un hiver pluvieux, froid, d'une rudesse exceptionnelle.

Une seule chose dans sa douloureuse existence consolait la pauvre ouvrière, c'était la fidélité touchante de son triste amoureux.

Il avait dû être malade vers la fin de l'été, car il avait disparu pendant plusieurs mois.

Un jour enfin, il revint, mais si pâle, si chancelant, qu'on voyait bien qu'il avait dû faire quelque grave maladie.

A la fin de la semaine, ses forces étant un peu plus développées, il la suivit de loin à la sortie de l'atelier.

Pour la première fois, depuis plus de deux ans qu'il rôdait autour d'elle, Pauline s'arrêta, et osa lui adresser la parole:

—Vous avez été malade, n'est-ce pas? lui dit-elle, la voix tremblante.

L'inconnu devint très pâle; mais une rapide expression de bonheur, du reste presque aussitôt éteinte qu'éprouvée, fit briller sa prunelle pâle.

—Vous avez donc daigné vous apercevoir de mon absence? demanda-t-il, la voix prise d'un tremblement.

En un cri, plus fort que toute prudence, que toute volonté, Pauline

ne laissa déborder le sentiment qui remplissait son cœur.

—Ah! oui, dit-elle, pour sûr que je m'en suis aperçue, et que je me suis tourmentée, et que j'ai souffert de l'idée qu'il vous arrivait quelque chose!...

—J'ai eu, en effet, une très grave fièvre typhoïde, et j'ai bien souffert moi-même de ne pas pouvoir vous faire prévenir des causes de mon absence... Mais à qui donner cette délicate commission? Je suis seul, sans père ni mère, sans frère ni sœur, sans personne en qui je puisse avoir confiance.

—Comme moi alors? Ah! c'est bien triste, allez, ces choses-là... Et à présent vous sentez-vous plus fort?

—Je suis guéri. Ma première visite a été pour vous. Vous l'avez vu...

—Oui, et elle m'a comblée de joie. Cette joie a même été si grande que je n'ai pas pu m'empêcher de vous demander de vos nouvelles... M'excusez-vous?

—Je vous excuse d'autant plus que, très timide moi-même, je n'aurais jamais osé vous parler le premier... A présent que la glace est rompue, nous ferons un peu de causette de temps en temps, voulez-vous?

(A suivre)

Canadien sera-t-il champion de la N.H.L. ?

Une troisième victoire sur les Red Wings, ce soir, lui donnerait enfin la couronne

(Par HORACE LAVIGNE)

Les clubs Canadien et Détroit attendent dans le calme et, nous pourrions ajouter, l'optimisme, le moment de s'affronter pour la cinquième et dernière fois, ce soir, sur la glace du Forum, afin de sceller le sort de la série pour le championnat de la ligue Nationale. Comme nos lecteurs le savent, les deux antagonistes sont présentement sur un pied d'égalité avec deux victoires contre deux défaites, et la joute de ce soir, qui ralliera treize mille personnes, décidera de la suprématie dans le circuit Calder.

Le Canadien, qui a été l'équipe-mystère de la ligue Nationale, cet hiver, et sur le compte duquel on ne posait que des conjectures équivoques, au début de la saison, en novembre dernier, s'est rallié avec toute la vaillance, qui le caractérise, et il a neutralisé deux défaites consécutives, qu'il avait subies à Détroit mardi et jeudi derniers. De chien battu, qu'il semblait être, avant son retour à Montréal. Le Bleu-Blanc-Rouge est devenu le favori de la série, après ses deux scintillantes victoires sur les Red Wings ici, samedi et mardi, et rien, semble-t-il, ne peut arrêter son élan triomphal.

Il est manifeste que l'équipe, adossée au mur, présentement, est celle des Red Wings, qui, privée de son gardien de buts régulier, le sensationnel Norman Smith, joue en territoire étranger les derniers atouts pour sauver son titre de champion de la N. H. L. Ce changement de fortune est l'un des plus extraordinaires, que la saison à son déclin ait produits, et les joueurs de Jack Adams, sans être démoralisés, n'en sont pas moins soucieux et indécis. Si la confiance n'a pas entièrement déserté leur tente, c'est une confiance vague et, comme le jeune Norris, fils du propriétaire du club Détroit, le disait, hier après-midi "nous espérons pour le mieux de la partie finale."

Les visiteurs ont subi cinq défaites consécutives aux mains du Canadien sur la glace du Forum, cet hiver, et ce bilan n'offre pas une bien brillante perspective pour le duel de ce soir. Les Red Wings n'ont pas eu d'adversaires plus acharnés que les Habitants, qui ont pris plaisir à les humilier et à les rabrouer, même sur la glace de l'Olympia de Détroit. Le bilan de la saison régulière accuse quatre victoires, une partie nulle et une défaite pour le Canadien lors de ses rencontres avec la horde Adams et Norris.

Cet ascendant se présente comme un épouvantail naturel aux yeux des Wings, qui sont encore affectés, et dans quelle mesure, par l'accident, qui les prive de leur gardien de buts. Le Canadien peut capitaliser tous ces agents pour remporter le championnat de la ligue Nationale, ce soir. S'il ne succombe pas à un excès de confiance, il est assez juste de présumer que le club local aura le meilleur et qu'il établira un précédent en gagnant trois parties consécutives après avoir perdu les deux premières de la série de détail.

Cecil Hart présentera le même alignement que mardi dernier. Ceci signifie que George Brown sera le quinzième joueur une uniforme et qu'il sera préféré à J. McGill parce qu'il est plus robuste. Contre des "chargeurs" comme les Wings, Hart estime que Brown, s'il veut s'en donner la peine, est un joueur idéal pour remettre le change et bousculer ses adversaires. Mais, le pilote du Canadien n'utilisera Brown que dans la nécessité la plus impérieuse. Mardi, ses trois lignes d'attaque ont opéré avec un tel brio qu'il n'a pas paru opportun de lancer Brown sur la glace une seule fois, même lorsque le Tricolore a mené par deux fois, ce qui fut le cas en deux occasions.

Un seul point ombrageux se dresse à l'horizon, et encore ne tempère-t-il pas la confiance et l'optimisme des officiers du Canadien. C'est le pied endolori de

Babe Siebert, qui arpentait, hier, la rotonde du Forum en s'appuyant sur une canne. Interrogé sur cet auxiliaire, que Siebert avait avec lui, Hart s'est contenté de nous dire que le "Babe" voulait tout simplement garantir son pied malade autant que possible et la canne ne lui servait que d'appui pour supporter une bonne partie de sa pesanteur. Le Hollandais sera donc à son poste, ce soir, et il fera de nouveau sentir sa présence aux Red Wings.

Earl Robertson gardera de nouveau le filet des Wings, ce soir. Il suppléera à l'absence de Normie Smith, le détenteur du trophée Vézina se contentant de regarder la partie en simple spectateur, tout comme mardi soir. On croyait, en certains milieux, qu'il serait loisible à Smith de défendre ses buts pour la joute décisive, mais rien de tel ne paraît possible. C'est à peine si Norman pouvait lever son bras gauche, hier, en dépit des massages les plus énergiques, depuis l'accident, qui lui est survenu samedi dernier.

A tout événement, la perspective de revoir Smith dans son filet, loin d'effrayer Cecil Hart, semblerait le combler de joie. "Nous l'avons battu au cours de la saison régulière, et je ne vois pas comment nous ne pourrions le vaincre de nouveau", nous disait le pilote du Canadien Et Cecil d'ajouter: "Si Smith pouvait revenir en scène et si nous battions les Wings, nous leur enlèverions toute excuse pour pallier leur échec". Mais il est apparemment hors de tout doute que Jack Adams songe à passer "un poisson d'avril" au Canadien en faisant défendre les mailles de son filet par Norman.

Si le Canadien triomphe, la perspective d'une série finale entre les deux clubs métropolitains se précisera plus fortement que jamais. Cette éventualité, repoussée comme ridicule avant les séries, pourrait bien, après tout, se réaliser, et on devine avec quel courage les Maroons et les Habitants vont faire face à leurs adversaires, les premiers à New-York, les seconds à Montréal.

Réorganisation de la ligue Starr

La ligue de baseball Starr, dont M. A. E. Saucier, en est le président s'est de nouveau réorganisée pour la saison 1937. Voici les clubs qui feront partie de la ligue. Section des receveurs: Cercle Dollard, Association Athlétique de Pointe-aux-Trembles et Canadien amateur.

Visiteurs: Belmont, Delorimier, Rosemont, Paul Service Store et Cercle Paroissial St-Philippe.

La direction de la ligue est en pourparlers avec les équipes suivantes afin d'obtenir deux autres équipes receveurs: Pont-Viau, St-Jérôme, Contrecoeur, St-Lambert et Ste-Thérèse.

Ray Cutter, vétéran joueur de baseball local, a été nommé instructeur officiel de la ligue. Pour information s'adresser au président M. A. F. Saucier, AM 3447 ou au secrétaire J.-Armand Hébert, CH. 6848.

Le hockey

Hier soir
ELIMINATOIRES COUPE ALLAN
Semi-finale de l'est
Hull 3, Québec 2.
(Hull gagne la série, 2 matches à 1. Un match a été déclaré nul après un protêt de Hull.)

ELIMINATOIRES COUPE MEMORIAL
Finale de l'est
Copper-Cliff 12, Rideau 3.
(Premier match, série 2 de 3.)
LIGUE INTERNATIONALE
Semi-finale
Pittsburgh 2, Syracuse 1.
(Chaque club a gagné 2 matches dans la série 3 de 5.)

Ce soir
LIGUE NATIONALE
ELIMINATOIRES
Série "A"
Détroit à Canadien
(Chaque club a gagné 2 matches dans la série 3 de 5.)
Série "D"
Maroons à Rangers.
(Premier match, série 2 de 3.)

LIGUE INTERNATIONALE
Semi-finale
Philadelphie à Springfield
(Philadelphie a gagné le 1er match de la série 2 de 3.)

ELIMINATOIRES COUPE MEMORIAL
Finale de l'ouest
Saskatoon à Winnipeg.
(Premier match, série 2 de 3.)

Jordan accepte les termes des Bees

SALISBURY, N.-C., 1er.—Baxter Jordan, premier but des Bees de Boston, a abandonné les rangs des récalcitrants, hier, et a annoncé qu'il partirait immédiatement pour St. Petersburg. Jordan déclara qu'il acceptera le contrat de \$8,000 qu'on lui a offert.

Jos Louis accepte l'offre de Hulls

LONDRES, 1er.—Syd Hulls, "matchmaker" de Londres, a annoncé hier que Joe Louis renoncera définitivement Max Schmeling, Max Baer ou Tommy Farr au White City Stadium le 30 juillet.
"Louis", dit-il, a accepté les termes. Si la rencontre Brad-dock-Louis a lieu, on croit que Schmeling signera un contrat.
Pendant ce temps, la rencontre entre les poids-lourds Kong-fish Levinsky de Chicago et Jack Doyle d'Angleterre fut remise du 6 avril à probablement le 27 avril. Doyle souffre d'une blessure à la jambe.

Mes commentaires...
Le hockey vu par
AURÉLE JOLIAT
Le plus grand joueur canadien français du hockey



Le Canadien saura dans quelques heures s'il reste dans la course du championnat du hockey majeur. Cela ne nous préoccupe guère cependant, car depuis samedi dernier, nous faisons face à l'élimination. Comme nous l'avons démontré, au cours des troisième et quatrième matches de la série, l'esprit combattif du club est à son meilleur et si nous avons vaincu les Red Wings dans de telles conditions, samedi et mardi derniers, la tâche devrait encore être moins rigoureuse, ce soir.

Nous ne serons pas les seuls à être anxieux ce soir. Détroit croyait avoir la partie facile au cours des deux dernières joutes mais la situation n'est plus la même, maintenant. Eux aussi, devront songer sérieusement à tous leurs mouvements. Eux aussi devront être constamment prudents. Et leur esprit de bataille doit avoir considérablement diminué avec l'accident survenu à Normie Smith.

Il était facile à constater mardi soir dernier, que les équipiers de Jack Adams étaient nerveux et plus songeurs. Ces derniers savaient qu'ils n'avaient point Smith pour les secourir, en arrière d'eux. Bien qu'ils aient une assez bonne confiance dans Robertson, ils savent très bien que le débutant n'est pas un Smith. Ils ont alors joué avec plus de prudence, avec moins d'aplomb et il fut évident que les jeux de puissances des Wings, l'autre soir, n'avaient pas cette solidité d'antan. De la confiance, pas trop cependant, est un gros atout dans tout match de championnat.

Nous avons remporté deux victoires consécutives sur Wings et dans les présentes circonstances, nous sommes favoris pour l'emporter dans le match décisif. Nous adopterons le même style des deux derniers matches et que Robertson ou Smith gardent la cage des visiteurs, il est peu douteux que la victoire se penche du côté des rivaux. Il ne faut pas croire que les Wings sont beaucoup moins formidables pour tout cela. Au contraire, Adams a un club puissant et il l'a démontré tout l'hiver. Le Détroit a eu plusieurs blessés, mais il n'est néanmoins surmonté les obstacles. Les blessés ont été remplacés et tout a continué à bien marcher.

Les Wings se sont joués des infortunes et dans les circonstances, ils ont démontré une puissance et un courage extraordinaires.

Il ne faut pas oublier que ce soir, les deux clubs devront fournir l'effort suprême. De ce côté, dans les deux camps, les joueurs sont courageux et déterminés. Détroit est affaibli mais il a encore beaucoup de ressources. Il fera tout en son possible pour obtenir le premier point et de garder ensuite l'avance. Sa défensive est encore formidable. Par contre, le Canadien évoluera aussi pour ce premier point. La rapidité sera notre meilleur atout. Et c'est aussi pour cette raison que je crois que nous vaincrons les Wings ce soir. Détroit ne peut pas nous repousser pendant trois périodes entières si nous patinons à une vive allure, en tout temps. Et ce Robertson ne semble pas très rapide et en mesure de bloquer nos rapides lanceurs, car ce soir, dans les deux camps, l'on ne profitera probablement que des opportunités qui se présenteront.

Dans le camp du Tricolore, les joueurs sont en bonne condition et particulièrement dans un bel enthousiasme. Gagnon, Siebert et moi-même ont eu le plus à ressentir des bousculades et des charges des bloqueurs des Wings mais nous serons là quand même. Les blessures ne sont pas assez sérieuses pour nous empêcher de se concentrer au jeu. Tous les gars seront aussi moins craintifs que les Wings.

La série Maroons-Rangers débute ce soir, à New-York. Un duel est en perspective. Les Maroons sont puissants; à l'étranger jouent de manière solide et scientifique. Maroons a de beaux atouts: belle offensive, de la pesanteur, bons compteurs et solide défensive. Les Rangers ont de la rapidité, du "back-checking" et un pilote rusé dans Lester Patrick.

(Aurèle Joliat écrit tous les jours dans la "Patrie").

Braddock devient quilleur médiocre

NEW-YORK, 1er.—Jimmy Braddock, champion du monde de la catégorie poids-lourd, a visité le Congrès des Quilleurs, hier soir, et il a roulé des parties de 102, 104 et 92 et il a laissé aux meneurs l'inquiétude du championnat.

L'équipe de Jack Dempsey — mais l'ancien champion n'y était pas, étant retenu chez lui pour cause de maladie — a décroché la dixième place avec un total de 2,901 et des parties de 931, 976 et 994.

L'équipe de la bière Pabst, de New-York, s'est avancée en quatrième place avec un total de 2,947.

HARRISBURG, Pa., 31.—CHIT 01-nou, 215, Minnepolis, tombe Saitor Al Billings, 224, Cleveland, 24.10, (drop kick à la volée).



Voici la coque du nouveau yacht Ranger des Vanderbilt qui défendra la Coupe America dans les prochaines classiques de Newport, Rhode-Island.

HOCKEY
FORUM CE SOIR
A 8 H. 30
CHAMPIONNAT DE LA N. H. L.
DÉTROIT
CANADIEN
Billets debout SEULEMENT

Ouverture de la série Maroons-Rangers

Les deux clubs sauteront sur la glace, ce soir, à New-York, pour le premier match de la semi-finale.

NEW-YORK, 1er. — Les Maroons de Montréal, qui ont éliminé les Bruins de Boston, s'attaqueront aux Rangers de New-York, ce soir, dans la première partie de la série semi-finale du détail de la ligue Nationale. Cette joute, qui aura lieu sur la glace de Madison Square Garden, promet d'attirer la foule probablement la plus dense qu'un match professionnel ait encore intéressée dans Gotham.

La confiance règne dans les deux groupes, qui s'antagoniseront, ce soir, sur la glace locale. Les Rangers ont peut-être les parieurs légèrement de leur côté à la suite de leur élimination des Leafs de Toronto, en deux parties consécutives. Lester Patrick, au cours de cette série, a prouvé qu'il était toujours le vieux renard du hockey et que sa stratégie pouvait compter pour beaucoup dans une élimination. Il l'avait prouvé, du reste, en maintes autres circonstances, précédemment.

Du côté des Maroons, la confiance n'est pas moins forte que chez les "Patriciens". Gorman, leur pilote, est convaincu que ses protégés fourniront l'effort voulu pour leur faire remporter les honneurs dans la première partie et qu'ils retourneront dans la métropole canadienne, samedi, avec l'apport d'une victoire.

Cette série est deux dans trois et le vainqueur doit affronter le gagnant de la série Canadien-Détroit, qui finira, ce soir, à Montréal, sur la glace du Forum. Les Maroons n'auront qu'un absent sur leur alignement, et ce sera Jimmy Ward, qui ne joue pas déjà depuis quelque temps. Carson, joueur de défense, bien que faible encore, sera à son poste, de même que tous les autres porte-couleurs du club maroon.

Ce sera probablement la dernière partie de hockey à New-York, cet hiver vu que Madison Square Garden est loué à un cirque à partir du 8 avril.

RECORDS DES DEUX CLUBS

Résultats des rencontres de la saison :

Rangers.. 4	Maroons.. 1
Maroons.. 2	Rangers.. 2
Rangers.. 3	Maroons.. 2
Maroons.. 5	Rangers.. 2
Rangers.. 1	Maroons.. 4
Maroons.. 2	Rangers.. 1

POINTAGE DES RANGERS

	B.	A.	Pts.
Dillon	20	11	31
Watson	11	17	28
N. Colville	10	18	28
Keeling	22	4	26
Patrick	8	16	24
Shibicky	14	8	22

Boucher	7	13	20
M. Colville	7	12	19
Heller	5	12	17
Murdoch	0	14	14
Coulter	1	5	6
Cook	1	4	5
Cooper	0	3	3
Johnson	0	0	0
Totaux	114	144	255

POINTAGE DES MAROONS

	B.	A.	Pts.
Gracie	11	25	36
Robinson	16	17	33
Cain	13	17	30
Northcott	15	14	29
Conacher	6	20	26
Trotter	12	11	23
Marker	10	12	22
Blinco	6	12	18
Shannon	9	6	15
Runge	5	10	15
Evans	6	7	13
Wentworth	3	3	6
Carson	1	3	4
Voss	0	2	2
Radley	0	1	1
Totaux	113	160	273

CONNIE MACK À L'HÔPITAL

SAN ANTONIO, Texas, 1er. — Connie Mack, gérant des Athletics, est entré à l'hôpital, pour se faire traiter une infection à la jambe, causée par une balle frappée, qui l'attrapa il y a deux semaines. Les médecins ont dit que la condition de Mack n'était pas sérieuse. En route pour chez lui avec son club après l'entraînement à Mexico, Mack télégraphia avant d'arriver pour une réservation à l'hôpital.

Autre succès de Perry

DETROIT, 1er. — Fred Perry, d'Angleterre, a gagné son match de cinq parties avec William Tilden en remportant sa troisième victoire ici hier soir avec des scores de 6-4, 6-4, 6-4. Perry avait gagné à New-York et Chicago, avant de perdre à Pittsburgh hier soir.



NOUVELLES et Commentaires SPORTIFS par ZOTIQUE L'ESPERANCE

LES VOLANTS VOLENT

Pour la première fois depuis près de huit ans, les amateurs locaux ont eu une opportunité de voir à l'oeuvre, hier, au Forum, une équipe dont le jeu nous rappelle le St-François-Xavier. Rapidité, finesse, surveillance ont été les gros atouts des Volants de Hull. Les Volants valaient sans aucun doute. Ils présentèrent un groupe de jeunes joueurs, peu pressants mais sachant évoluer avec brio sur les patins. Les As de Québec qui n'eurent le meilleur sur Hull que dans le jeu de cohésion, hier soir, furent loin d'être aussi formidables qu'il y a un mois. Les frères Reinhardt, Babe Pratt et Louie St-Denis furent en vedette. Pratt, joueur grandement amélioré, car nous l'avions vu avec les Sénateurs d'Ottawa, l'hiver dernier, a joué une partie remarquable. Il checka efficacement et houeula les As avec une adresse rare. Ses coups d'épaules manquèrent rarement le cible, à tel point que tous les membres des As étaient épuisés vers la fin du match. St-Denis, dans les buts des vainqueurs, nous avait été louangé et il n'a pas déçu. Il se montra rapide et habile, sauvant la cause des siens dans plusieurs impasses. Le vétéran Phil Reinhardt est le "Joliot" des Volants. Il est d'abord une aoste de notre grand joueur puis est un centre défensif dont le poke-check est une menace constante pour l'adversaire. Le héros fut sans contredit Gene Reinhardt, diminutif et jeune joueur de défense. Il comptait deux points superbes et seconda bien Pratt. Gene se révéla un "Clancy" car il ne doit pas peser plus de 150 livres, poids minime pour un bloqueur. Les Volants affichaient plus de rapidité au cours de la troisième reprise qu'au début de la partie. Ils ne pratiquent pas les jeux de puissance comme les As mais jouent naturellement. Réellement, leur jeu est copié sur celui du St-François-Xavier qui fit tant honneur aux canadiens-français locaux. Il y a quelques années. On nous avait laissé entendre que les Volants étaient un club défensif dans la force du mot. Ils ont prouvé le contraire, hier.

Une excursion de 1,400 partisans de Hull, ayant à sa tête le maire Mounette de cette ville, a fait la gaité au Forum. Une séance indescriptible de joie se déroula après le son de la cloche final. Ces 1,400 partisans de Hull sautèrent sur la glace et portèrent tous les joueurs des Volants en triomphe. Jamais une telle scène joyeuse fut vue au Forum dans le passé. Bert Newberry, le surintendant du Forum, annonça, après les hostilités, qu'il devra faire une nouvelle couche de glace, qui, hier,

fut noire au cours de cette démonstration.

UN PEU DE TOUT

Les Indiens de Springfield et les Ramblers de Philadelphie en viendront aux prises ce soir dans la deuxième joute de leur série de deux dans trois... Ramblers ont gagné le premier match et le vainqueur de la série rencontrera le survivant, entre Pittsburgh et Syracuse qui détiennent maintenant chacun deux victoires dans leur duel de cinq parties... Les Ramblers qui ont remporté de beaux succès, cet hiver, sous la directive de Herbie Gardiner, l'ont emporté par 3 à 1, sur les joueurs de Buck Boucher, lundi soir mais ce triomphe a été coûteux... Bert Connolly se fractura une côte; Danny Cox et Bryan Hextall reçurent des coupures de nature assez sérieuse... On doute que ce trio évolue ce soir... Les Indiens qui joueront sur leur glace sont favoris pour égaliser les chances ce soir... Une autre belle assistance a vu les gars de Cecil Hart prendre part à un léger exercice, hier matin, au Forum... Siebert et Jollat n'ont pas pratiqué... Le premier a fait son apparition dans la chambre des joueurs, boitant beaucoup et marchant avec l'aide d'une canne... Siebert est blessé au pied gauche et non au genou... Cela ne l'empêchera pas cependant de jouer à son meilleur ce soir... L'entraîneur Jimmy McKenna a immédiatement appliqué une série de serviettes d'eau bouillante sur la blessure et les soins ont été répétés ce matin... Jollat a un léger "charley-horse", soit son deuxième en quatre jours... Déjà qu'il a été durement démolé par Rucko Macdonald mardi soir, ne se ressemblait plus d'aucun mal... Pete Lépine, fier de sa performance de mardi, était très joyeux... Alfred avait bien raison car il afficha une tenue d'antan, dans le quatrième match de la série... Terrassé par deux sérieuses opérations à la cuisse gauche, au milieu de la saison, Lépine fait encore un superbe retour... Il nous a appris hier qu'il devra de nouveau se faire opérer après la saison... Cette opération n'aura rien de sérieux cependant mais permettra à Pete d'être aussi solide qu'auparavant... Le petit Howie Morenz a pris part à l'exercice, soit son deuxième en deux jours... Le petit Howie, âgé de dix ans, possède le même coup de patin que son père et évolue déjà à une rapidité vertigineuse... Il sait aussi bien manier le bâton... Nul doute qu'il est une étoile en herbe... Des

Hornsby cède Ed. Coleman au Toledo

SAN ANTONIO, Tex., 1. — Les Browns ont envoyé Ed Coleman, voltigeur et meilleur frappeur de relève dans la ligue Américaine l'année dernière, au Toledo de l'Association Américaine, hier, pour compléter un échange pour le premier but Harry Davis. Les Browns ont aussi envoyé le lanceur Glen Liebhardt, Johnny Dams et Charley Petro au San Antonio de la ligue Texas.

centaines de spectateurs lui ont demandé son autographe et le jeune Howie a accepté avec bonne grâce... Tout comme son illustre père, le jeune Howie est prêt à tout faire pour satisfaire son public... Fred Perry a gagné sa série contre Bill Tilden, battant ce dernier par 6-4, 6-4, 6-4, hier soir à Détroit... La joute d'exhibition entre Royaux et Rochester a été remise à plus tard, pour cause de pluie, hier à Orlando... Les Royaux ont néanmoins eut un long exercice hier après-midi... Les Yankigans battirent les réguliers par 2 à 1... Johnson et Mylykangas lancèrent et afflèrent une belle forme... Kimsey coana un trois-but et Myly, un deux-but... Le président Hector Racine est attendu d'Europe, demain...

PEDEN-AUDY MENENT

L'équipe Torchy Peden-Jules Audy est en tête de la classique des six-jours qui est disputée à Louisville... A la 25e heure, les canadiens ont couvert le plus de milage et ont obtenu le plus de points dans les sprints... Les Monarchs de Winnipeg et les Westleys de Saskatoon en viennent aux prises ce soir, dans la première partie de leur série de deux dans trois, pour le championnat junior de l'Ouest canadien... Les Ebris Court Royaux ont battu les Vikings de Southampton par 7 à 6, hier à Londres... Tony Demers, Roger Gaudette, Roger Bédelle, Hugh Farquharson, Théo Hamel furent les compteurs des Vikings... Demers, natif de Chambly, est reconnu pour avoir le plus formidable lancer du hockey en Angleterre... Les Phillies ont blanchi les Dodgers par 1 à 0 hier à Winter Haven, Floride... Dick Corbett, ancien premier-but du Winnipeg a fait compter l'unique point, à la neuvième manche... Cincinnati s'est rallié pour dix points dans les trois dernières manches et a vaincu les Bees, par 11 à 10... Gerald Walker a cogné deux doubles et deux simples pour permettre aux Tigers de triompher des Red Sox... Les Yankees ont cédé des joueurs aux Newark, hier... Ils sont Vito Tamulis, lanceur gaucher; Bill Baker, receveur; Ernie Kay, voltigeur; Jim Tobin, lanceur droitier... Clark Griffith, président du Washington a parié \$50 avec Tom Yawkey des Red Sox que le gros Shanty Hogan peut battre Rick Ferrell dans un sprint de 50 verges... Pedro Montanez est favori 7-5 pour battre Ambers et gagner le titre des poids-légers, lundi soir prochain, au Garden de New-York... Bill Brandt, publiciste de la ligue de baseball Nationale, dit que Ebbie Fletcher, anciennement du Buffalo et maintenant des Bees de Boston, est la plus sensationnelle recrue qu'il a vu à l'oeuvre, aux camps d'entraînement, ce printemps... Fred Perry partira bientôt pour un voyage de repos en Angleterre... La Q.A.H.A. fera une pression auprès de l'A.A.U. pour faire réinstaller les joueurs Conrad et Jean-Louis Bourcier, et Gaston Leroux, anciennement du Lafontaine... Tous trois ont été inactifs chez les pros, cet hiver... Ils joueront probablement pour Verdun, la saison prochaine... Paul Therrien, joueur du club East Angus a été suspendu pour un an par la Q.A.H.A... Therrien s'est attaqué à un arbitre lors de la joute éliminatoire Windsor-East Angus, il y a environ un mois... La Q.A.H.A. a demandé à la C.A.H.A. de faire enquête sur quatre joueurs du club Copper Cliff... Ces quatre joueurs auraient plus de 20 ans, soit dépasseraient la limite réglementaire d'âge pour les juniors... Le club Victoria qui a perdu contre Copper Cliff, protesterait d'ici quelques heures...



Voici le trio de receveurs des Leafs de Toronto pour la prochaine saison. De gauche à droite : BERNARD SOLICK, DAVE MITCHELL et le vétérain JOHN HEVING. Tous trois affichent une belle forme au camp d'entraînement d'Haines City, Florida.

Portland, Ore. 1. — Dean Dotson, 214, Salt Lake City, tombe Sandor Szabo, 212, Hongrie, deux chutes sur trois.

HULL ÉLIMINE LES AS DE QUÉBEC

Les frères Reinhardt sont les héros.—St-Denis et Pratt brillent sur la défensive

Les Volants ont de rapides patineurs

Les Volants de Hull, "petit club intermédiaire de la ligue de la Cité d'Ottawa", auxquels on ne concédait peu de chances de triompher des champions seniors de la province de Québec, ont causé la plus grande surprise du hockey amateur cette saison, en éliminant les As de Québec, hier soir. Près de huit mille spectateurs ont vu les Volants avoir raison des As par leur rapidité, leur jeu de surveillance et leur back-checking. Le pointage fut de 3 à 2, dans ce match décisif d'une série de quatre parties. Hull gagna la première joute de la série par 3 à 2, perdit la deuxième qui fut déclarée nulle, perdit la troisième par 1 à 0, mais revint à la charge hier. Les Volants se sont ainsi qualifiés pour rencontrer les Tigers de Sudbury dans la semi-finale des éliminatoires de la Coupe Allan.

Les As ont été battus à leur propre jeu, car leurs conquérants démontrèrent qu'ils pouvaient eux aussi exceller sur la défensive.

Avec Louis St-Denis comme cerbère solide et invincible et Babe Pratt comme pivot du club sur la défensive, les Volants livrèrent une lutte de toute beauté, profitèrent de toutes les opportunités pour compter et forcèrent à chaque reprise les As à batailler furieusement pour égaler le score. D'un autre côté, les As n'ont pas montré une forme habituelle. Leurs jeux de puissance manquèrent de fini et les bloqueurs Croghan et Brennan furent erratiques. Ils furent lents à débayer leur zone, ce qui leur coûta la victoire.

Au cours des deux premières périodes, les Volants prirent une avance à deux reprises mais deux fois les As égalèrent le score. Le jeu n'avait débuté rapidement que depuis trois minutes que Bordeleau du club Hull fut puni. Les As pêchèrent par excès de confiance et attaquèrent cinq de front. Le diminutif Phil Reinhardt réussit à s'échapper du peloton et alla déjouer Bolduc, qui n'était protégé à ce moment par personne.

Au début de la deuxième période, Sauvageau, du Hull, fut aussi puni et de nouveau les As attaquèrent cinq de front. Cette fois, la tactique fut bonne car Pete Martin tappa un rebond de Brennan et égala le score. Treize minutes plus tard, les Volants furent de nouveau en avant. Gene Reinhardt entreprit l'élan, passa habilement à ses équipiers qui lancèrent à deux reprises sur Bolduc. Les As furent lents à débayer leur territoire et Reinhardt revint de nouveau à la charge pour déjouer Bolduc. Quelques secondes avant la fin de la période, Jack O'Connell intercepta une passe parfaite Pete Martin et déjoua St-Denis. Le score devint égal encore une fois.

Les deux clubs jouèrent prudemment au début de la troisième période. Du jeu supplémentaire était en perspective mais il était évident que les As faiblissaient et que les Volants affaiblissaient plus de rapidité qu'au début. Les As tentèrent plusieurs ralliements mais St-Denis et Babe Pratt repoussèrent leurs élan. Finalement, Pete Martin accrocha Gene Reinhardt et cette punition devait être des plus coûteuses. Pendant l'absence de Martin, Frank Jansen eut la tâche d'amener le disque dans la zone des As, passa habilement à Bordeleau qui

lança durement sur Bolduc. Ce dernier bloqua mais le rebond retomba juste sur le bâton de Gene Reinhardt qui n'eut qu'à pousser légèrement la rondelle dans un coin de la cage. Il restait environ cinq minutes de jeu et les As tentèrent de suprêmes efforts. Leurs ressources étaient épuisées cependant. Les Volants se contentèrent de lancer le disque à l'autre bout de la patinoire jusqu'au son de la cloche.

Babe Pratt fut si solide qu'il fut plus puissant que Croghan et Brennan ensemble. Brennan désappointa énormément. Il était si épuisé vers la fin qu'il dut quitter le jeu. Les bloqueurs des As portèrent de nombreux coups d'épaules mais ils frappèrent dans le vide. Les Volants étaient simplement trop rapides pour les gars de la Vieille Capitale. Par contre, Babe Pratt a démoli à lui seul toute l'équipe des As. Boudreau, Martin, Fortin ont beaucoup ralenti après la première période. St-Denis fut particulièrement brillant devant Fortin et O'Connell. Wing fut nul pour les As.

Après la joute, près de 1,500 partisans des Volants sautèrent sur la glace et portèrent tous les joueurs victorieux en triomphe. Un partisan en particulier se promenait dans le Forum avec un cochon de lait. Syd Howe, des Red Wings, vit le match. Son frère Pete, qui joue le centre sur la deuxième ligne des Volants, fit belle figure. Le cerbère St-Denis reçut un bouquet de fleurs en forme de fer à cheval entre les deuxième et troisième.

HULL — Buts: St-Denis; défenses: E. Reinhardt et Pratt; centre: Howe; ailes: Sauvageau et Jansen. Subs: Lajoie, P. Reinhardt, Bergin, Bordeleau.
QUÉBEC — Buts: Bolduc; défenses: Brennan et Croghan; centre: Wing; ailes: Stangel et Fortin. Subs: Boudreau, Keiller, O'Connell, Martin.
Arbitres: Bert Hedges et Norm Lampert.

Première période
1—Hull: P. Reinhardt . . . 2-50
Punition: Bordeleau.

Deuxième période
2—Québec: Martin (Brennan, O'Connell) . . . 2-19
3—Hull: G. Reinhardt (Jansen, G. Sauvageau) . . . 15-31
4—Québec: O'Connell (Martin) . . . 18-03
Punition: Sauvageau.

Troisième période
5—Hull: G. Reinhardt (Bordeleau, Jansen) . . . 15-43
Punitions: Martin, Sauvageau.



Babe Pratt



Louis St-Denis

Cincinnati cède Miller aux Reds

TAMPA, 1er. (Presse associée).—Eddie Miller, arrêt-court, a été envoyé aux Chiefs de Syracuse, de la ligue Internationale, par les Reds de Cincinnati, hier. Il est sujet à être rappelé avec un avis de 24 heures. Syracuse a une entente avec Cincinnati.

Volants de Hull vs Sudbury, samedi

TORONTO, 1. — Les Volants de Hull et les Tigers de Sudbury commenceront leur série samedi soir, à Ottawa. La deuxième joute sera disputée le 5 à Toronto, ainsi que la troisième partie, si nécessaire.

"Bill" Hughes et Clary Foran sont hors du gridiron

OTTAWA, 1er. — W. P. Bill Hughes, qui a piloté les Rough Riders d'Ottawa au championnat du Big Four, l'autonne dernier, a décidé de se retirer activement du football.



Bill Hughes

Il a fait cette déclaration à un dîner, qui lui fut offert, hier, par les citoyens d'Ottawa dans le chalet des Rough Riders. Par suite de la pression grandissante de ses affaires personnelles, il a avancé qu'il n'était plus apte à se confier au football. La carrière de Hughes est celle d'une vedette du gridiron. En 1928, il était l'instructeur des "Wheeler" de Montréal, membres du Big Four, alors que Clary Foran agissait comme son assistant. Il passa l'équipe à Foran en 1931.

Dans la suite, il dirigea les Tigers, de Hamilton, qu'il conduisit à un championnat du Dominion. L'an passé, cela faisait dix ans qu'une équipe d'Ottawa n'avait remporté le championnat du Big Four.

CLARY FORAN SEN VA

De son côté, Clary Foran, l'instructeur du club Montréal l'an dernier, est pratiquement certain de désertir son poste, l'autome prochain. Foran a été prié de prendre la direction de Vancouver par la compagnie pour laquelle il travaille, et il est extrêmement douteux qu'il pourra revenir ici, à l'automne, pour assumer la direction de coach de l'équipe locale dans le Big Four.

Foran porta les couleurs des Wheeler en 1922 et, depuis ce temps, il a toujours été dévoué aux intérêts du football. Il est reconnu comme autorité sur le gridiron et son départ sera sûrement regretté de ses joueurs et des partisans des "Wheeler".



Clary Foran

ANTHOLOGIE SPORTIVE

San Francisco, 1. — Pancho Leyvas, 122, Yuma, Ariz., bat aux points Young Joe Roche, 118, San Francisco (10).
Oakland, Calif. 1. — Marty Simmons, 169, Saginaw, Mich., bat aux points Emilio Martinez, 176, Denver (10).
étroit, 1. — Joe Knight, 171, Détroit, et Patsy Porront, 181, Cleveland match arrêté à la 7e ronde. (Knight étant disqualifié).
Holyoke, Mass., 1. — George Clark Ecosse, bat Nick Lutze, Californie, deux chutes sur trois.

Franks est solide et Pittsburgh égale les chances contre Stars

UNE PUNITION CÔUTEUSE À LA 3e

PITTSBURGH, 1. — Les Hornets, de Pittsburgh, se sont mis sur un pied d'égalité avec les Stars de Syracuse en les battant par un score de 2 à 1 dans la quatrième joute du détail de la division de l'ouest, de la Ligue Internationale. Les clubs ont gagné chacun deux parties à date. La joute décisive aura lieu vendredi et le vainqueur rencontrera le gagnant de la série entre les Ramblers de Philadelphie et les Indiens de Springfield. Il y eut du vacarme à la fin de la joute qui dut être arrêtée à deux reprises pendant que les employés nettoyaient la glace et enlevaient des chaises et d'autres objets qui y avaient été lancés.



Art. GIROUX

La première manifestation a eu lieu lorsque les Hornets ont protesté une décision de l'arbitre McVeigh. Ensuite les spectateurs furent plus plaisants car cette fois ils voulurent manifester leur joie

après que Art. Giroux eut égalé le score.

L'égalité fut brisée quelques secondes plus tard lorsque Sherf compta sur une passe de Williams. Les Hornets se sont alignés sans Robertson, qui est avec Détroit à Montréal. Il fut remplacé par Jimmy Franks, qui joua une partie de toute beauté.

PITTSBURGH — Buts: J. Franks; défenses: Williams et Doran; centre: Deacon; ailes: Starr et Giroux. Subs: Anderson, Orlando, Sherf, W. Hudson, R. Hudson, Brouillard, Liscomb, Doraty.

SYRACUSE — Buts: Stein; défenses: Shannon et Blake; centre: Convey; ailes: Mann et Parsons, subs: Locking, Church, Toward, Jackson, Marks, D. Doran, Bennett, Armstrong.

Arbitres: McVeigh et Corbeau.

Première période

1—Syracuse: Howard (Armstrong) 13-47
Punition: D. Doran.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Locking, B. Doran.

Troisième période

2—Pittsburgh: Giroux . . . 16-26
3—Pittsburgh: Sherf 16-51
(Williams: 16-51)
Punitions: Deacon, Armstrong, Williams.

Calgary a un climat qui favorisera les locaux

CALGARY, 1. — Quand les séries se termineront et que les finalistes de la coupe Allan quitteront la glace, peut-être l'altitude sera employée comme alibi, mais, d'après Lloyd Turner, gérant du Victoria Park Arena de Calgary, c'est tout ce que ce sera: seulement qu'un alibi.

Les finales de cette année pour la coupe Allan, le trophée qui va au club amateur senior champion du Canada seront discutées sur la seule patinoire artificielle entre Winnipeg et Nelson, B.C., haut dans les montagnes Rocheuses. Ce sera la première fois que le titre sera disputé entre la capitale de Manitoba et Vancouver, et la première fois qu'un événement aussi important sera tenu si haut au-dessus du niveau de la mer.

D'après les ingénieurs, l'altitude de l'arena est d'environ 3,424 pieds au-dessus du niveau de la mer.

"Dans une seule joute ou une courte série, le changement d'atmosphère peut donner l'avantage aux joueurs locaux sur leurs adversaires", dit Turner. "Mais dans une série de cinq parties, cela ne leur nuira pas beaucoup. "Le changement d'atmosphère

n'affecte pas les joueurs qui viennent ici pour le premier ou le deuxième jour. Le changement les affecte pour les quatre ou cinq jours suivants et après cela ils ne s'en aperçoivent même pas".

Mais certains résidents de Calgary, qui demeurent là depuis une couple d'années, ont démenti les paroles de Turner. Ils disent qu'ils ont des saignements de nez habituels et déclarent qu'il peuvent blâmer cela que sur l'altitude. Ils n'ont jamais souffert de cela quand ils demeuraient dans l'est.

L'année dernière, les Wanderers de Fort Williams et les Mintos de Prince Albert, vainqueurs des éliminations dans la partie est des Prairies respirèrent l'atmosphère raréfiée de Calgary. Un club des montagnes de la Colombie britannique, les Dynamiters de Kimberley, les élimina, premièrement le Prince Albert et ensuite le Fort Williams.

NEW-YORK, 31.—Abe Coleman, 205, Los Angeles, tombe Rudy Dussek, 217, Omaha (38-03).

NEW HAVEN, Conn., 31.—Gino Garibaldi, 214, St-Louis, bat Frank Judson, 218, Boston (deux chutes sur trois).

SOYEZ FORT
SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOUSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT
PRENEZ LES
PILULES MORO
CIE MEDICALE MORO
1366, St-Denis, Montréal

Les Cubs comptent sur Rip Collins pour recapturer le championnat

Le Wrigley Field est un losange capricieux pour les bons cogneurs

CHICAGO, 1er.—Rip Collins frappe des deux côtés du marbre, bien qu'il frappe plus souvent à gauche. Ceci est naturellement dû à la surabondance de lanceurs droitiers. Comme il frappe plus souvent gaucher on se demande s'il frappera aussi bien avec les Cubs qu'avec les Cardinals. Peu de frappeurs gauchers frappent bien avec les Cubs, particulièrement quand ils sont des durs cogneurs comme Collins. Il y a quelques années, les Cubs achetèrent Babe Herman, du Cincinnati pour \$75,000 et quatre jours. Babe ne fut pas sensationnel, il eut de la difficulté à frapper 300. Ses coups de circuits étaient trop espacés, alors les Cubs l'échangèrent à la première opportunité.



RIP COLLINS

Les Cubs continuèrent leurs recherches pour un dur cogneur gaucher et ils achetèrent Chuck Klein. A ce moment, il était le meilleur frappeur de la ligue Nationale et fut acheté des Phillies pour un prix estimé être \$150,000. Mais Klein, tout comme Herman, fut un gros déceptionnement. Sa moyenne baisa d'environ 50 à 75 points. Klein était avec les Cubs en 1935 quand ils gagnèrent le championnat, mais durant cette dure lutte vers le titre, il était sur le banc pendant que Lindstrom devint l'artisan à l'offensive.

En 1929, l'année où Joe McCarthy mena un des clubs les plus agressifs dans l'histoire des Cubs, l'alignement comprenait plusieurs durs cogneurs droitiers. Dans l'ordre des frappeurs, on remarquait: Kiki Cuyler, Hack Wilson et Rogers Hornsby, tous des droitiers.

Collins croit qu'il peut frapper dans le Wrigley Field, le terrain des Cubs. Vers la fin de septembre l'année dernière, alors que les Cubs et les Cardinals se disputaient la deuxième position, Rip Collins frappa pour le circuit dans la sixième ou la septième manche alors que les buts étaient remplis et que les Cubs étaient deux points en arrière des Cardinals. Charley Grimm comprit que Collins pouvait probablement frapper dans le Wrigley Field, c'est pourquoi, à la fin de la saison dernière, Collins et Roy Parmelee furent échangés aux Cubs pour Lon Warneke. Grimm est satisfait de l'échange.

Les frappeurs gauchers trouvent que le Wrigley Field est un terrain difficile, principalement dû au fait que les spectateurs dans les sièges populaires portent des chemises blanches. Le frappeur droitier a les sièges populaires derrière lui, mais les gauchers trouvent que cela leur trouble la vue. Il est difficile pour le frappeur gaucher de suivre le lancer, spécialement si le lanceur lance de côté.

Les sélections d'aujourd'hui

- A TROPICAL**
- 1.—Dark War, Regula Baddus, Good Name.
 - 2.—Harmed Circle, Head Hunter, Hobber Barob.
 - 3.—Husse Trumpet, Sherab Jr, Byrd Flight.
 - 4.—Larrigan, Jub Jub, Sorceress.
 - 5.—Ridgemor, Couleedam, Chaner.
 - 6.—Sandwrack, Felsa, American Prince.
 - 7.—Stool Pigeon, Chambersburger, O'Connell.
 - 8.—Pretty Lass, Ceallaigh, Glittering.
- Le meilleur: Ridgemor.

- A HOWIE**
- 1.—Relativity, Grainger, Dedication.
 - 2.—Xandra, Koterito, Little Argo.
 - 3.—Patchpocket, Royal Thread, Cruising.
 - 4.—My Elsie, Conservative, Careful Miss.
 - 5.—Macho Gusto, Speed To Spare, Zola.
 - 6.—Heater, Continuity, Post Brigade.
 - 7.—Mud Frump, Skipsea, Blackmail.
- Le meilleur: My Elsie.

- A ARLINGTON DOWNS**
- 1.—Mad Shirley, Sequoia Hills, Rosweep.
 - 2.—Witson, Gamaliet, Light Heeled.
 - 3.—Charming Sir, Hip Boots, Ladio.
 - 4.—Monon Lad, Best Wichita, Bright Land.
 - 5.—Bunny Martin, Trinchera, Lunsford.
 - 6.—Fandana, Gannonnie, Devellish Nick.
 - 7.—Storm Angel, Jerry S., Spanish Red.
 - 8.—Shalot, Yancey, Captain Red.
- Le meilleur: Charming Sir.

- A OAKLAWN PARK**
- 1.—Atina, Winsome Lassie, Flying Netta.
 - 2.—Lanell, Peal Tipped, Ida Marie.
 - 3.—Idle Worker, My Auntie, Squawker.
 - 4.—Fair Sickle, Professor Paul, Cristate.
 - 5.—Accarder, Undated, Twidgets.
 - 6.—Jeffrey, Charlie H., Miss Adele.
 - 7.—Golden Gower, Troubadora, Spey Fox.
 - 8.—Curb Bit, Boontime, Anna V.L.
- Le meilleur: Fair Sickle.

NOUVELLE LIGUE DE BASEBALL

A une importante assemblée tenue à St-Césaire lundi soir dernier, on a jeté les bases d'une nouvelle ligue de baseball calibre intermédiaire qui portera le nom de Ligue de Baseball Amateur de Yamaska et cette dernière s'est affiliée à l'Association Provinciale de Baseball Amateur.

Les clubs qui en font partie sont les suivants: St-Césaire, St-Pie de Bagot, l'Ange Gardien et St-Jean-Baptiste.

Le bureau de direction de ce nouveau circuit est composé comme suit: Président: Révérend Frère Florent, directeur du collège de St-Pie de Bagot; secrétaire-trésorier: M. Edouard Piché de St-Pie; comme directeurs: MM. Arthur Giroux de St-Césaire; Frère Emery, de St-Pie, H. Lajoie, de l'Ange

Le Pari Double

Voici les prix, que le pari double a payés, hier, sur les pistes américaines:

A Tropical Park—Amqui \$4.40 et Day Dawn \$5.00 ont rapporté \$15.40.

A Arlington Park—Count Cotton \$7.70 et Her Hero \$14.30 ont rapporté \$632.50.

A Oaklawn Park—Aunt Marie \$10.70 et Jooney B. \$16.20, ont rapporté \$96.00.

Gardien et F.-X. Grenier, de St-Jean-Baptiste.

L'ouverture de la saison se fera le deuxième dimanche de mai, et chaque club jouera douze parties régulières au cours de la saison, à part des détails.

Le champion de cette ligue s'alignera contre les autres champions des ligues affiliées à l'Association Provinciale de Baseball Amateur pour le championnat de la province.

JACK DEMPSEY

Les SPORTS dans Les COULISSSES

WALTER HAGEN • LAWSON ROBERTSON • EARL SANDE

Bill Tilden dit:

Quist et Crawford sont la paire No 1 des doubles pour la coupe Davis; elle est favorite sur les Etats-Unis, bien que Jack perde du terrain.

(Par Bill Tilden)

Tous droits réservés par le Ledger Syndicate, avec reproduction partielle ou totale interdite.

La bonne fortune du tirage de la coupe Davis a séparé l'Australie de l'Amérique, de sorte que ces deux pays ne peuvent se rencontrer que dans la finale de la zone américaine.

Mais, même s'ils en viennent à ce heurt, si nous voulons atteindre l'Europe, il nous faut éliminer un obstacle, qui, l'an dernier, était trop considérable.

L'Australie paraît plus forte, cette année; notre équipe est plus incertaine et moins expérimentée par le fait qu'elle manque le vétérinaire Wilmer Allison.

Malgré tout, il nous reste plus de force "potentielle" avec le retour de Sidney Wood.

L'Australie est aussi plus forte, parce qu'elle se nourrit de l'idée que cette année, elle remportera la coupe. Et il ne manque pas de sérieux raisons pour justifier cette confiance.

L'Australie a Adrian Quist, Vivian McGrath, Jack Crawford et Jack Bromwich, la nouvelle sensation, qui a défait Crawford dans le championnat national du pays des Antilles.

Je suis enclin à croire que l'on va voir les vieux joueurs, qui ont été longtemps mis à l'épave, porter le fardeau dans les matches, pendant que Bromwich, en réserve, pourra acquérir une expérience fort utile, mais ne verra probablement pas la compétition.

Quist a démontré qu'il est à son meilleur dans la contestation de la coupe et qu'il peut donner à son jeu une forte élévation. Il a battu Allison dans la dure épreuve de la zone de l'Amérique du Nord, en 1936, et, plus tard, il est raison de Austin pour évaluer les chances à deux à deux dans la ronde-challenge. Il semble assuré de remporter un match en simples contre n'importe qui et peut-être deux.

L'Australie a à résoudre le problème de savoir si elle doit utiliser Bromwich, McGrath ou Crawford dans les autres simples. Je ne crois pas que Bromwich soit appelé à jouer, mais entre les deux autres il y a beaucoup de choses à dire et peu à choisir.

Si l'inspiration de l'importance de l'événement peut fouetter Crawford, pour faire de lui le Jack d'il y a trois ou quatre ans, il est incontestablement le meilleur homme, mais j'ai bien peur que Crawford soit fini pour toujours.

Je me suis imposé le souci de surveiller son jeu étroitement ici et en Angleterre, l'an dernier. Si jamais un type a paru malade et las du tennis, ce fut bien Crawford. Il n'avait aucune étincelle dans son jeu. Tout ce qui lui restait c'était sa perfection mécanique, et ce ne fut pas suffisant.

Il ne possédait plus le magnétisme que le jeu avait sur lui pas plus qu'il n'était enflammé par le souci de la compétition, de sorte que je ne crois pas qu'il ait recouvré ce qu'il a perdu. Franchement, je crois que Crawford est fini comme "simpliste" et que McGrath est bien dangereux dans les simples, s'il est choisi.

Il pourrait bien déjouer qui que ce soit, il y a quelques années, alors qu'il manquait encore d'expérience. McGrath battit Woods dans une finale étonnante de série Inter-zones, après que Quist avait été frappé à dernière heure. Vivian fut brillant et il aida à Crawford à remporter les étonnantes doubles pour battre, ensuite, Henkel, d'Allemagne, et

Le voltigeur-recrue John Dickshot brille au camp

SAN BERNARDINO, Californie, 1er.—Une course vers la position de Paul Waner, si ce dernier persiste à ne vouloir pas accepter les termes des Pirates de Pittsburgh, a lieu actuellement au camp des Pirates.

Le gros John Dickshot, du Buffalo, de la ligue Internationale, semble présentement avoir le plus de chances pour cette position, mais il n'est pas beaucoup en avant de Morris Sands, la recrue de l'Université du Texas, tandis que Fred Schulte et Bud Hafey, sont eux aussi bien considérés.

Dickshot fournit du beau travail au champ durant l'absence de Waner, mais si Sands continue de se distinguer il promet d'être un dur rival dans la course pour le poste de voltigeur régulier.

Les opinions sont divisées sur le cas de Waner. Le président Benswanger ne s'attend pas à ce que Paul fasse une ouverture dans un temps prochain, mais d'autres dans le camp d'entraînement prédisent que tôt ou tard l'étoile d'Oklahoma se rendra car il aime beaucoup le baseball. En tout cas Pie Traynor a ses plans fixés d'avance et il ne compte pas sur son voltigeur.

JACK DEMPSEY

Les SPORTS dans Les COULISSSES

WALTER HAGEN • LAWSON ROBERTSON • EARL SANDE

s'adjuger le dernier point, qui fait passer l'Australie dans la ronde-challenge.

Il n'y a aucun doute que la meilleure combinaison des doubles est celle de Quist et de Crawford. Ce dernier, inspiré par l'énergique Quist, peut encore faire splendide

figure dans les doubles. Leur victoire impressionnante sur Hughes et Tucker, joueurs anglais, après leur ralliement, qui a suivi pratiquement leur défaite contre Hudge et Hako, en fait la combinaison la plus forte pour la compétition de la coupe Davis.

Hamill prend part à huit points, hier

OTTAWA, 1. (P.C.)—Les Redmen de Copper Cliff n'ont fait qu'une bouchée du Rideau d'Ottawa hier soir, triomphant 12-3 au 1er match de

la série de deux de trois en finale de l'est pour la Coupe Memorial. La seconde joute sera disputée samedi soir à Toronto, et le vainqueur rencontrera le survivant de la série Winnipeg-Saskatoon à la finale pour le trophée.

Il n'a fallu que 45 secondes aux Redmen pour prendre les devants. Cinq minutes plus tard, Ottawa a égalé les chances et il a semblé durant quelque temps que la lutte serait serrée.

Les Redmen se sont cependant mis sérieusement à l'oeuvre vers le milieu de la période et après cela, le match n'a été qu'une déroute. Copper Cliff a ajouté deux autres buts à son total durant la première reprise, a compté cinq fois à la seconde et a terminé le massacre par un autre ralliement de quatre points à la troisième.

Red Hamill, le gros ailier gauche, a été le héros de la victoire. Il a compté deux buts à la première période, a obtenu trois assistances à la seconde et a terminé sa soirée avec trois autres buts à la troisième.

COPPER CLIFF—Buts: Albright; défenses: Shewchuk et Frenette; centre: McReavy; ailes: Heximer et Hamill. Subs.: Tobin, Webster, Lemieux, Zuke.

RIDEAU—Buts: Wilkins; défenses: McTeer et McBain; centre: Tudin; ailes: Higgins et Hawkins. Subs.: Burke, Larabee, Bervin, Hull. Arbitres: Mike Rodden, Toronto; "Happy", Shoultice, Ottawa.

Première période
1—Copper Cliff: Hamill (McReavy) 45
2—Rideau: Burke (Gervin) . . . 5.44
3—Copper Cliff: Hamill (Heximer, McReavy) 10.01
4—Copper Cliff: Webster . . . 17.35
Punition: Tobin, McTeer.

Deuxième période
5—Copper Cliff: McReavy . . . 1.11
6—Copper Cliff: Heximer (Hamill) 6.45
7—Copper Cliff: McReavy (Hamill) 8.04
8—Copper Cliff: Shewchuk (Hamill) 11.05
9—Rideau: Tudin 13.28
10—Copper Cliff: Hamill (Heximer) 15.27
Punition: McTeer.

Troisième période
11—Rideau: Hawkins (McBain) 1.15
12—Copper Cliff: Hamill (Webster) 2.02
13—Copper Cliff: Hamill (Heximer) 8.53
14—Copper Cliff: Heximer

(Frenette) 16.39
15—Copper Cliff: Hamill (McReavy) 17.02
Punition: Webster, Gervin, Heximer, (majeure).

LE BASEBALL

Maison de David 10-003101—6 12 2
Baltimore (IL) 00101070x—9 12 2
Janenko, Grancio et Shipley; Bivin, Matuzaka et Savino.

Brooklyn (N) 000000000—0 7 2
Ph'ndelphie (N) 000000001—1 4 1
Baker, Jeffcoat et Phelps, Klumpff, Walters, Lamaster et Atwood, J. Wilson.

St-Louis (A) 000000000—0 2 3
Tulsa (TL) 03000110x—5 8 0
Jannecki, Mills et Heath, Giuliani; M'istead, Ramon et Broskie.

Boston (NL) 000233200—10 8 1
Cincinnati (NL) 000001343—11 13 0
MacFayden, Fette, Harris et Lopez; Hallahan, Barrett, Vander Meer et Lombard.

St-Louis (N) 000002011—4 7 0
New-York (A) 000100202—5 10 2
J. Dean, Welland, Moore et Ogrowski; Gomez, Sundra et Dickey.

Ph'ndelphie (A) 410101320—12 19 2
San Anto (TL) 00105216x—15 15 3
Smith et Hayes; Chavez, Monerief et Harshany.

Detroit (AL) 104302111—12 16 1
Boston (AL) 100000001—2 8 2
Auker, Coffman et Cochrane; Thrash; Wilson, Marcum et R. Ferrer, Desautels.

Cleveland (A) 002000108—11 15 2
Milwaukee (AA) 021001000—4 10 2
Helse, Zuber, Kardov et Becker; Braxton, Johnson, Wallen et Brenzel.

Pittsb' (NL) 202000240204—16 20 1
Chicago (AL) 020002231200—12 19 4
M. Brown, Bauers, E. Brown et Todd; Lyons, Cain, Stratton, Chelini et Sewell, Shea, Renan.

Chicago (NL) 000333001—10 15 1
L. Angeles (PCL) 010010002—4 6 1
Lee, Bryant, Shoun et O'Dea, Garbarik, Thomas, Garnett, Prim et Gibson.

Los Angeles, 1. — Vincent Lopez, 230, Los Angeles, bat Big Ben Morgan, 300, Arkansas, en deux chutes.

ALBANY, 31.—Danno O'Mehony, 240, Irlande, bat Tommy Rae, 205, South Hadley, Mass. (chutes consécutives).

Victor Veilleux, chef de service

QUEBEC, 1. — (Par Joseph Lavergne).—L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, vient de nommer M. Victor Veilleux, chef du Service de la Médecine Vétérinaire au ministère provincial de l'Agriculture.

Le cabinet a ratifié cette nomination. M. Veilleux est professeur à l'école de médecine vétérinaire d'Oka. Cette nomination fait partie du programme de réorganisation du ministère de l'Agriculture.

Porte mémoriale

Les plans sont prêts pour la construction, à Pointe-Claire, de la Porte Mémoriale à l'entrée du Champ d'honneur qui est probablement le seul cimetière militaire de la sorte dans l'Empire Britannique. Cette porte coûtera environ \$9,000.

Powers retourne à Baltimore

GULFPORT, Miss., 1er. (P. A.) — Une douzaine de joueurs appartenant aux Giants ont été dispersés ici et là sur les fermes après la saison d'entraînement. Le premier bat Leslie Powers, acheté pour remplacer Terry a été retourné à Baltimore, sous option. Eddie Madjeski, receveur et John Meketi, lanceur, ont été envoyés à Jersey-City et Hall Lee, voltigeur, fut envoyé à Jackson, Miss.

Malgré les démentis, les rumeurs continuent de circuler

Les journaux parisiens signalent de nouvelles révoltes contre Franco

A Valladolid, la foule aurait attaqué les volontaires italiens

Les émeutiers massacrés

PARIS, 1er. (P. A.) — Les journaux de Paris signalent aujourd'hui des révoltes contre le général Francisco Franco dans de nouvelles régions de l'Espagne fasciste.

Selon les dernières informations reçues ici, des manifestations de haine contre le généralissime des insurgés dans les centres stratégiques de Valladolid et Algeiras, et même à Salamanque, dit-on, auraient été réprimées dans le sang. Un grand nombre de personnes auraient été blessées lorsque les troupes ouvrirent le feu sur la foule des émeutiers.

LIVRE AUX ITALIENS

On dit que la population au Maroc espagnol, où la situation serait particulièrement grave, et dans la péninsule ibérique même, commencent à croire que le pays est livré aux volontaires italiens et allemands, ce qui serait la cause de la "contre-révolution".

Malgré les démentis répétés du haut commissaire fasciste du Maroc espagnol à Tetouan, des rapports transmis de Tanger, zone internationale, et de Casablanca, Maroc français, affirment que Franco considère la situation dans le nord de l'Afrique d'une telle gravité qu'il s'y est rendu à toute vitesse en avion pour prendre lui-même le commandement des troupes chargées de réprimer la révolte.

LA FOULE ATTAQUE LES SOLDATS

Si nous en croyons une dépêche reçue par le journal "Le Populaire", des troupes italiennes auraient été attaquées par la foule à Valladolid au cours d'une revue militaire sur le principal square de la ville. La dépêche (sujette évidemment à caution) ajoute que les troupes durent charger la foule et qu'un grand nombre de spectateurs furent blessés avant que l'on pût rétablir l'ordre.

Le même journal annonce qu'à Salamanque, quartier général des insurgés, les troupes ont tiré sur la foule pour réprimer des émeutes.

De son côté, le journal "L'Oeuvre"

écrit qu'à Algeiras, à l'extrémité sud de la péninsule ibérique, des protestataires ont hissé pendant une heure le drapeau du gouvernement républicain puis ont paradé derrière l'étendard à travers les rues de la ville.

DEMENTIS FORMELS

Les chefs fascistes nient formellement que des complots contre-révolutionnaires aient été découverts au Maroc et même dans la péninsule ibérique.

Le colonel Juan Bergbeder y Atanzo, haut commissaire, a nié également que des troupes italiennes aient débarqué au Maroc et que le général Franco soit arrivé dans cette région ou même y sont attendus.

UNIFORMES NOIRS

Cependant le journal "Maroc Matin", de Casablanca (Maroc français), décrit avec forces détails l'arrivée de plus de 1,000 soldats coloniaux italiens à Ceuta le 15 mars dernier.

Ce journal dit que les soldats en question parlent un langage "absolument incompréhensible aux indigènes marocains". Ils sont, ajoute-t-il, vêtus d'uniformes noirs et de bottines rouges. Ce sont des hommes au teint bronzé ou noir.

L'ingratitude: le creuset où sont mis à l'épreuve les motifs de nos actes de charité et de dévouement. — Guy DEPREAULT.

Hôte d'honneur



L'hon. ADELARD GODBOUT, chef du parti libéral, qui sera le conférencier de l'association libérale St-Denis-Dorion à la grande assemblée organisée par celle-ci pour demain soir, salle de l'école Lamennais.

Il frappe une borne

John Poole, 23 ans, 5367, Waverley s'est gravement blessé lorsque la motocyclette sur laquelle il voyageait est allée s'écraser contre une borne de zone de sûreté placée à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Duluth.

La vitesse des avions français

PARIS, 1. — (P.C.-Havas). — Les avions commerciaux de transport français dont les vitesses moyennes étaient voisines de 220 kms-heure, atteignent maintenant, sur des parcours réguliers, comme Paris-Londres, Paris-Marseille, une vitesse voisine de 360 kms-heure grâce à des progrès techniques.

Une nouvelle page d'histoire

Une Inde nouvelle est née ce matin, mais dans six provinces on conspue la Grande-Bretagne

BOMBAY, 1. (P.C.) — Une page d'histoire s'est écrite dans l'Inde anglaise aujourd'hui par l'instauration des gouvernements autonomes des provinces.

Il n'y eut pas de désordres graves comme on l'appréhendait. L'aile gauche du parti du Congrès, qui a refusé de former des ministères dans les six provinces où elle détient la majorité, a manifesté contre la Grande-Bretagne à Calcutta et dans d'autres grands centres, mais il ne s'est passé rien de grave.

Le parti du Congrès persistant dans son refus de coopérer à la formation de ministères aussitôt que les gouvernements des provinces seront investis de pouvoirs spéciaux pour maintenir l'ordre, des administrations minoritaires ont été formées à Bombay, Madras, Bihar, Orissa et dans les provinces centrales. Dans les provinces unies, où le parti du Congrès domine également, un gouvernement de minorité a été formé.

LES AUTRES PROVINCES

Dans les cinq autres provinces de l'Inde anglaise — le Bangale, Sind, Assam, Punjab et la frontière nord-ouest — les partis modérés ont remporté la majorité aux récentes élections et on est en train d'y constituer des gouvernements prêts à coopérer avec les autorités britanniques.

LA BIRMANIE INDEPENDANTE

Un autre pas dans l'évolution constitutionnelle de l'Inde a été fait aujourd'hui. La Birmanie, qui pendant de nombreuses années a fait partie de l'Inde, est devenue un Etat indépendant au sein du commonwealth britannique. Sir Archibald Cochrane a été nommé de nouveau gouverneur.

La base houillère et pétrolière d'Aden, à l'extrémité sud de l'Arabie, a également été détachée de l'Inde et est devenue une colonie de la couronne.

Tout espoir semble perdu

Une grève de 400,000 mineurs est imminente

NEW-YORK, 1er. (P. A.) — Une grève générale dans l'industrie du charbon mou sera déclenchée demain à travers les Etats-Unis à moins que le deadlock survenu au cours des négociations entre unionistes et propriétaires de mines ne soit brisé avant minuit.

mineurs dans un territoire qui s'étend depuis le centre de la Pennsylvanie jusqu'à l'Etat de Washington. Seules les mines de l'Etat de l'Illinois, territoire sous le "contrô-

le" des "Progressives miners of America" seront en opération, sans compter quelques mines isolées où les "United Mine Workers" n'ont pas d'organisation.

Aujourd'hui les syndiqués des "United Mine Workers" ont pris congé pour célébrer le "John L. Lewis Day", ou l'anniversaire de l'institution de la journée de 8 heures en 1898.

Le lieutenant-col. Phelan réélu

Le lieutenant-colonel F.R. Phelan, D.S.O., M.C., fut réélu président du Club des Grenadiers Guards, hier soir, au dîner annuel, dans le mess des officiers.

Beauté endormie

CHICAGO, 1er. — Patricia Maguire, qui, depuis cinq ans, souffre de la maladie du sommeil, aura trente-deux ans demain. Au cours des dernières années, elle a engraisé d'une vingtaine de livres. Très belle, au début de son étrange maladie, elle n'a pas changé depuis. "Je crois qu'elle paraît encore plus jeune qu'en 1932", a déclaré sa mère.

Début d'une formidable offensive fasciste

Les troupes de Franco culbutent les lignes socialistes à deux milles de Bilbao, siège du gouvernement basque

VITORIA, Espagne, 1er. (P. A.) L'armée fasciste du nord a culbuté les lignes gouvernementales sur le front de Bilbao, aujourd'hui, et s'est emparé de plusieurs villages.

C'est la première ruée d'une offensive attendue depuis longtemps. Les insurgés ont traversé les retranchements ennemis au nord-est de Villarreal, à 10 milles au nord de Vitoria et à 2 milles seulement au sud de Bilbao, siège du gouvernement basque sur le golfe de Gascogne.

La première ligne de défense des troupes rouges a été prise au dépourvu, disent les chefs de l'armée fasciste. Ne pouvant opérer le ralliement nécessaire, les socialistes furent mis en déroute dans ce secteur.

Les troupes du général Franco ont occupé une petite forteresse au centre d'un vaste système de raccordements de tranchées. S'appuyant sur cette base d'opérations, elles poursuivirent leur avance glorieuse à travers plusieurs autres villages de la région.

La Semaine du Dimanche est fixée du 2 au 9 mai

La Semaine Religieuse annonce que la Semaine du Dimanche aura lieu cette année du 2 au 9 mai. Elle nous rappelle que le précepte dominical comprend deux parties, une partie négative et une partie positive. La première nous prescrit l'abstention des oeuvres serviles tandis que la deuxième nous fait un devoir de sanctifier le dimanche.